

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 1 (38) — JANVIER 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

POUR RESTER FIDÈLES A NOS MORTS POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS Les Anciens Combattants Juifs sauront **renforcer leur organisation unitaire**

« Restant fidèle au testament d'innombrables combattants Juifs, morts au Champ d'honneur, le Comité Directeur s'engage solennellement à sauvegarder l'unité de l'organisation et à cimenter davantage l'amitié fraternelle au sein de la famille de Combattants ».

C'est en ces termes que se termine la résolution élaborée au mois de mai dernier, par une Commission chargée par le Comité Directeur de définir l'orientation de notre organisation et qui a été adoptée à l'unanimité par celui-ci.

La résolution de notre dernière assemblée générale du 19 novembre 1952, après avoir souligné les tâches que notre Union a à accomplir en faveur de la défense des intérêts des Anciens Combattants Juifs, résolution qui fut adoptée par acclamations, se terminant ainsi :

« Devant les multiples tâches que l'organisation est appelée à résoudre, et devant l'action qu'elle doit mener en faveur des Anciens Combattants Juifs, l'Union la plus large et la plus fraternelle est plus que jamais nécessaire.

Cette union, les Anciens Combattants Juifs, s'engagent à la sauvegarder comme ils ont su le faire pendant la guerre dans les tranchées, dans la résistance et dans les camps. »

Comme nous l'avons dit, cet engagement solennel, proclamant la fidélité au testament de nos morts, a été pris par tous les membres du Comité Directeur ainsi que par l'ensemble de nos camarades présents à l'assemblée générale.

Quinze jours après, sans même demander l'avis des adhérents de l'organisation, en reniant honteusement leurs propres paroles, quelques membres du Comité, Orfus en tête, ont déserté l'organisation.

Ils publient des communiqués injurieux tendant à salir la grande organisation unitaire, ils emploient les méthodes les plus viles et les plus dégradantes.

Depuis longtemps, les ennemis de l'unité et leur organe Notre Parole ont, à plusieurs reprises, tenté de porter atteinte à l'unité des Anciens Combattants Juifs. Chaque fois que notre organisation entreprenait une action, que ce soit pour la défense des naturalisés ou contre la propagande antisémite ou contre

les pourparlers avec Adenauer sur les soi-disant réparations, chaque fois qu'il s'agissait de défendre les intérêts non seulement des Anciens Combattants mais de la communauté tout entière, ces diviseurs mettaient tout en œuvre en vue de porter des coups à l'unité et par la même gêner et rendre inefficace toute action en faveur de la défense des droits des victimes de la guerre.

Mais chaque fois ils échouaient devant l'inébranlable volonté d'union qui animait les Anciens Combattants et, unanimement, nos camarades protestaient sans distinction de convictions idéologiques, contre les tentatives des diviseurs.

C'est ainsi que Notre Volonté du mois de mars dernier, pour ne prendre qu'un seul exemple, publiait sous le titre : **Réponse aux Diviseurs**, un article écrit par Fridman au nom du Comité qui dénonçait les tentatives criminelles de division de La Parole.

« Rien ne saura ébranler, disait-il, notre union scellée par le sang sur les fronts, dans les stalags, dans la Résistance... »

Et, après avoir démontré ce que notre organisation a pu réaliser grâce à son union, l'article concluait :

« Quant à la grande famille des Anciens Combattants et Résistants Juifs, ce genre d'attaque (provenant du journal des diviseurs), l'incitera à resserrer les rangs et à renforcer encore davantage son activité, dans une union fraternelle. »

Si nous sommes restés toujours unanimes et avons su faire face aux attaques ennemies, c'est parce que nous avons toujours écarté ce qui pouvait nous diviser et recherché ce qui pouvait nous unir.

Parmi nos milliers d'adhé-

rents, sont représentées toutes les tendances politiques ou philosophiques, souvent opposées, mais tous étaient d'accord et approuvaient le programme d'orientation de leur organisation.

Jamais une majorité ne cherchait à imposer ses vues et ses conceptions à une minorité. Lorsqu'un problème soulevait des divergences importantes, il était finalement écarté de l'ordre du jour.

Prenant comme prétexte le procès qui vient de se dérouler à Prague, quelques membres du Comité ont tenté d'imposer une résolution dirigée contre le gouvernement tchécoslovaque. Bien que la grande majorité du Comité ait eu une appréciation tout à fait différente quant au fond de ce problème, elle n'a pas cherché à faire adopter ses vues et, étant donné les divergences soulevées, la majorité proposa de passer à l'ordre du jour, ce qui est conforme à la charte même de notre union.

Nous avons proposé une assemblée générale afin d'entendre l'avis de tous nos adhérents à ce sujet. Cette proposition fut brutalement re-

poussée. Ceux qui étaient déçus à rompre avec l'organisation, obéissant à des ordres extérieurs, craignaient une assemblée générale, sachant bien que les Anciens Combattants ne leur donneraient jamais raison.

Orfus et ses amis ont préféré sacrifier les intérêts sacrés des Anciens Combattants pour des buts purement partisans. Ils essaient de diviser les Anciens Combattants dans un moment particulièrement grave.

Ils désertent le combat dans un moment où le projet de loi sur la nationalité française menace des dizaines de milliers de naturalisés, dans un moment où l'amnistie de collaborateurs permettrait à un Xavier Vallat, le responsable de la déportation de nos 120.000 frères et sœurs, de redevenir député et même ministre, dans un moment où les nervis des Aspects de la France passent à l'action et où leur attaque contre Pierre-Bloch manifeste clairement leur audace et leurs intentions.

Nous sommes convaincus que ceux qui cherchent à diviser notre organisation res-

teront isolés et entourés du mépris général.

Les Anciens Combattants ont trop soufferts au cours de la dernière guerre pour n'avoir pas appris pendant cette période la valeur de l'unité. Quelles que soient leurs opinions personnelles sur divers problèmes, ils ne veulent pas de division au sein des combattants. Ils n'en veulent pas d'autant plus qu'ils savent apprécier les résultats obtenus par leur organisation dans tous les domaines de son activité.

Ils l'ont démontré une fois de plus lors de notre bal annuel à la Mutualité, le 24 décembre, en venant en un plus grand nombre encore que les années précédentes.

Ils savent que la division ne peut être profitable qu'aux ennemis des Anciens Combattants Juifs.

C'est pourquoi, ils se détourneront avec mépris de tous ceux qui tenteront de porter atteinte à leur unité et ils se grouperont encore plus nombreux dans l'organisation qui n'a qu'un seul but : défendre et servir les Anciens Combattants.

Isi BLUM.

3.000 personnes à notre bal annuel

Plus de 3.000 personnes remplissaient la grande salle de la Mutualité, le 24 décembre dernier, à notre huitième bal annuel.

C'est la première fois qu'une telle affluence répondit à l'appel de l'Union des Anciens Combattants Juifs.

Nos camarades avec leurs familles ont passé une nuit inoubliable et ont exprimé leur reconnaissance aux responsables de la fête pour le bon programme et l'excellente organisation.

Ils ont par leur présence, démontré leur attachement indéfectible à l'organisation et leur volonté de renforcer encore davantage l'unité des Anciens Combattants Juifs.



ENEZ TOUS NOMBREUX

Le Mardi 6 Janvier 1953, à 20 h. 30

Salle de l'Hôtel Moderne

Place de la République

à la

GRANDE ASSEMBLÉE D'INFORMATION

La carte d'adhérent sera exigée à l'entrée

POUR
le pécule,
la Carte de Combattant,
les Pensions d'invalidité,
les décorations,
adressez-vous à notre siège :
18, r. des Messageries, Paris-X*
(Métro Poissonnière)
tous les jours de 9 h. à midi,
et de 14 h. à 18 h. 30.
L'accueil le plus fraternel vous
sera réservé.

Le Gérant : S. APPEL

Travail exécuté
par des ouvriers syndiqués

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis - Paris

ארנזער וואך

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

פארן פארטיידיקן
די נאטורליכע
פרייזיק, ד. 23 יאנואר,
8.30 אונט
אין זאל "מיטגלידער"
גרויסער מיטגליד
אונטערן פארטיי פון
ע. ט. י. ע. ו. א.

טריי דעם אנדענק פון די געפאלענע העלדן פאר פארטיידיקן די רעכט פון די קריגס-קרבנות יידישע פראנט-קעמפער פארשטארקן די איינהייט פון פארבאנד

די נייע פארבאנד
פרעזידענט: ד"ר דאנאווסקי
וויצע-פרעזידענט: קעניג
אפעל, קליידער
גענעראל-סעקרעטאר: איזי
בלום
סעקרעטאר: שו. ט. ע. ר.
משאנע
קאמירער: פאלאמאן
פאנעל-טרעגער: הייטמאן
פארזיצער פון דער סאציאל-
לער קאמיטע: ראש
פארזיצער פון דער קאמיטע
פאר אונטערנעמען: הערש-
קאוויטש פערקס
בירא-מיטגלידער: פרויען
פערער און ליליענשטיין, פאנאש
בעלער, גארבאזש, מייזער, מי
לער, הערשקאוויטש, פאלאנא-
ווער.

שמעלנדיק העכער די ענגפארטייאישע אינטערעסן איבער
די אינטערעסן פון די יידישע קאמבאטאנטן און פון ווער
איינהייט, האט די דערמאנטע גרופע אויסגעקליבן דעם וועג פון
שפאלטונג.
דער צענטראל-קאמיטעט, וועלכער זיכער אויסצודריקן דעם
איינהייטס-ווילן פון דער ריזיקער מערהייט יידישע פראנט-
קעמפער, שטרייכט נאכאמאל אונטער, אז אלע אן אויסנאם
יידישע קאמבאטאנטן, אן אונטערשיד פון ווערע פאליטישע
אנשוואונגען און איבערצייגונגען, האבן זייער ארם און דער
ארגאניזאציע ווי אין איר אנטפונג אן שום דיסקרימינאציע.
אין דעם דאזיקן גייסט רופן מיר אויף דינסטיק, דעם 6-טן
יאנואר 1953, 8.30 אונט אין זאל פון "האטעל מאדערן", אן
אויסערארדנעלעכע פארזאמלונג, ווו די מיטגלידער וועלן זיך
פריי קענען ארויסזאגן וועגן די אויפגאבן פון פארבאנד און
וועגן די אופנים, ווי אזוי צו פארשטארקן זיין איינהייט.
אפעל, אפעלאוויג, איזי בלום, בעלער, בורשטיין,
ד"ר דאנאווסקי, עקמאן, פאלינאווער, ביילאוויק,
גארבאזש, גאלגעוויטש, פרוי סעסער, פרימער-
מאן, פ. הערשקאוויטש, הייטמאן, ה. הערש-
קאוויטש, קליידער, קאהן, ג. קאניג, פרוי לי-
לענשטיין, מילער, מייזער, מיניק, ניימאן, ב.
פאנאש, ראש, פרוי ראזע, ש. סער, פאלאמאן,
שושטער, שולץ, משאנע, ווידענבערג, ווייס-
בער, ווילנער, שראגא.

דער צענטראל-קאמיטעט פונעם פארבאנד פון די געוועזענע
יידישע פראנט-קעמפער שטרייכט אונטער מיט א באזונדערער
קראפט די נויטיק אויפצוהאלטן און צו פארשטארקן די איי-
הייט פון אונזער ארגאניזאציע, די איינהייט, וואס האט זיך
אויסגעשמידט אויף די שקאכט-פעלדער אינעם קאמף קעגן
היטלעריס און אין די נאצישע געפאנגען-לאגערן.
די דאזיקע איינהייט איז נאך מער דרינגענד איצט, ווען עס
פארשטארקט זיך די אנטמיסעמיטישע העצע אין לאנד, ווען עס
קומען פאר אן צענטער פון פארזאמלונג פאליטישע איבערפאלן
מיטן אויסגעשריי "א טויט די יידן" (ווי עס איז לעצטנס פארגע-
קומען קעגן פיער בלאק); ווען עס דראגט גרויסע געפארן פאר
די נאטורליכע וועגן ווען עס דארף פארטיידיקט ווערן די רעכט
פון די מלחמה-קרבנות, קריגס-אלמנות און יתומים.
דער צענטראל-קאמיטעט שטעמפלט דעריבער די האנדלונג
פון איינציקע קאמיטעט-מיטגלידער, מיט י. ארפוס בראש, וועל-
כע — נעמענדיק אלס פרעמקסט דעם פראצעס אין פראג —
מאכן איצט א פרוו צו שפאלטן די איינהייט-ארגאניזאציע פון
די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, וואס האט זיך דורך איר
אומערמלעכער מעטיקייט אין פארלויף פון 8 יאר דערווארבן
דעם גרעסטן אויטאריטעט און סימפאטיע צווישן די יידישע
קאמבאטאנטן ווי צווישן דער אלגעמיינער קאמבאטאנטן-באווע-
גונג אין פראנקרייך.
די דאזיקע גרופע, טראץ דעם וואס זי האט געבילדעט א
קליינע מינערהייט אין קאמיטעט, וועלכע אויפצווינגען
א פאליטישן באשלוס, צו פאראורטיילן די משעכסלאוו-
קישע רעגירונג, האט געהאנדלט קעגן דער שטארק פון פאר-
באנד, וועלכער איז איינשטימיק אויסגעארבעט און באשטע-
טיקט געווארן, און וועלכער שטרייכט אונטער, אז אלע וויכ-
טיקע פרינציפיעלע פראגן קענען אנגענומען ווערן בלויז דורך
אן איינשטימיק באשלוס אדער דורך אן אלגעמיינער פארזאמלונג.
דאקעגן האט די ווייטגרעסטע מערהייט פון צ. ק. טריי
דער שטארקער פון דער ארגאניזאציע און וועלכע אויפצוהאלטן
די איינהייט פונעם פארבאנד, פארגעשלאגן:
(1) ארגאניזאציע פון דערמאנטע פראגע פון דער טאג-
ארגענונג;
(2) אויב געוויסע מיטגלידער פון קאמיטעט ווילן דאך,
אז דער פארבאנד זאל אין דער דאזיקער פראגע נעמען
שטעלונג, זאל גערופן ווערן אן אויסערארדנעלעכע אל-
געמיינע פארזאמלונג, די איינציקע, וואס איז סווערען
און קאמפערענט זיך ארויסצוזאגן און דעצידירן וועגן
אזא פראבלעם.

זאלן די יידישע קאמבאטאנטן משפטן

מיר ברענגען ווייטער דעם
טעקסט פון דער רעזאלוציע,
וואס איז דערשינען אין אונזער
צייטונג פון יוני 1952. לויט
דער דאזיקער רעזאלוציע, וואס
איז איינשטימיק אויסגעארבעט
און אנגענומען געווארן, האבן
זיך די מיטגלידער פיערלעך
פארפליכטעט, אפצוהיטן די
איינהייט פון פארבאנד. דער

פאר דער פעסטער איינהייט אין דער קאמבאטאנטן-משפחה

- אין לאנד און אונטערשטיצונג פון
אלע איינציאטיוון אויפן דאזיקן
געביט.
- קאמף קעגן דער ווידערבאווא-
פונג פון דייטשלאנד און קעגן
די געפארן פון א נישט וועלט
מלחמה.
- ברענגען צום אויסדרוק אין
קאמפערעט סאלידאריטעט-אקציעס
די סימפאטיע-געפילן פון פארבאנד
צו ישראל.
- כדי אויף א געאייניקטן און
ווירדיקן אופן צו רעאליזירן די
אויפגאבן פון דער ארגאניזאציע
למכות דעם יידישן קאמבאטאנט
און אין די אינטערעסן פון יידישן
ישוב אין פרענצאריי, באשליסט
דער צענטראל-קאמיטעט, אז:

איבער 3.000 קאמבאטאנטן

אויף אונזער טראדיציאנעלן נאנט-באל

נאך היינמאל, זינט דער עקזיס-
טענץ פון אונדזער פארבאנד, האט
דער טראדיציאנעלער יערלעכער
נאכטראג נישט צוגעצויגן אזא
ריווקן עולם ווי הארץ, טראץ דעם,
וואס מיר האבן געהאט דעם זאל
פון "מיטגלידער", וועלכער איז
פילפאכיק גרעסער פון פאלע-
ד'ארסע, זיינען הונדערטער מענ-
טשען אוועק צוליב מאנגל אין
פלאץ.
די ארדענונג איז געווען א מוס-
טערהאפטע. דער אקסעסער פון
זשאס העליון האט פארווילט די
אנוועזנדיקע פון 10 אונט ביז 6
פריי. דער דריי טויזנט קעפיטער
עולם איז אוועק מיט אן אומפאר-
געסלעכן איינדרוק פון דער גראני-
דעווער אונטערנעמונג, וועלכע איז
געווען גלייכצייטיק אן אויסדרוק פון
צוגעבונדנקייט מצד די געוועזענע
פראנט-קעמפער צו זייער מעכטי-
קער איינהייט-ארגאניזאציע.

כדי איינצוהאלטן און צו פארפעסטיקן די איינהייט פון אונזער פארבאנד
פארן פארטיידיקן די רעכט פון די קריגס-קרבנות און נאטורליכע וועגן
קאמף קעגן דער
גרויסער אינפארמאציע-פארזאמלונג
דינסטיק, דעם 6-טן יאנואר, 8.30 אונט
אין זאל פון "האטעל מאדערן" (פלאס דע רעפובליק)
מיטברענגען די מיטגליד-קארטן

№ 1 (38) Janvier 1953

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 2 (39) - FEVRIER 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X - Tél.: PRO. 44-69

Pas de discrimination faisant des naturalisés des Français diminués

Notre Association reste unie et indivisible

AVEC le départ tapageur d'un petit groupe de membres du Comité-Directeur, certains auraient pu supposer que l'édifice de notre Union serait quelque peu ébranlé et que des conséquences fâcheuses seraient à déplorer. Or, depuis leur désertion, le mot à toute sa signification, nos rangs sont plus serrés que jamais.

L'Assemblée d'Information qui a eu lieu le 6 janvier dernier à l'Hôtel Moderne, a prouvé par l'enthousiasme qui régnait dans la salle et par les interventions des uns et des autres, surtout celles des délégués de nos sections de province, que tous sont unanimes et décidés à continuer dans le sein de notre Union, le travail qui incombe aux Anciens Combattants Juifs.

Et nos tâches sont à l'heure actuelle plus pressantes que jamais : action contre la menace qui pèse sur les droits des naturalisés, aide aux camarades éprouvés par la crise économique, assistance à nos veuves de guerre et aux orphelins, etc...

Une telle activité ne peut être déployée qu'avec une bonne entente et un commun accord de tous nos adhérents. Cette entente existe comme le témoignent les nombreuses lettres d'encouragement parvenues à l'Union et par les nouvelles adhésions enregistrées dernièrement.

De grands projets sont en voie de réalisation. La question du caveau, traînant déjà depuis de longues années vient d'être résolue. Le terrain est acheté et sa construction est commencée.

Le désir exprimé par les veuves de guerre réunies le 9 janvier dernier de voir perpétuer les noms de nos camarades tombés au Champ d'honneur va être satisfait. Une plaque de marbre où seront gravés ces noms va bientôt être posée au pied de notre monument à Bagneux.

Dès à présent, l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs envisage d'organiser, à l'image de celle de l'année dernière, une colonie de vacances pour nos orphelins de guerre et pour les enfants de nos camarades.

A ces problèmes d'ordre social, s'ajoutent ceux d'ordre général : intervention auprès des autorités et action publique, avec l'appui de l'U.F.A.C. pour la sauvegarde des droits des naturalisés; vigilance et action contre la renaissance de l'antisémitisme et de la

xénophobie; action pour la défense de la paix et, enfin, défense des intérêts et de l'honneur des Combattants Juifs en France.

Comme hier, l'Union des Engagés Volontaires et An-

—PAR—
le Dr DANOWSKI

ciens Combattants Juifs continuera son travail constructif et, comme hier aussi, elle laisse la porte ouverte à tous les camarades Anciens Combattants qui désirent par leur présence, et par leur sincère dévouement, l'aider dans ses tâches multiples.

Notre Union, comme par le passé, restera forte et unie, car sa cause est noble et juste.

Puissant Meeting à la Mutualité pour défendre les naturalisés

UNE foule très nombreuse est venue, le 23 janvier dernier, au Palais de la Mutualité, pour affirmer son opposition au projet de loi menaçant des centaines de milliers de foyers français et aux mesures arbitraires de dénaturalisation qui frappent actuellement d'honnêtes citoyens, ayant montré leur attachement à la France par le sang versé, au cours de la dernière guerre.

Aux côtés de M^e Etienne NOUVEAU, président du Comité de Défense de la Nationalité Française, qui présidait ce meeting, on reconnaissait notamment MM. SARRAUTE et TETREAU, JACQUES GRESA, ancien questeur de l'Assemblée Nationale; ISI BLUM, secrétaire du Comité de Défense; les professeurs HADAMARD et BOURGUIGNON, Maria RABATE, député; Henri REYNAUD, secrétaire de la C.G.T.; le Dr DANOWSKI, président de notre Union; LAROCHE, MINC, BRASLAVSKI, ADAM, M^e Charles LEDERMAN, VILNER, GRANT, le Général TUBERT, etc...

Ont pris place également à la tribune les familles contre lesquelles des mesures de déchéance de la nationalité française sont en cours : Grojnowski, Ziolkowski, Speter, Krawczyk et Walczak.

M^e Etienne NOUVEAU
Avocat à la Cour

M^e Etienne Nouveau, président du Comité de Défense de la Nationalité Française, qui préside, ouvre le meeting et prononce une allocution stigmatisant

le projet gouvernemental et les mesures qui frappent arbitrairement des citoyens français qui ont acquis la nationalité française en reconnaissance des services rendus à la France. Et l'orateur poursuit :

Il ne s'agit pas d'un texte destiné à poursuivre des crimes (tous les tex-

tes nécessaires existent déjà dans le Code), mais des opinions, en l'occurrence très précisément les opinions politiques qui ne plaisent pas à l'actuel gouvernement. Et il souligne, au terme de son intervention, que c'est la démocratie elle-même qui est menacée.

M^e TETREAU

Avocat au Conseil d'Etat

s'attache à montrer que ce projet de loi porte en lui-même sa propre condamnation. Il consiste en effet à conférer à un gouvernement des pouvoirs qui ne peuvent être en régime démocratique, puisque si la naturalisation est un acte de gouvernement, son retrait est un acte de juridiction, soumis au contrôle d'un juge et l'intéressé ayant les moyens de se défendre. Ainsi, le gouvernement voudrait se substituer à un juge pour prononcer seul, sans procédure, en s'appuyant sur un texte dont la rédaction, vague à souhait, le rendrait applicable à tous sans que l'intéressé puisse avoir un recours quelconque contre une décision dont il ne connaîtrait pas les motifs. Il s'agit là, déclare M^e TETREAU, de « pouvoirs que n'a jamais eu aucun gouvernement français ».

M^e SARRAUTE,

Avocat à la Cour

poursuit la démonstration juridique de l'illégalité du projet gouvernemental, en analysant les diverses modalités des articles 96 et 111 du Code de la Nationalité. Puis, pour illustrer toutes les possibilités que ces textes et les modifications que le gouvernement veut encore leur apporter offrent à l'arbitraire politique, il examine quelques-uns des premiers exemples de cet arbitraire : le cas de M. et Mme SPETER, héros de la Résistance (elle déportée, lui Croix de Guerre), naturalisés en 1941 et « dénaturalisés » en juin dernier sans que soient précisés les faits qui leur sont reprochés; le cas de Michel GROJNOWSKI, en France depuis 22 ans, marié à une Française et père de deux enfants nés en France, engagé volontaire en 1939 et frappé de la même mesure; les cas semblables d'Alexandre KRAWCZICK, en France depuis l'âge de 2 ans, et père de quatre enfants français, mineur, mutilé du travail, et de Stanislas WALZACK, mineur en France, héros de la Résistance française. Le motif réel, mais inavoué de ces mesures, ajoute M^e SARRAUTE, semble être le rôle de ces Polonais de France dans leurs organisations syndicales. Et, après avoir montré les conséquences de ces mesures ce sont 200.000 Français qui risquent d'être arrêtés au petit jour et expulsés, leur famille disloquée et vouée à la misère. L'orateur conclut en dénonçant cette grave violation de la Constitution Française et de l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée des Nations Unies.

Maria RABATE, député

Il est inadmissible de faire des femmes et des hommes qui ont été naturalisés, des Français diminués.

Il n'est pas possible de laisser à la seule administration l'appréciation de l'« assimilation à la Communauté française ».

Il n'est pas possible d'envisager même que des centaines de milliers de Français risquent d'être du jour au lendemain, si leurs opinions politiques, syndi-

H. FALINOWER.

(Suite en page 2)



L'assistance suit avec attention les interventions des orateurs

Les 14 et 15 Mars : 4^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Le IV^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E. qui doit tenir ses assises les 14 et 15 mars prochain, au Cercle Militaire, à Paris, se déroulera à un moment particulièrement grave.

En effet, à part les revendications des Anciens Combattants, toujours insatisfaites, et les menaces pour la paix sur lesquelles il aura à débattre, des problèmes d'une extrême importance se posent encore devant le Congrès.

1. Le danger du projet de loi déposé par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée Nationale et tendant à donner à l'administration la possibilité du retrait de la Nationalité Française aux Anciens Combattants d'origine étrangère qu'ils ont acquis au prix de leur sang et des plus grands sacrifices. Ce projet est considéré par nous, Anciens Combattants Etrangers comme un

soufflet moral à part le préjudice matériel qu'il peut nous causer. Nous considérons et nous considérerons toujours que l'acquisition de la Nationalité Française était pour nous une juste récompense pour les preuves de patriotisme que nous avons donné à notre patrie d'adoption dans les moments les plus difficiles. Nous ne concevons donc pas qu'on puisse mettre en doute notre patriotisme et nous accorder une nationalité conditionnelle. Nous avons gagné tous nos droits et nous comptons les défendre avec le même dévouement avec lequel nous avons défendu la France.

2. L'U.G.E.V.R.E., d'autre part, est menacé de tentatives de division venant de certains milieux et pour des raisons bien définies. Nous disons cela parce que nous connaissons particulièrement ces tentatives, ces milieux et les mobiles qui les poussent à un mo-

ment où dans la lutte pour la défense de nos droits. L'Union est plus que jamais nécessaire. De telles tentatives accusent elles-mêmes leurs auteurs et les jugent. Les camarades de notre Union ont répondu comme il convient à ces diviseurs en serrant les rangs autour de notre organisation, lui rendant justice de son action pour la défense de nos intérêts d'Anciens Combattants. Il en sera de même pour l'U.G.E.V.R.E.

Tous les camarades Anciens Combattants d'origine étrangère se grouperont autour de leur fédération. L'U.G.E.V.R.E. qui, inlassablement depuis des années, les défend.

C'est pour ces raisons que le prochain Congrès de l'U.G.E.V.R.E. sera un triomphe de l'unité des Anciens Combattants d'origine étrangère.

Pour la défense de la nationalité française

(Suite de la 1^{re} page)

cales, religieuses déplaisent, déchus de leur nationalité par mesure administrative et expulsés, sans même pouvoir s'expliquer, se défendre.

Ceci est contraire aux vrais traditions même de la France que chantèrent maints poètes, que saluèrent pour son accueil libéral, tant de proscrits.

Déclaration

de M. Claude BOURDET

... Tous les Français doivent comprendre que s'ils cèdent à la cruauté et à l'égoïsme de cette minorité de réactionnaires qui veulent restreindre la patrie à ceux qui servent leurs desseins, la pire immoralité se glissera dans les relations de l'homme et de l'Etat. Ceux qui aspirent à devenir Français, ceux qui le sont depuis peu, vont être terrorisés; leur famille, leur vie pourront être brisées au gré d'un indicateur de police; les meilleurs se détourneront d'une telle patrie, et iront vers d'autres rivages; les autres, par faiblesse ou désespoir, deviendront les outils de la police pour que celui-ci les épargne.

Et, enfin, par cette porte entrouverte, l'arbitraire le plus odieux entrera bientôt largement. Si le principe de l'inviolabilité de la nationalité est atteint, d'autres lois pourront suivre et suivront : à mesure des crimes plus effarants que l'on découvrira ou que l'on inventera, ce seront de nouvelles catégories de citoyens que l'on rejettera, au gré de la police du moment, de la communauté de la patrie. Souvenons-nous de Vichy, des gaullistes et des juifs « dénationalisés ». Souvenons-nous qu'un des théoriciens de Vichy a écrit : « Il y a en France un petit nombre de Français juifs, et un grand nombre de juifs qui ont escroqué la nationalité française. » Personne n'est à l'abri de cette boue, et tout le monde doit faire front contre la lâcheté et l'injustice. Si un parlementaire ose voter cette loi, c'est lui qui déshonore la France. Il ne mérite plus que l'horreur et le mépris. On peut pardonner toutes les erreurs, mais pas la bassesse du cœur. Il faut dresser ici le barrage de l'honneur français.

Henri RAYNAUD

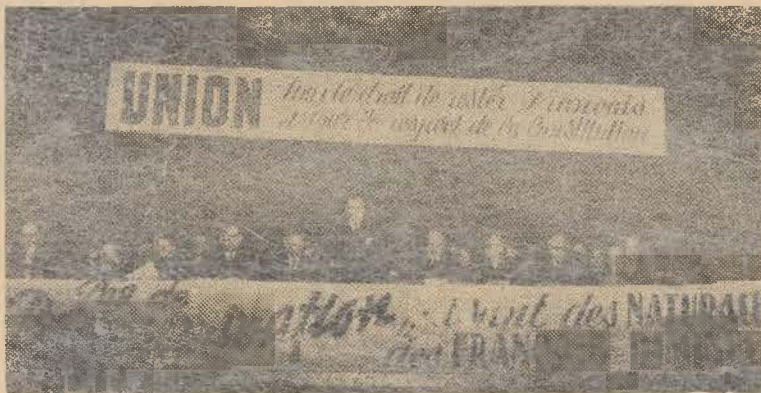
Secrétaire de la C.G.T.

La Confédération Générale du Travail, fidèle au glorieux passé de la classe ouvrière et à sa lutte constante pour les libertés et le respect des principes démocratiques, se devait d'être au premier rang du rassemblement des organisations et personnalités républicaines au sein du Comité de Défense de la Nationalité Française et de joindre sa voix à celle de toutes les consciences soucieuses de faire respecter les traditions françaises et les libertés constitutionnelles.

... On doit dire qu'un tel projet de loi ouvre la porte à de

an, le pouvoir d'annuler la naturalisation obtenue. Du moins, ce pouvoir est-il limité par le recours au Conseil d'Etat et nous avons connu des cas, celui de Gromb, par exemple, où le Conseil d'Etat annulait l'annulation. Le projet que nous combattons maintient la possibilité du recours, mais il rend à peu près inopérant, et il donne à l'administration quatre ans de plus pour dénationaliser à son gré.

Qu'est-ce à dire dans la pratique? Que, pendant les cinq années qui suivent sa naturalisation, le nouveau citoyen français n'aura pas la pleine jouissance de ses droits de citoyen. Il les exercera sous le contrôle et la me-



La tribune au Meeting de la Mutualité.

scandaleuses mesures, faisant fi des origines séculaires de familles françaises et bousculant brutalement le processus de formation de la Nation française.

Quelles que soient les raisons derrière lesquelles on peut tenter de masquer de telles mesures elles sont et restent des mesures liberticides, qui portent atteinte aux traditions généreuses de la France, des mesures violant les droits de l'homme et du citoyen, les libertés constitutionnelles et l'intégrité de la Nation.

Déclaration

de M. Emile KAHN

Secrétaire Général de la Ligue des Droits de l'Homme

... Le Code de la Nationalité, tel qu'il est encore, a des défauts certains : il laisse à l'autorité administrative, dans le délai d'un

nace : s'il déplait au gouvernement, celui-ci pourra, quand il voudra, comme il voudra, le frapper de déchéance. Et quel sera l'effet de cette déchéance? Redevenu un étranger, le dénationalisé pourra être expulsé sans garanties et sans délai.

L'expulsion est restée, au mépris des dispositions protectrices de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui sont violées quotidiennement, le droit absolu des gouvernements, l'instrument de l'arbitraire policier, et, pour tout étranger, une menace permanente. Il lui faut, ou s'abstenir de toute apparence d'opposition aux pouvoirs publics, ou s'exposer à être chassé brutalement.

Nous le combattons, parce qu'il est inique. Nous le combattons parce qu'il multiplie les facilités de l'arbitraire. Nous le combattons parce qu'il se situe dans une série de mesures restreignant de plus en plus la liberté d'opinion, mutilant de plus en plus les droits de l'homme, et poussant peu à peu notre démocratie dans la voie du totalitarisme, du corporatisme et de la « chasse aux sorcières ». Il dépend de nous de faire barrage à ce courant : si nous savons éclairer tous les Français sur ses éclaircir tous les Français sur ces dans une même protestation, le projet ne passera pas.

Une délégation est reçue par M. LACAZE à l'Assemblée Nationale

Le mardi 27 janvier, une délégation du Comité de Défense de la Nationalité Française, composée de M^{rs} Etienne Nouveau, André Blumel, R. Sarraute, M. Adam, et notre camarade Isi Blum, a été reçue à l'Assemblée Nationale par M. Lacaze, rapporteur à la Commission de Justice du projet gouvernemental tendant à modifier l'art. 111 du Code de la Nationalité.

La délégation a, au cours de l'audience, qui a duré plus d'une demi-heure, fait con-

naître au rapporteur l'émotion qu'a soulevée dans tous les milieux de l'opinion publique, le projet de loi en question, et souligné son caractère antidémocratique et en opposition aux traditions républicaines de notre pays.

M. Lacaze a promis de prendre en considération les observations sérieuses et fondées de la délégation.

Le 11 Février, à 20 h. 30 ASSEMBLEE d'INFORMATION de l'U.G.E.V.R.E.

Une assemblée d'information des Associations d'Anciens Combattants d'origine étrangère (adhérents et non adhérents à l'U.G.E.V.R.E.), aura lieu le mercredi 11 février, à 21 h., au siège de l'U.G.E.V.R.E., 120, rue Vieille-du-Temple.

Motion contre le meeting d' "Aspects de la France"

Les Anciens Combattants Juifs qui ont tout particulièrement souffert au cours de la dernière guerre mondiale, réunis en assemblée d'information le 6 janvier 1953, à l'Hôtel Moderne, au nombre de 800, persuadés d'exprimer le sentiment de toutes les victimes de la guerre.

Elèvent la protestation la plus véhémente contre l'organisation, le 9 janvier prochain, en plein Paris, d'un meeting antisémite, patroné par Aspects de la France, avec la participation de Xavier Vallat, responsable de la déportation de 120.000 Juifs de France. L'annonce d'une telle manifestation constitue un outrage contre les Anciens Combattants, les Résistants et toutes les victimes des persécutions antisémites et une insulte à la mémoire de tous nos héros tombés pour l'indépendance de la France et pour la liberté. Demandent aux pouvoirs publics d'interdire le meeting du 9 janvier, à Pleyel.

Cérémonie à la mémoire des Bessarabiens morts pour la France

Dimanche 25 janvier s'est déroulée, au cimetière de Bagneux, une émouvante cérémonie du souvenir, en l'honneur des Bessarabiens de France, tombés au Champ d'honneur, au cours de la dernière guerre.

Notre organisation, invitée, a tenu à s'associer à cette manifestation à laquelle notre président, le docteur Danowski, a pris la parole.

POUR le pécule, la Carte du Combattant, les Pensions d'Invalidité, les décorations.

adressez-vous à notre siège : tous les jours de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30; le dimanche, de 10 h. à midi : à la permanence, au Café-Tabac, 12, Boulevard de la Villette (métro Belleville), et au Café, 27, boulevard du Temple (métro République).

Pour nos orphelins de guerre

En prenant une carte de soutien de 100 francs au profit des Colonies de Vacances pour nos orphelins de guerre, vous participerez à la tombola gratuite dont le tirage aura lieu au mois de juin prochain.

50 GROS LOTS, DONT :

1. Voyage en Israël — 2. 14 jours en Autriche — 3. 14 jours en Suisse — 4. 10 jours en Italie — 5. Frigidaire électrique — 6. Aspirateur — 7. Poste de T.S.F., etc... etc...

AIDEZ-NOUS A RENFORCER NOTRE TRAVAIL SOCIAL

Parmi les multiples tâches fixées par notre dernière assemblée générale, celle d'intensifier le travail d'aide et de solidarité sociale occupe une place importante. Si sur de nombreux problèmes que notre Union a journellement à résoudre, il peut y avoir parfois des discussions et même des divergences de vue quant à la manière de les réaliser, le problème de l'activité sociale obtient toujours l'unanimité.

On est obligé de reconnaître que c'est un problème douloureux et qui revêt des proportions imprévues.

Avec l'aggravation de la situation économique dans notre pays, l'extension du chômage, le manque de travail régulier, de nombreuses familles d'Anciens Combattants se trouvent dans des situations graves que nous étions loin de soupçonner.

Parmi nos nombreuses veuves de guerre et leurs orphelins, dont la plupart n'ont que de maigres pensions pour vivre, beaucoup ont été jetés dans une situation tri-

par
CZARNY

sant la misère par l'augmentation du coût de la vie.

Certes, notre Union, en liaison avec toutes les organisations d'Anciens Combattants, lutte pour la revalorisation des pensions, afin de permettre aux victimes de la guerre de vivre décemment... Mais en attendant?...

Il ne se passe pas de jour où nous ne recevions des lettres ou des visites de nos camarades demandant une aide pécuniaire pour pouvoir traverser cette période critique. Ceux-ci parce que malades eux-mêmes, ne pouvant pas travailler et ayant des charges de famille. Ceux-là hélas très nombreux pour leurs enfants malades qui nécessitent un secours urgent. Il est impossible de citer tous les cas qui se présentent devant nous tant ils sont nombreux. Pour les camarades responsa-

bles du travail social, le problème est douloureux et complexe étant donné les maigres ressources dont nous disposons. Néanmoins, nous nous penchons toujours sérieusement sur chaque demande et essayons, dans la mesure du possible, d'exprimer la solidarité des Anciens Combattants.

L'insiste pour que nos camarades comprennent que c'est l'ensemble de notre organisation qui doit aider la commission sociale dans ces tâches.

En outre, nous aurons bientôt à organiser notre colonie de vacances pour nos orphelins. Nous voulons encore l'améliorer par rapport à celle de l'année dernière qui a donné satisfaction à tous.

Pourrons-nous faire encore mieux cette année?

Tout dépend de nous. Si chaque camarade apporte sa modeste contribution au travail que nous allons organiser, s'il répond favorablement à notre appel, nous pourrions réaliser avec honneur les décisions de notre assemblée générale.

Résolution adoptée au meeting du 23 Janvier

Les Parisiens et les Parisiennes réunis le 23 janvier 1953, salle de la Mutualité, à l'appel du Comité de Défense de la Nationalité Française,

Elèvent une protestation indignée contre l'application abusive de l'article 96 du Code de la Nationalité, au mépris des libertés constitutionnelles et contre le projet gouvernemental n° 4.053 tendant à modifier l'article 111 du Code, afin de justifier et de légaliser les sanctions ordonnées arbitrairement contre des Français ayant acquis la nationalité française par la naturalisation.

— Dénoncent le caractère anticonstitutionnel des procédures déjà engagées parce qu'elles mettent en échec la liberté d'opinion. Elles ont pour but de retirer la nationalité à des hommes et à des femmes qui ont prouvé leur attachement à la France par leur attitude courageuse, leurs sacrifices désintéressés dans les rangs de l'Armée Française, parmi les combattants volontaires de la Résistance et au service de l'économie française;

— Soulignent l'analogie entre de telles mesures, véritable réglementation d'exception qui menacent plus spécialement les milieux démocratiques et les travailleurs des secteurs vitaux de l'économie française, et le texte élaboré le 22 juillet 1940 par les traités de Vichy en vue de réviser les naturalisations et qui fut suivi de retraits de nationalité prononcés à l'encontre de Français de naissance, coupables d'affirmer leur patriotisme.

— Demandent instamment aux Parlementaires, aux élus municipaux et départementaux, aux groupements et organisations de joindre leur protestation et leur action à celle du Comité de Défense de la Nationalité Française qui alerte l'opinion républicaine sur cette question du retrait de la nationalité, qui touche plusieurs centaines de milliers de foyers français;

— S'engagent à s'unir pour faire échec aux menaces dirigées contre les Français naturalisés — partie intégrante de la France — qu'ils assurent de leur vigilante solidarité. Ils dénoncent ces mesures comme étant une véritable atteinte à la constitution et à l'ensemble des libertés du peuple français.

REUNIS EN ASSEMBLEE D'INFORMATION, LE 6 JANVIER 1953

les Anciens Combattants Juifs réaffirment leur volonté de rester unis

Le 6 janvier dernier, la grande salle de l'Hôtel Moderne était trop petite pour contenir tous les camarades venus à l'Assemblée d'Information de leur organisation. Jamais encore dans le passé un aussi grand nombre de Combattants n'avait assisté à une assemblée de ce genre.

Si les Anciens Combattants Juifs sont venus en masse, c'est parce qu'ils voulaient démontrer, par leur présence, par leurs interventions et par leurs applaudissements enthousiastes, leur fidélité et leur attachement à la grande organisation qui a su, pendant huit ans, dignement et malgré maints obstacles, défendre et servir la cause de ses adhérents.

Trois sections de province, celles de Lyon, de Nancy et de Lens, ont tenu, à cette occasion, à envoyer leurs délégués afin de montrer que les combattants de ces villes étaient aussi pour le maintien de l'unité que certains veulent briser.

Ceux qui ont honteusement déserté l'organisation ne sont pas venus, malgré l'invitation qui leur avait été faite, pour s'expliquer devant les Combattants Juifs.

Ils n'ont pas osé venir car ils savaient que la grande

masse des anciens combattants condamne leurs tentatives de division.

L'assemblée d'information du 6 janvier a été une réponse vigoureuse aux diviseurs et a confirmé l'ardent désir des anciens combattants de rester forts et unis.

L'assemblée a été ouverte par notre camarade CZARNY, qui invita à prendre place à la tribune tous les membres du Comité Directeur.

Après une brève allocution du président, le Dr DĄNOWSKI, le secrétaire général ISI BLUM fit un rapport sur la situation dans l'organisation (nous donnons par ailleurs des extraits de ce rapport).

A la discussion, prirent part les camarades ROSENFARB (Nancy), CYMBALISTE (Lens), WEINSTEIN (Lyon), ZAJDENBERG, KENIG, MOSLER, GUTMAN, Mme PFEFER.

A la fin de l'assemblée, une résolution condamnant les tentatives de division et appelant à renforcer l'unité au sein de l'organisation fut adoptée à l'unanimité moins une abstention.

La délégation de Nancy fait appel à l'union

Une importante délégation composée des camarades Rosenfarb, président; Daum, Gaerman, Gorowol, et Kobrinec, membres du Comité, est venue à l'Assemblée d'Information apporter le salut fraternel des Combattants Juifs de Nancy.

M. Rosenfarb a exprimé l'amertume de toute la section nancéienne devant les tentatives de porter atteinte à l'unité de l'organisation des anciens combattants et a lancé un vibrant appel à maintenir l'intégrité de l'Union des Anciens Combattants Juifs dans un moment où l'unité est plus que jamais indispensable.

Voici la déclaration qui a été faite par le camarade Daum, au nom du Comité de Nancy :

Chers Camarades,
Lorsque nous nous sommes engagés en 1939, et avons combattu ensemble pour la même cause, on n'a pas demandé à l'un ou à l'autre son appartenance politique, nous étions tous des camarades, nous étions tous unis. Jusqu'à ce jour, malgré nos divergences d'opinion, malgré les obstacles que nous avons eu à franchir nous avons obtenu des résultats remarquables. Inutile de les citer, tout le monde les connaît.

Aujourd'hui, nous avons des problèmes importants à résoudre, des problèmes qui intéressent tous les combattants juifs : la défense contre la menace qui pèse sur les naturalisés, la vague d'antisémitisme qui devient tous les jours plus forte et contre laquelle nous devons lutter, la défense de nos droits de combattants et de citoyens. Devant de tels problèmes, nous devons plus que jamais rester unis.

Depuis un certain temps, des querelles ont surgi entre nous : on dirait que certaines personnes ont la volonté même s'il faut pour cela sacrifier nos intérêts vitaux, de briser l'organisation des anciens combattants juifs.

La section de Nancy appelle tous les camarades qui sont réunis ici et tous les anciens combattants juifs de France, à faire l'impossible pour maintenir l'unité.

L'union fait la force.

LYON, la plus importante section de province, reste fidèle à l'UNITÉ des Anciens Combattants

Après une intéressante intervention, soulignant l'importance de l'activité de sa section, M. WEINSTEIN, délégué de Lyon, présenta au nom du Comité la résolution suivante :

« Le Comité de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Lyon, réuni le lundi 5 janvier 1953, en séance plénière,

« Délégué le camarade WEINSTEIN à l'Assemblée d'Information du 6 janvier, à Paris,

« A le plaisir d'informer l'Assemblée d'Information que l'unité a été maintenue au sein de sa section malgré les tentatives de division,

« Emet le vœu que tout soit mis en œuvre afin de sauvegarder cette unité, indispensable pour l'aboutissement de nos revendications.

Le Président : M. ROTHBERG.

Les Veuves et les Familles de nos Morts CONTRE LES DIVISEURS

Les veuves et les parents de nos morts, qui reposent au pied du monument, à Bagneux, ont exprimé au cours d'une réunion, le 9 janvier dernier, leur indignation devant les tentatives de division d'Orfus et de ses amis. Ces familles douloureusement éprouvées par la guerre, apprécient le travail qui a été accompli par notre organisation en faveur des veuves et des orphelins et pour perpétuer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

C'est pourquoi elles ont une fois de plus, et avec force, exprimé toute leur sympathie et leur attachement à l'organisation des Anciens Combattants Juifs.

EXTRAITS DU DISCOURS D'ISI BLUM

Notre Union est rentrée dans la neuvième année de son existence. Les Combattants Juifs qui sont revenus des fronts, de la captivité, de la Résistance, des camps d'extermination se sont, depuis les premiers jours groupés dans leur organisation, pour mieux et plus efficacement défendre leurs droits.

Pendant huit ans, quelques dizaines de camarades dévoués, ont, en sacrifiant leur temps et leur santé et avec l'appui de tous les adhérents, édifié une des plus belles institutions de notre communauté qui a, par ses réalisations, gagné l'estime générale.

Des milliers de combattants sont passés pendant cette période aux bureaux de notre siège, où ils étaient toujours reçus fraternellement et avec la plus grande amitié. Ils ont su apprécier l'aide que l'organisation leur apportait devant les difficultés auxquelles ils se heurtaient.

L'organisation les a aidés, pendant la première période, après la Libération, à régler leur situation administrative concernant l'autorisation de séjour, de la carte de commerçant, ainsi que la récupération de leurs logements spoliés.

En ce qui concerne les naturalisations, aucune organisation n'a fait autant que l'Union des Anciens Combattants Juifs qui peut enregistrer à son actif, avec fierté, 2.500 combattants et veuves de guerre naturalisés.

L'organisation n'a jamais oublié son devoir à l'égard des invalides nécessiteux, des veuves et des orphelins. Et malgré les difficultés financières, ne bénéficiant d'aucune subvention, notre Union a, avec ses propres et modestes moyens, tout fait pour manifester la solidarité fraternelle des Anciens Combattants envers leurs camarades malades ou envers les veuves, auxquelles a été donnée notamment la possibilité d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances.

Nous n'avons pas non plus oublié nos héros. Nous avons aidé un grand nombre de familles à ramener le corps de leurs êtres chers des champs de bataille et érigé sur la tombe commune un monument digne qui témoignera aux générations futures de l'héroïsme des Juifs de France, de la participation des immigrés Juifs de France à la lutte

et à la victoire contre le nazisme.

Ayant combattu et versé leur sang contre le fascisme, les Anciens Combattants Juifs ne pouvaient rester indifférents devant la recrudescence de l'antisémitisme en France et c'est pourquoi ils ont mené de multiples campagnes et entrepris diverses actions contre cette propagande néfaste.

Notre organisation a exprimé à coup sûr le sentiment de tous les Anciens Combattants, de toutes les victimes de la guerre, sans exception, en prenant une part active à toutes les initiatives qui avaient pour but de sauver la paix. Rappelons, entre autres, ses protestations contre la libération de Xavier Vallat et d'autres criminels de guerre, son action contre le réarmement de l'Allemagne et contre la renaissance du nazisme.

Aujourd'hui, notre organisation est à l'avant-garde dans l'action pour la défense des droits des naturalisés. Ayant accompli notre devoir lorsque notre patrie d'adoption était en danger, nous ne pouvons admettre, après avoir acquis la nationalité française, de devenir une catégorie de citoyens de seconde zone.

Nous avons le sentiment, en défendant nos droits actuellement menacés, de défendre une fois de plus les intérêts de la France, de défendre la liberté et les droits de l'homme.

Toute l'activité de notre grande organisation unitaire a toujours correspondu aux intérêts de tous les Anciens Combattants Juifs, sans exception et sans distinction de leurs convictions idéologiques ou politiques.

D'ISI BLUM

Toutes les décisions ont toujours été adoptées à l'unanimité, car nous savions toujours écarter ce qui pouvait nous diviser et rechercher ce qui pouvait nous unir.

C'est pourquoi, la grande masse des Anciens Combattants Juifs n'a pas suivi Orfus et ses amis, qui ont déserté l'organisation sans aucun motif valable, obéissant uniquement à des ordres extérieurs, contraires aux intérêts des Anciens Combattants.

(Suite en page 4)

LENS

Pour le maintien de l'unité

M. Maurice CYMBALISTA rappelle, dans une émouvante intervention, les sacrifices des Juifs au cours de la dernière guerre et les pertes particulièrement cruelles subies par la communauté de sa ville.

Ce serait trahir la mémoire de nos morts, s'écrit l'orateur, que de se laisser diviser dans un moment où l'union la plus fraternelle est indispensable. C'est pourquoi nous ferons tout pour rester unis.

MOTION adoptée à l'unanimité

Les Anciens Combattants Juifs, réunis le 6 janvier dernier, salle de l'Hôtel Moderne, au nombre de 800 et en présence des délégations des sections de Lyon, Nancy et Lens, soulignent avec force la nécessité de sauvegarder et de renforcer l'unité de leur organisation, l'unité qui s'est forgée sur les champs de bataille, dans la lutte contre l'hitlérisme et dans les camps nazis.

Cette unité est, en ce moment plus que jamais indispensable quand l'antisémitisme se renforce dans le pays, quand, en plein Paris, les fascistes clament : « A morts les Juifs ! » (comme ce fut le cas lors de l'agression commise contre M. Pierre-Bloch) ; quand Xavier Vallat, le bourreau de 120.000 Juifs de France, est annoncé comme orateur à un meeting antisémite, quand de graves menaces pèsent sur les naturalisés, quand doivent être défendus les droits des victimes de la guerre.

Les Anciens Combattants condamnent avec la plus grande indignation, l'attitude de quelques membres du Comité, Orfus en tête, qui, en reniant la charte unitaire de l'organisation et les décisions

de la dernière assemblée générale, ont tenté de diviser l'association, en plaçant leurs intérêts partisans au-dessus des intérêts vitaux des Anciens Combattants Juifs et de leur unité.

Dénoncent comme antidémocratique et vexatoire pour les Anciens Combattants Juifs, le fait que ce groupe de diviseurs n'a pas estimé utile de venir à l'Assemblée défendre son point de vue devant les adhérents. Cela prouve que ce groupe craint de se rencontrer face à face avec la masse des Combattants sachant que l'énorme majorité des Anciens Combattants Juifs condamne leur travail de division.

S'engagent à rester unis derrière le Comité directeur, à le soutenir dans toutes ses actions et initiatives pour la défense des droits et de l'honneur des Anciens Combattants Juifs, dans son action, en étroite collaboration avec le mouvement combattant, contre l'antisémitisme et pour la paix, contre le projet de loi menaçant les naturalisés, contre la revanche des nazis et de Vichy. Les Anciens Combattants Juifs resteront ainsi fidèles à la mémoire des héros tombés au Champ d'honneur.



Un regard sur la salle pendant l'Assemblée.

Le 17 Janvier dernier, aux Champs-Élysées Une manifestation patriotique s'est déroulée contre la restauration de la puissance de Krupp et la renaissance du militarisme allemand

Des milliers de personnes ont défilé le 17 janvier dernier sur l'avenue des Champs-Élysées pour protester contre le projet de remise à Alfred Krupp d'une somme de 50 milliards à titre de dommage de guerre et contre la renaissance du militarisme allemand.

Beaucoup d'anciens combattants des deux guerres ont répondu à l'appel des personnalités qui avaient pris l'initiative de cette manifestation patriotique et d'unité nationale.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué :

M^r Etienne Nouveau, le Dr Borel, Mme Rose Guérin, et Mme Mathilde Péri, le général Petit, l'abbé Boullier, Léo Hamon, André Tourné, Félix Brun, Engel, Claude Bourdet, André Denis, Yves Farges, etc...

Arrivé devant le Grand Palais, la foule s'arrête et chante *La Marseillaise* et *Le Chant des Partisans*.

Juché sur un socle, M^r Etienne Nouveau prononce une allocution en dénonçant le scandale des 50 milliards promis à Krupp et en exaltant l'union réalisée et il conclut :

— La misérable qui soutint l'effort de guerre allemand et qui a, grâce à sa puissance financière, subventionné et créé l'hitlérisme, l'homme qui a fait Hitler, redevenu l'homme le plus puissant parce que le plus riche du monde... voilà ce contre quoi les Français unanimes se dressent aujourd'hui et non pas seulement des associations, des groupements, mais l'homme seul, celui de la rue, tous protestent et crient à la trahison et à la folie.

Une politique ou une union de gouvernements qui aboutiraient à de telles aberrations ne pourraient que trouver dressés contre eux, non seulement le peuple français, mais tous les peuples de la terre s'ils étaient dûment avertis.

Crions tous : A bas Krupp !
Vive la France ! A bas la guerre !
Des milliers de poitrines lui répondent :

— A bas la guerre !

Notre organisation donne son adhésion

Notre organisation a été invitée par le groupe de personnalités ayant pris l'initiative de cette manifestation à y donner son adhésion.

Nous reproduisons ci-dessous la réponse que notre comité a adressée au Comité d'initiative et nous sommes convaincus qu'elle reflète les sentiments de l'ensemble de nos camarades.

Monsieur,

Notre Comité qui s'est réuni le 12 janvier, a examiné votre lettre ainsi que la circulaire jointe du 15 décembre 1952, invitant notre organisation à participer à la ma-

nifestation que vous organisez le 17 janvier, aux Champs-Élysées.

Inutile de vous dire que les Anciens Combattants Juifs, qui ont particulièrement souffert de la dernière guerre, sont avec vous et avec tous ceux qui participent contre la politique qui tend à rendre les armes à ceux qui ont fait tant de mal à l'humanité.

C'est pourquoi notre organisation répond favorablement à votre appel et sera présente à la manifestation que vous organisez.

Recevez, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le Président :
Dr DANOWSKI.

Le Secrétaire Général :
ISI BLUM.



Le cortège descend les Champs-Élysées.

Pour la grâce des Rosenberg

Le 13 janvier dernier, nos camarades le Docteur Danowski, Isi Blum, Salomon, Haitman et Maier se sont rendus en délégation auprès de l'Ambassade des Etats-Unis, pour remettre une résolution demandant au Président Truman la grâce pour les époux Rosenberg.

La Carte de Combattant

De nombreux camarades de notre organisation ont obtenu leur carte du combattant.

A partir du prochain numéro de « Notre Volonté », nous commencerons la publication de leurs noms.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PRIORITÉ

Le « Bulletin Municipal » a publié le renouvellement des cartes de priorité des mutilés de guerre.

Les intéressés doivent se présenter à la préfecture de police, munis des pièces réglementaires, de 8 h. 30 à 18 h. 15, aux dates suivantes :

Du lundi 12 janvier au samedi 17, pour les cartes numérotées de 1 à 10.000; du 19 janvier au 24, de 10.001 à 20.000; du 26 janvier au 31, de 20.001 à 30.000; du 2 février au 7, de 30.001 à 40.000; du 9 au 14, de 40.001 à 50.000; du 16 au 21, de 50.001 à 60.000; du 23 au 28, de 60.001 à 70.000; du 2 mars au 7, de 70.001 à 80.000; du 9 au 14, de 80.001 jusqu'à la fin.

Les cartes des mutilés de guerre bénéficiaires de l'article 10 seront échangées sans distinction de numéro, du 12 janvier au 14 mars.

DISCOURS D'ISI BLUM

(Suite de la page 3)

Les Anciens Combattants sont restés unis dans leur organisation parce qu'ils savent que plus que jamais l'union la plus large est nécessaire à l'heure actuelle où de sérieuses menaces pèsent sur les droits acquis au prix de tant de sacrifices.

Les diviseurs tentent de former une autre organisation, ils emploient des procédés déshonorants d'intimidation et de chantage pour détacher un certain nombre de camarades de notre Union. Mais

les Anciens Combattants se détournent avec mépris de ces diviseurs et restent plus que jamais attachés à leur organisation.

Au cours des dernières semaines de nouveaux adhérents sont venus renforcer nos rangs.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs poursuivra la route qu'elle s'est tracée depuis huit ans : défendre et servir les intérêts de tous les Combattants.

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Je souffre du foie...

(Suite et fin)

Dans notre premier article à ce sujet (voir « Notre Volonté » du mois de décembre 1952), nous avons insisté sur les multiples fonctions du foie, sur son rôle, très important dans la détoxification de l'organisme et nous avons également expliqué pourquoi les troubles hépatiques sont tellement répandus. Aujourd'hui, nous nous arrêtons sur les maladies mêmes de cet organe important.

Chez les alcooliques chroniques, il s'agit d'une maladie de foie très grave qui s'appelle la cirrhose hépatique. Ce sont les cellules de l'organe même qui sont attaquées par l'alcool-poison et qui sont détruites petit à petit. Ces cirrhotiques ont un teint jaunâtre, ils maigrissent, présentent un grand ventre rempli d'un liquide limpide (ascite). A l'examen, on trouve soit un foie grand, soit un foie alcoolisé. Ces malades meurent jeunes. Si un alcoolique a la volonté d'arrêter la boisson ou le cou-

rage de se soumettre à temps à un traitement de désintoxication, il peut encore être sauvé.

Dans les troubles des fonctions hépatiques, nous notons une série de maladies de soi-disant petit hépatisme : l'insomnie, la somnolence après le repas, digestions pénibles, langue chargée et empâtée surtout le matin, renvois amers, etc... Les maladies les plus répandues du foie sont dues aux troubles de la fonction biliaire de cet organe. Le foie produit la bile qui joue un rôle important dans la digestion et l'assimilation de la graisse. La bile est produite par les cellules hépatiques, elle est conservée dans son réservoir, la vésicule biliaire et de là elle se dirige vers l'intestin où elle remplit ses fonctions digestives. Les troubles digestifs peuvent être provoqués par l'insuffisance de la production de la bile, mais dans la plupart des cas, c'est la vésicule biliaire qui est malade, soit par l'inflammation chronique soit par la production de calculs qui réalisent souvent une obstruction de la porte d'entrée ou de sortie. Dans tous ces cas des crises hépatiques se produisent qui prennent parfois une allure dramatique : température élevée, douleurs atroces irradiées souvent vers l'épaule gauche, danger d'une infection, etc... Dans la plupart des cas, après un traitement approprié, ces crises se calment mais ils ont une tendance vers la répétition et elles mènent à des adhérences de la vésicule biliaire et de l'intestin. Très souvent, une opération, c'est-à-dire l'ablation (enlèvement) de la vésicule biliaire est indispensable, mais soignée à temps, elle peut être évitée. On trouve très souvent chez ces malades également des calculs dans les reins.

La question de la digestion et de l'assimilation de la graisse, fonctions importantes du foie, joue aujourd'hui un rôle important dans une autre maladie, celle de l'âge mur de la sclérose des vaisseaux ou l'artériosclérose.

Selon les dernières théories des savants, cette artériosclérose, c'est-à-dire le durcissement des parois des vaisseaux, est due au fait qu'un produit provenant de la digestion de la graisse et qu'on appelle le cholestérol se pose sur les parois des vaisseaux du cœur, du cerveau, des reins, etc... C'est le vieillissement de l'organisme. Le problème n'est pas encore éclairci, car on ne sait pas non plus pourquoi chez certains malades qui ont dans leur sang 3 à 4 gr. ou plus de cholestérol (au lieu de 1 gr. 80, taux normal) aucune sclérose ne se produit et chez les autres avec un taux normal de cholestérol une artériosclérose se déclare. Une chose est claire, si, il y a quelques années à tous les hypertendus (tension artérielle élevée) artériosclérose on a défendu une alimentation carnée, aujourd'hui on leur conseille de diminuer la consommation des graisses car c'est à partir des graisses mal assimilées probablement que le cholestérol se pose sur les parois des vaisseaux et les sclérose.

Les troubles gastro-intestinaux, certaines maladies infectieuses comme paludisme, typhoïde, certaines formes de grippe (cette année ce n'est pas encore le cas) peuvent donner et donnent souvent comme complication des troubles hépatiques et même la jaunisse qui n'est pas autre chose que la pénétration de la bile dans la circulation sanguine au lieu dans l'intestin.

Les troubles hépatiques et biliaires ont également une répercussion sur les maladies nerveuses. Professeur Baruk traite certains malades dépressifs entre autres par l'administration des chalogues, c'est-à-dire des médicaments qui chassent la bile de la vésicule biliaire dans l'intestin.

Ainsi nous voyons la multiplicité des maladies de foie dont nous avons brièvement énumérées quelques-unes faute de place. On comprend mieux pourquoi les médecins en examinant attentivement les malades se penchent souvent sur son foie en supposant que certains troubles de l'organisme non éclaircis par les autres recherches et examens peuvent être attribués à des troubles hépatiques.

Docteur S. BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

EN ONZE HEURES DE VOL

Paris-Tel Aviv

tous les Lundi et Jeudi par les Quadri-moteurs confortables (Skymasters) de

EL AL

LIGNES AERIENNES NATIONALES D'ISRAEL S.A.

TEL-AVIV PARIS NEW-YORK LONDRES ROME ZURICH NAPLES

réservez vos places dans les Agences ou à nos Bureaux

ATTENTION ! MARCHANDS DE PARIS ET DE PROVINCE

Vous trouverez un grand choix
d'IMPERMEABLES ET SHORTS
POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS

EN TOUTES COULEURS
ET DE POPELINES REVERSIBLES POUR FEMMES
GRAND CHOIX D'ARTICLES EN PLASTIC

RACHE, 13, Rue Bleue, Paris-9^e - PRO. 00-05

FABRIQUE DE BIJOUTERIE -- JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU -- PARIS (3^e)

Tél. : ARCHIVES 23-10

Autobus : 66, 75

Réduction aux membres de l'Union

Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13

Maison de confiance

Le Gérant : S. APPEL

Travail exécuté
par des ouvriers syndiqués

S.I.P.N., 14, Rue d Paradis - Paris

JACQUES BANATEANU MARBRIERS
MARCEL MOURIER
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

אונזער ווייז

ארויסגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

יעדן זונטיק טאג 12 ביז 12
פערמאנענט:
אין קאפע, 12, בולווארד דע
לא ווילעט (מערטל בערלין)
אין קאפע, 27, בולווארד די
טאמפל (מערטל רעפובליק)

דעם 6-טן יאנואר אין איבערגעפולטן זאל פון האטעל וואדערן

800 יידישע קאמבאטאנטן שטעמפלען די שפאלטער

און דריקן אויס זייער אנטשלאסנקייט צו פארפעסטיקן די איינהייט פון פארבאנד

באריכט פון איין בלום

„גרויסע זיגן“ וועגן בלומערשטע
הונדערטער מיטגלידער, וואס גייען
ממש אומגעוויינליך צו איינשטויבן
אין דער ניוער „קאמבאטאנטן-איד“
גאנצאזע, די דאזיקע ציטאטן
רופן ארויס א געלעכטער אין זאך.

די קאמבאטאנטן ווייסן, אז די
עטלעכע שפאלטער, וועלכע האבן
כמעט קיינמאל נישט געוואלט צו
לייגן א האנט, כדי צו בויען די
ארגאניזאציע, זיינען היינט גע-
ווארן גאר אקטיוו און גייען ארום
זוכן קרבנות, ווארפנדיק מיט עמערס
שמוץ אויף די יידישע פראגמ-
עטער. נישט איינמאל באקומען
זיי אבער דעם געהעריקן אפשייט,
די ערקעכע יידישע קאמבאטאנטן
האבן נישט ליב קיין שפאלטער און
זיי ווילן די דאזיקע רעקורדיר-
אגענטן די מיד.

די יידישע קאמבאטאנטן וועלן
אויף זייער רוף נישט ענטפערן,
ווייל זיי ווייסן, אז די פארטיידיקונג
פון די רעכט פון די קריגס-קרבנות
נישט די דאזיקע שפאלטער און זיי
דער פארטיידיקער שניי. נאך מער,
זיי ווילן, אז די דאזיקע
מענטשן זיינען ארום פון קאמ-
באטאנטן-פארבאנד טאקע הערפאר,
וואס אנדער פארבאנד קעמפט
אומהערמלעך פאר פארטיידיקן די
רעכט פון יידישן קאמבאטאנט
(שטארקע אפלאדיסמענט).

דער רעדנער ווייזט אן, ווי אזוי
„אונזער ווארט“ און די בונדישע
„שטימע“ האבן כסדר טאקאטירט
אלע אקציעס, וואס זיינען אומגער-
ענומען געווארן למכות די קריגס-
קרבנות און די מסידי-שפראך וואס
די דאזיקע צייטונגען ווענדן אן,
כדי אפצושטעלן די געוועזענע
פראגמאטעס, און ער זעצט פאר:
עס וועט נישט העלפן קיין שום
שאטאזש און קיין שום אפשייט-
גען. מער די שפאלטער.

צווישן די פויגלעך מיטגלידער
פון אונדער פארבאנד, געפינען זיך
מענטשן מיט פארשידענע פאליטי-
שע איבערצייגונגען, צווישן וועלכע

(סוף אויף זייט 2)

מארים צימבאליסטא

היינט עס. אז עס דארף זיין זיין
אונדז צוויי פארבאנדן מיט צוויי
פניער. פרעג איך: צו איין עס
נישט קיין חרפה? און ווי וועלן
מיר אויסזען, אויב די 20 קאמבא-
טאנטן וועלן זיך טיילן אויף צוויי?
„איך בין אבער גליקלעך צו זען
דא די ריזיקע מאסע קאמבאטאנטן,
וואס עס באווייזט, אז דער פאר-
באנד בלייבט שטארק און גע-
איניקט.“

די זעלבע צוגעבונדנקייט צום
פארבאנד, דער זעלבער אומבויגזא-
מער ווילן איינצוהאלטן זיין איינ-
הייט קומט צום אויסדרוק אין דער
קאנסערטער אינערעוועגן פונעם
פארשטייער פון דער לאנגער
טעקעציע

ווייזט זיך

עס לויפן אויף די קאמבאטאנטן
ערנסטע געפארן.
וויינשטירן דערמאנט ווי אזוי עס
איז געלונגען אדאנט דער איינהייט
צווישט צו מאכן די פלענער פון
די לאנגער תלמידים פון מאראס,
אדורכצופירן א יידיש-פאראנט-
פארענטווארט מיט א רוף צו פאר-
שטארקן די רייען פון פארבאנד.

מען די דעקלאראציע פון ארפוס,
אז ער דעמאנירט גלייך.

טראץ דעם וואס די ווייט גרעס-
טע מערהייט פון קאמפוט, ווי פון
די מיטגלידער פון אונדער ארגא-
ניזאציע, האבן גאר אן אנדער מיי-
נונג וועגן פראגער פראצעס, האבן
מיר נישט געזוכט, טריי דער געמיינ-
זאמער שארט צו מאיאריזירן די
מינדרהייט מיט אנדערעס א בא-
שלוס, נאך פארגעשלאגן, דעם ענין
ארפאצונעמען פון טאגאדער-נונג
אדער אים ברענגען פאר אן אלגע-
מיינער פארזאמלונג, כדי די מיט-
גלידער זאלן זיך פריי ארויסזאגן
און נעמען שטעלונג. די ארפוס-

ער מאכט צושריט אן איבערבליק
און זיין אויספירלעכן ראפארט און
ווייזט אן מיט ביישפילן וועגן דער
פארכטער מעטיקייט פונעם פאר-
באנד, אין משך פון זיין 8-יעריקער
עקזיסטענץ, למכות די אינטערעסן
פון די יידישע פראגמאטעס ווי
אויך זיין אומדערמילעכן קאמפ-
קעגן אנטסעמיזם. ער ווייזט אן,
אז מאסע צוליב דער דאזיקער מע-
טיקייט איז די מאסע פון די יידי-
שע קאמבאטאנטן געבליבן געאיי-
ניקט אינעם פארבאנד.

„מיר האבן שטענדיק — זעצט
פאר איין בלום, דערווייטערט דאס
וואס האט אונדז געקאנט צעטיילן,



און געזוכט און געפונען אלץ, וואס
האט אונדז פארדייניקט.

אמת, מיר האבן דעם דאזיקן
וואגן געשלעפט אין משך פון 8 יא-
רן נישט אן שוועריקייטן. זינט לאנג
גע יארן האט דער קאמבאטאנטן-
פארבאנד געהאט שונאים פון דרו-
סע, וואס האבן בעת יעדער גע-
לעגנהייט, און באזונדערס בעת עס
זיינען געפירט געווארן אקציעס למד-
בת די אינטערעסן פון די קריגס-
געלויבענע, געזוכט צו לייגן שטיי-
גער אויפן וועג. מיר האבן אויך
געהאט אייניקע שונאים אין שוין
פון פארבאנד, וואס האבן פרובירט
פון איינעווייניק צו פירן א דע-
סטרוקטיווע און שטערעדישע אר-
בעט אויפן באפעל פון דרויסן.

אדאנט אבער דעם אומצערנישט-
וויילן פון אייניקייט פון דער גר-
סע מאסע יידישע פראגמאט — קעמ-
פער, זיינען אט די אלע שפאל-
טונגס-פלענער געווארן צווישטע-
מאכט.

היינט, האט א גרופע ציוניסטישע
פארטייפירער, אויף א שטענלעכן
אופן דעזערטירט דעם פארבאנד.
אלע קאמפוט-מיטגלידער, וועלכע
האבן בייגעוויינט די זיצונג פון
צענטראליזאציע, בעת וועלכער, גע-
ארפוס מיט זיין גרופע האבן גע-
וואלט, נישט מער און נישט ווייני-
קער, ווי איינשפאנען אונדער איר
גאנצאזע אין שרייט-טאג, אין
דער ווייטער וואס-פאליע, וואס
עס האבן אויפגעהויבן „אונזער
ווארט“ און „אונזער שטימע“ קעגן
דער טשעכאסלאוואקישער רעג-
ירונג און קעגן דעם ראטנפארבאנד
אין צוואמענהאנג מיטן פראגער
פראצעס, האבן געקענט פעסט-
שטעלן, אז די דאזיקע גרופע איז
געקומען צום אויסדרוק ווען אויף
א באשלוס פאר יעדן פרייוויליג אדורכ-
צופירן די שפאלטונג פון דער אר-
גאניזאציע. דאס איז נאך בולטער
געקומען צום אויסדרוק ווען אויף
יוסף פרידמאנט א פארשלאגן וועגן
א קאמיסיע, וועלכע זאל זוכן אן
אויסוועג צו דער סיטואציע, כדי
אויסצומיידן דעם ריז, איז געקו-

און געזוכט און געפונען אלץ, וואס
האט אונדז פארדייניקט.
אמת, מיר האבן דעם דאזיקן
וואגן געשלעפט אין משך פון 8 יא-
רן נישט אן שוועריקייטן. זינט לאנג
גע יארן האט דער קאמבאטאנטן-
פארבאנד געהאט שונאים פון דרו-
סע, וואס האבן בעת יעדער גע-
לעגנהייט, און באזונדערס בעת עס
זיינען געפירט געווארן אקציעס למד-
בת די אינטערעסן פון די קריגס-
געלויבענע, געזוכט צו לייגן שטיי-
גער אויפן וועג. מיר האבן אויך
געהאט אייניקע שונאים אין שוין
פון פארבאנד, וואס האבן פרובירט
פון איינעווייניק צו פירן א דע-
סטרוקטיווע און שטערעדישע אר-
בעט אויפן באפעל פון דרויסן.

אדאנט אבער דעם אומצערנישט-
וויילן פון אייניקייט פון דער גר-
סע מאסע יידישע פראגמאט — קעמ-
פער, זיינען אט די אלע שפאל-
טונגס-פלענער געווארן צווישטע-
מאכט.

היינט, האט א גרופע ציוניסטישע
פארטייפירער, אויף א שטענלעכן
אופן דעזערטירט דעם פארבאנד.
אלע קאמפוט-מיטגלידער, וועלכע
האבן בייגעוויינט די זיצונג פון
צענטראליזאציע, בעת וועלכער, גע-
ארפוס מיט זיין גרופע האבן גע-
וואלט, נישט מער און נישט ווייני-
קער, ווי איינשפאנען אונדער איר
גאנצאזע אין שרייט-טאג, אין
דער ווייטער וואס-פאליע, וואס
עס האבן אויפגעהויבן „אונזער
ווארט“ און „אונזער שטימע“ קעגן
דער טשעכאסלאוואקישער רעג-
ירונג און קעגן דעם ראטנפארבאנד
אין צוואמענהאנג מיטן פראגער
פראצעס, האבן געקענט פעסט-
שטעלן, אז די דאזיקע גרופע איז
געקומען צום אויסדרוק ווען אויף
א באשלוס פאר יעדן פרייוויליג אדורכ-
צופירן די שפאלטונג פון דער אר-
גאניזאציע. דאס איז נאך בולטער
געקומען צום אויסדרוק ווען אויף
יוסף פרידמאנט א פארשלאגן וועגן
א קאמיסיע, וועלכע זאל זוכן אן
אויסוועג צו דער סיטואציע, כדי
אויסצומיידן דעם ריז, איז געקו-

אדאנט אבער דעם אומצערנישט-
וויילן פון אייניקייט פון דער גר-
סע מאסע יידישע פראגמאט — קעמ-
פער, זיינען אט די אלע שפאל-
טונגס-פלענער געווארן צווישטע-
מאכט.

אחדות איז א לעבנס-נומווענדי-
קייט.

די גלענצנדיקע פארזאמלונג איז
געווען א באשטעטיקונג, אז די
גרופע איז געבליבן איינצולייגן און
אז קיין שום פראוואקאציע קא-
מוניקאטן אין דער פרעסע, קיין
שום שאטאזש און אנווענדונג פון
די נידעריקסטע מעטאדן מצד זיי,
וועט נישט פארשטעלן די ווירקלעכ-
קייט און נעמלעך, אז אלע ערלעכע
יידישע פראגמאטעס קערן זיך
פון זיי מיט עקל און בלייבן גע-
אייניקט אין זייער גרויסער איי-
הייט-ארגאניזאציע, אן אונטערשיד
פון זייערע פאליטישע אנוואונגען
און איבערצייגונגען, כדי ווייטער
פארגעצו די נוצלעכע ארבעט
למכות די מלחמה-געליטענע.

נאך קיינמאל, זינט עס עקזיס-
טירט אונזער פארבאנד, זיינען
נישט געקומען אזוי פיל פראגמ-
עטער אויף אן אלגעמיינער אדער
אינפארמאציע-פארזאמלונג, און
קיינמאל האט נישט געהערשט
אזא אינטערעס און ענטוואקסטישע
ברידערלע אטמאספער ווי אויף דער
לעצטער אינפארמאציע-פארזאמ-
לונג, דעם 6טן יאנואר.

איבער 800 קאמבאטאנטן האבן
אויסגעפילט דעם גרויסן זאך פון
„האטעל מאדערן“ ביז איבער די
ברעגן, ברענגענדיק צום אויסדרוק
אויף די ריזניקסטע אופנים, זייער
צוגעבונדנקייט צום פארבאנד, וואס
זיי האבן מיט געמיינזאמע כוחות
אויפגעבויט און זייער אנטשלאסע-
נעם ווילן איינצוהאלטן די גאנצ-
קייט פון דער גרויסער יידישער
קאמבאטאנטן-ארגאניזאציע.

די מאסנהאפטע אנוועזנהייט פון
די יידישע קאמבאטאנטן, די פיל-
צאליקע אינטערווענצן אין דער
דיסקוסיע, די איינשטימיקע אפלא-
דיממענטן, די אנוועזנהייט פון דריי
פראווינציעלע-ארגאניזאציעס און זייערע
דעקלאראציעס זיינען געווען א וויכ-
טיקער און אנטשיידנדיקער ענט-
פער דער גרופע שפאלטער, וואס
האט דעזערטירט די ארגאניזאציע
אין א מאמענט, ווען די גרעסטע

אויף דער מריבונע

משארגי — סעקרעטארן, און די
מיטגלידער פון ביורא: פאנס,
פאלינאווער, הערשקאוויטש פער-
ליקס, הערשקאוויטש סאלאמאן,
קאן, פרויען פעפער און סאנדלאזש,
ראש, גארבאזש, בעלער, האייטמאן,
מאיער, מינץ — גענעראל-דירעק-
טאר פון „אוישעוור“ פון דער
פראווינץ: ראזענפארב און גר-
מערמאן פון נאנסי, וויינשטיין פון
ליאן און מאריס צימבאליסטא פון
לאנס.

די דאנאווסקי

ריכט-ליינע פונעם פארבאנד, וואס
איז געווען און וועט פארבלייבן א
ברייטע איינהייט-ארגאניזאציע, ווע-
מעס טירן זיינען אפן פאר אלע
געוועזענע פראגמאטעס, אן אונ-
טערשיד פון זייערע פאליטישע אר-
בעט-צייגונגען.

א שטארקן איינדרוק מאכט דער
ארויסטריט פון פרוינט

ראזענפארב

זעצט פאר ראזענפארב. —
אבער כדי איינצוהאלטן די איי-
הייט בין איך קורם כל א קאמבא-
טאנט. איך מוז דא זאגן, אז
אדאנט דער איינהייט האבן מיר —
די קאמבאטאנטן-סעקציע אין נאנסי
פי — גרויסע דערגרייכונגען און
זיינען שטארק רעספעקטירט.

ראזענפארב דערקלערט דאן ביי
שטורמישע אפלאדיסמענטן: „איך
וועל קיינמאל נישט אנעמען דעם
דרוק צו פארלאזן דעם קאמבאטאנט-
טען-פארבאנד. דערמיט בלייב איך
טריי דעם אדרעס פון אונדזערע
געמאלענע חברים.“

דער פארשטייער פון נאנסי
שלאגט פאר צונויפצורופן דעם נא-
ציאנאל-ראט, כדי אויסצוארבעטן
א געמיינזאמע פלאן, און ער פאר-
ענדיקט אויסרופנדיק: „זאג לעבן
אונדזער געאייניקטער פארבאנד!“

אין נאמען פון צענטראליזאציע
טעמ לארט איין חבר משארגי אין
פרעזידיום, די מיטגלידער פון
ביורא און די פראווינציעלע
גאנצעס.

ארום ד"ר דאנאווסקי, דער ניוער
פרעזידענט פון פארבאנד, וועלכער
פירט דעם פארויז, פארנעמען פלאץ
פארגלעדיקע חברים: איין בלום, גע-
נעראל-סעקרעטאר, קעניג, אפעל,
קליידער — ווייזער-פרעזידענט, סא-
לאמאן, קאסירער, שוסטער און

עפנט די אלגעמיינע פארזאמ-
לונג, אנווייזנדיק, אז אויף ציל איז
אויסצוקלערן דעם אמת וועגן פרוו-
פון עטלעכע מיטגלידער צו שפאלטן
דעם פארבאנד, דעזערטירנדיק פון
אייס אויף אז אומוויידיקן אופן.

ער שטרייכט דערביי אונטער, אז
מיטן אנוועזנהייט פון די שפאלטער-
וועט נישט געענדרט ווערן די

פרעזידענט פון דער קאמבאטאנט-
טען-סעקציע אין נאנסי.

ער בארוערט שטארק, וואס גע-
וויסע חברים זיינען אפגעווענדן און
עס שטרייכט דערביי אונטער, אז
אלע בין איצטיקע דערגרייכונגען
פונעם פארבאנד, וועמענס אומג-
הויערע וויכטיקייט עס וועט היינט
נישט וואגן צו לייגענען, זיינען
מעגלעך געווען נאך אדאנט דער
איינהייט.

„עס קומט אויס — דער-
קלערט דער רעדנער — אויך אין
די פראווינץ — סעקציעס נישט צו
זיין מחבים איבער געוויסע פראג-
וויזן וואלטן מיר אבער אוועק,
ווען עס וואלט אומעמוס אנגעווא-
רען געווארן דער סיסטעם פון קלא-
פע מיט דער טיר? —
„אליין בין איך א ציוניסט

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 3 (40) - MARS-AVRIL 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X° - Tél.: PRO. 44-69

L'union la plus large pour la défense de nos droits

PLUS que jamais l'union des forces combattantes est nécessaire à l'heure actuelle. La menace qui pèse, d'une part, sur les droits des naturalisés, droits acquis au prix de notre sang à la guerre ou dans la résistance, la recrudescence de la propagande antisémite et xénophobe d'autre part, doivent stimuler les forces de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs à s'unir.

En effet, des dizaines de milliers de naturalisés sont visés et menacés de perdre la nationalité par les nouveaux projets de loi relatifs à la Nationalité française qui doivent être soumis à l'approbation du Parlement.

Notre Union reste en contact permanent et appuie l'action du Comité de Défense de la Nationalité française dont Maître Etienne Nouveau, Vice-Président de l'U.F.A.C., assure la présidence, avec toutes les organisations du monde combattant. Avec ce Comi-

té, nous lutterons contre la discrimination entre Français.

L'amnistie pour les collaborateurs votée dernièrement par l'Assemblée Nationale, nous appelle également à rester vigilants.

En outre, les perspectives de la création de l'Armée dite européenne, où vont être incorporés nos ennemis d'hier, les bourreaux nazis, qui ont exterminé dans les camps de la mort nos frères et sœurs, nos parents et nos enfants, constituent une grave menace pour la Paix. Les Anciens Combattants Juifs ont été doublement éprouvés au cours de la dernière guerre, en tant que combattant et en tant que juif. Aussi vont-ils déployer tous leurs efforts afin d'éviter un autre cataclysme, un nouveau carnage.

Dans une période si lourde de menaces où toutes les forces devraient être mobilisées et réunies pour faire face à ces dangers et pour défendre au mieux les intérêts et les droits des Anciens Combattants Juifs, quelques diviseurs ont déserté l'organisation et ont ainsi trahi non seulement les engagements solennels pris envers leurs camarades mais aussi le testament légué par nos morts.

C'est pourquoi devant cette attitude inqualifiable et les

tentatives des diviseurs de porter atteinte à l'unité de notre organisation, les Anciens Combattants Juifs répondent en se serrant davantage autour de leur Union et de nouvelles adhésions sont tous les jours enregistrées.

Nos Assemblées d'Information, nos réunions dans les quartiers et dans les villes de province rassemblent de nombreux combattants.

Nos permanences n'ont jamais été aussi fréquentées qu'à présent, où nos camarades sont fraternellement reçus et obtiennent les renseignements et les indications précises concernant la carte de combattant, le pécule des prisonniers de guerre, les pensions d'invalidité, etc...

Les Anciens Combattants Juifs se rendent compte que c'est bien notre organisation qui continue à les défendre et à s'occuper de tous les problèmes vitaux les intéressant.

Notre organisation reste comme par le passé au service de la cause des Anciens Combattants Juifs et ses portes sont largement ouvertes à tous nos frères d'armes qui désirent apporter leur concours loyal et sincère, ils trouveront toujours dans notre maison une ambiance fraternelle et un esprit ancien combattant.

D^r DANOWSKI.

Le paiement du pécule aux anciens prisonniers de la guerre de 39-45

Les formules de demande de pécule pour les anciens prisonniers de guerre sont enfin parues. Nous les tenons à la disposition de nos camarades soit à notre siège, 18, rue des Messageries, soit à nos permanences tous les dimanches de 10 h. à midi aux adresses suivantes : café-tabac, 12, bd de la Villette (Métro Belleville) ; café, 27, bd du Temple (Métro République).

Pièces à fournir :
Les intéressés salariés devront fournir une attestation légalisée émanant de l'employeur indiquant la profession ou l'impôt exercé par le prisonnier au jour de la mobilisation, et mentionnant si ce dernier a ou non perçu, soit par lui-même, soit par délégation, au titre de la période passée en captivité, une somme au moins égale au trois quarts du traitement ou salaire qu'il percevait avant son rappel sous les drapeaux. A défaut de cette attestation, tous documents susceptibles d'établir la qualité de salarié — feuille de paie, avertissements fiscaux, etc. — et faisant présumer le non-maintien d'un salaire au titre de la période passée en captivité : décision d'attribution d'allocations militaires par exemple.

Les non salariés devront fournir des documents attestant de cette qualité, tels que certificat d'inscription au registre de commerce ou au registre des métiers à la veille de la guerre, production d'avertissements fiscaux relatifs à la patente ou à la taxe pour frais de chambres de métiers des années 1938 ou 1939.

Pour l'établissement de la du-

rée de la captivité, une copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation devra être jointe au dossier.

Modalités de calcul du pécule

A) Prisonniers rapatriés :
Il est alloué 400 fr. par mois de captivité à partir du 25 juin 1940 jusqu'au rapatriement, dans les conditions suivantes :

1° Toute fraction de mois égale ou supérieure à 15 jours est comptée pour un mois entier, toute fraction inférieure est, par contre, négligée ;

2° La période à prendre en compte s'étend du 25 juin 1940 au jour de la remise aux autorités françaises, cette date ne pouvant être postérieure au 8 mai 1945 soit dans l'hypothèse la plus favorable. 58 mois.

B) Prisonniers évadés :
1° Si l'évadé a fait constater dès son retour, sa rentrée sur le sol national et a été aussitôt pris en charge par les autorités françaises, la date à considérer est celle de cette prise en charge ;

2° S'il n'a pas fait constater sa rentrée, dès son retour et n'a pas fait procéder à la régularisation de sa situation, on l'a fait tardivement, la date à considérer est celle de la rentrée sur le sol national.

Les P.G. évadés dont la captivité n'est pas mentionnée sur la fiche de démobilisation, devront rechercher tous témoignages utiles permettant de faire valoir leurs droits. La circulaire ministérielle de septembre 1952 concernant les ayants-cause des P.G. décédés mentionne que peuvent être fournis tous documents susceptibles d'apporter des justifications suffisantes, tels que deux attestations sur l'honneur, de camarades de captivité.

L'on peut ajouter que, le cas échéant, peuvent être joints : la copie conforme du diplôme attribuant la Médaille des évadés, l'attestation de la mairie justifiant de l'envoi de colis les cartes ou lettres de captivité, etc.

NOS CONDOLÉANCES après la mort du Maréchal STALINE

Nous portons à la connaissance de nos camarades le texte adopté par notre Comité Directeur et adressé par l'intermédiaire de l'ambassade, aux Anciens Combattants de l'Union Soviétique, exprimant les condoléances des Anciens Combattants Juifs à l'occasion de la mort du Maréchal Staline, Président du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S.

« Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, certain d'exprimer le sentiment de tous les Anciens Combattants Juifs de France, adresse ses condoléances attristées aux Anciens Combattants ainsi qu'au peuple soviétique qui pleurent la disparition du Maréchal Staline. Les Anciens Combattants Juifs n'oublieront pas que c'est sous la direction du Maréchal Staline que les troupes soviétiques ont contribué d'une manière décisive, au prix de lourds sacrifices, à la défaite écrasante des armées hitlériennes libérant le monde de l'esclavage et sauvant les Juifs de l'extermination totale. »

Après le Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Le 4^e Congrès National qui a tenu ses assises les 14 et 15 mars, au Cercle Militaire de Paris, s'est déroulé sous le signe de l'union des anciens combattants d'origine étrangère dans la lutte pour la défense des droits acquis de ces derniers et pour la défense de la Paix.

Ce mot d'ordre s'est avéré de la plus grande actualité comme l'ont prouvé toutes les interventions des délégués.

En effet, tous les orateurs ont exprimé leur inquiétude de voir nos droits acquis, au prix des plus grands sacrifices, menacés dangereusement et se sont indignés contre l'arbitraire de telles mesures. C'est un préjudice moral et matériel qui nous est causé et que nous n'avons mérité aucunement. Les observateurs des organisations non adhérentes à l'U.G.E.V.R.E. qui ont, avec une attention particulière, suivis les travaux du congrès, se sont rendus compte que notre fédération place au premier plan la défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère.

Nous sommes convaincus que lorsqu'ils rendront compte à leurs organisations respectives de leurs impressions recueillies, un pas sérieux en avant sera fait pour l'unité avec l'U.G.E.V.R.E.

Nous sommes certains que cette union qui s'impose se réalisera très prochainement.

La résolution finale recommandée de encore à l'U.G.E.V.R.E. une collaboration étroite et fraternelle avec l'U.F.A.C., la grande famille de tous les anciens combattants de notre pays. Cette résolution finale votée à l'unanimité par tous les congressistes est l'expression de nos préoccupations constantes à l'U.G.E.V.R.E., notamment de la défense dans l'union la plus large des intérêts particuliers des anciens combattants et de l'intérêt général, de la plus haute importance : la Paix.

Elle peut satisfaire tous nos camarades quelles que soient leurs opinions politiques. Elle ne peut qu'unir et non pas diviser. C'est pourquoi nous sommes sûrs qu'elle trouvera un écho favorable auprès de tous nos camarades et recevra l'adhésion de chacun à son contenu.

Le Congrès s'est terminé par un banquet où l'ambiance de camaraderie, de fraternité que le Congrès a créées s'est exprimée dans la gaieté et dans la joie.

Une gerbe a été déposée sur la tombe de l'inconnu par une délégation conduite par le nouveau bureau et les congressistes se sont séparés en s'engageant de bien œuvrer pour l'U.G.E.V.R.E., c'est-à-dire pour l'unité, pour la défense de nos droits, pour la Paix.

Noions que dans le nouveau bureau de l'U.G.E.V.R.E. représentent notre organisation : MM.

Dr Danowski en tant que vice-président, Joseph Mine et H. Falinover en tant que secrétaires généraux

H. FALINOVER.

Résolution adoptée par le Congrès de l'U.G.E.V.R.E.

Le 4^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E. réuni à Paris les 14 et 15 mars 1953 :

— Renouvelle et procède l'attachement des engagés volontaires étrangers au drapeau de la République et de la France.

— Salue l'action menée dans l'union la plus large, par l'U.G.E.V.R.E. pour les droits des anciens combattants étrangers et, en particulier, pour la défense de la nationalité française, contre les articles 96 et 111 du code de la nationalité et contre le projet de loi injuste tendant à modifier l'article 111, qui font peser une lourde menace sur les droits acquis par les anciens combattants d'origine étrangère.

— Se félicite de l'action menée par l'U.F.A.C. en faveur des anciens combattants et victimes de la guerre.

— Soutient l'U.F.A.C. qui invite le gouvernement à s'opposer de toutes ses forces à la ratification des accords de Bonn et de Paris, ainsi que tout réarmement allemand, et demande une réunion des quatre grandes puissances pour une solution pacifique du problème allemand au mieux des intérêts de la France, du monde et de la Paix.

— Charge le nouveau Comité directeur de renforcer l'union des anciens combattants d'origine étrangère, et d'agir vigoureusement et rapidement,

côte à côte, avec tous les anciens combattants pour les revendications générales des combattants et victimes de guerre, d'une part et, d'autre part, pour :

1. Le retrait du projet gouvernemental aggravant l'article 111 du code de la nationalité.

2. L'abrogation des articles 96 et 111 du code de la nationalité.

3. Qu'aucune mesure d'expulsion ne soit prise contre les anciens combattants étrangers avant que le Conseil d'Etat ait statué sur le recours.

4. L'arrêt des expulsions d'étrangers anciens combattants.

Le 4^e Congrès National se félicite des résultats obtenus dans le renforcement de l'union entre les anciens combattants et charge le nouveau Comité directeur de poursuivre ses efforts en vue de l'unification totale des organisations d'anciens combattants d'origine étrangère pour pouvoir, avec l'ensemble du mouvement combattant français, plus efficacement, défendre leurs droits et revendications, dont la satisfaction exige le maintien de la Paix.

Les congressistes se séparent en clamant :

Vive l'U.G.E.V.R.E. !
Vive la France !
Vive la Paix !

Le 18 Février dernier, à l'Hôtel Moderne

La campagne de souscription a été lancée au profit des colonies de vacances pour nos orphelins

La grande salle de l'Hôtel Moderne est devenue pour notre Union, un centre de rassemblement où nos adhérents se retrouvent souvent, soit aux assemblées générales et d'information, soit aux divers meetings pour défendre les droits des anciens combattants ou encore lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes pour des réalisations dans le cadre du travail social.

Pour lancer notre campagne de souscription en faveur des colonies de vacances pour nos orphelins de guerre, c'est encore à l'Hôtel Moderne que le 18 février dernier, se sont rencontrés nos militants les plus dévoués avec les enfants qui ont séjourné dans notre colonie, l'année dernière, en présence de la directrice, des moniteurs et de nombreux amis.

La soirée s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié et de franche camaraderie. Les enfants ont présenté un programme de chants, de musique et de danses qui a été fortement applaudi par toute la salle. Les chanteurs Kawka, Ditman et Mlle Teper, que nous tenons à remercier pour leur concours bénévole, ont obtenu un grand succès dans leur répertoire en français et en yiddish.

Dans son allocution, notre président, Dr Danowski, a souligné l'importance et la nécessité d'intensifier l'activité sociale afin de pouvoir répondre à toutes les demandes de secours provenant des malades et d'infirmités nécessitant ainsi que de donner la possibilité à un grand nombre d'enfants de nos disparus de passer les vacances dans les meilleures conditions.

L'appel lancé, pour l'achat de cartes de soutien, n'est pas resté sans réponse. Sur place, des centaines de carnets ont été distribués et de nombreux camarades ont pris l'engagement de faire tout leur possible pour distribuer ces cartes de solidarité dans leur entourage.

Les diviseurs cherchent à nuire au travail de notre organisation et à son activité

PAR
CZARNY

social. Ils copient, sans aucun effort d'imagination, notre système de propagande et d'organisation. Ils s'agitent, non pas pour faire quelque chose d'utile et de positif en faveur de nos orphelins ou des combattants nécessiteux, mais simplement pour porter atteinte au succès de notre œuvre constructive. Mais leur déception sera bien amère,

car les anciens combattants Juifs savent reconnaître les leurs, ceux qui, tous les jours et à tous les instants, travaillent pour la défense des droits des anciens combattants et qui placent au premier plan l'activité sociale.

Tous ceux qui ont vu notre Union à l'œuvre ont compris et jugé. C'est pourquoi la grande masse d'adhérents de notre organisation, répond une fois de plus chaleureusement à la campagne en faveur des colonies de vacances en achetant des cartes de soutien. Par ce geste de solidarité, les anciens combattants Juifs démontrent en même temps qu'ils restent fidèles à leur organisation qui est plus forte et plus vivante que jamais.

Contre les traités de Bonn et de Paris l'action des Anciens Combattants se développe

LES Anciens Combattants de notre pays sont de plus en plus inquiets devant les menaces d'une nouvelle guerre et c'est pourquoi ils se dressent unanimement contre la remilitarisation de l'Allemagne et par conséquent contre la ratification des traités de Bonn et de Paris qui ne sont qu'un camouflage de la wehrmacht.

Les Anciens Combattants Juifs ont des raisons particulières d'être angoissés devant cet état de fait, les souffrances qu'ils ont endurées au cours de la dernière guerre, les incitent à lutter de toutes leurs forces afin d'empêcher la renaissance du militarisme allemand qui constituerait un danger mortel pour la France et pour l'humanité toute entière.

Voici quelques exemples de l'action menée à travers le pays pour empêcher la ratification des accords de Bonn et de Paris et pour le règlement pacifique du problème allemand :

Le Conseil d'Administration de l'U. F. A. C.

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris, les 14 et 25 janvier 1953,

Interprète des 2.500.000 membres groupés dans l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, Rappelant les motions prises : — par le bureau de l'U.F.A.C.

lors de sa réunion du 28 février 1952, sur la Communauté Européenne de Défense,

— et par l'Assemblée générale de l'U.F.A.C., les 28 et 29 juin 1952, sur le réarmement allemand,

s'élève à nouveau :

a) contre tout réarmement allemand sous quelque forme que ce soit,

b) contre la ratification du Traité de Paris et des accords de Bonn.

Il espère qu'une Conférence des Quatre Grands, réunie dans un prochain avenir, se penchera sur le problème allemand et arrivera à le résoudre au mieux des intérêts de la France, du monde et de la Paix.

ISERE

Les délégués de l'Union Départementale de l'U.F.A.C. qui groupent dans l'Isère, 20 associations d'anciens combattants et victimes de guerre et de la résistance unie qui comprend 22 organisations de résistance, réunis à Grenoble le 4 février 1953.

Après avoir approuvé à l'unanimité la manifestation organisée le 17 janvier dernier à Paris contre l'octroi scandaleux de 50 milliards de francs à Krupp...

Affirment à nouveau leur opposition énergique aux accords de Bonn et au traité de Paris qui prévoient la reconstitution d'une nouvelle armée allemande dont le commandement serait confié à d'anciens officiers nazis.

COTES-DU-NORD

Les anciens combattants et victimes de guerre de Lannion et des environs ont adopté une résolution dans laquelle : « Ils s'élèvent contre la politique de guerre et de réarmement qui engendre la misère ».

Saint-Brieuc

L'U.F.A.C. a adressé aux parlementaires du département, une lettre dans laquelle, après avoir rappelé les résolutions de l'U. F. A. C. Nationale, elle s'élève contre la ratification des accords de Bonn et de Paris.

Il faut sauver la vie des ROSENBERG

En vertu du sursis accordé par la Cour d'Appel des Etats-Unis, il ne reste que quelques jours à Ethel et Julius Rosenberg pour déposer devant la Cour Suprême un ultime recours en révision de leur procès.

Entre temps, l'action demandant la grâce et la révision de leur procès se poursuit et s'amplifie à travers le monde. Des personnalités de tous les horizons politiques et confessionnels ont élevé leur voix pour sauver de la chaise électrique les deux innocents.

Notre Union s'est associée à ce mouvement demandant la grâce pour les époux Rosenberg.

Roanne

Les Anciens Combattants Juifs restés fidèles à notre Union constituent un nouveau Comité.

La majorité du bureau de notre ancienne section roannaise ayant décidé de se détacher de l'Union, de nombreux camarades ont décidé de démissionner et constituer un nouveau comité qui reste fidèle à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Nous publions ci-contre la lettre de démission que notre camarade Goldberg, un des membres les plus actifs de la section roannaise, vient d'adresser au président de l'organisation dissidente :

Monsieur le Président,

Ayant appris que, sans réunion préalable du bureau de notre « Union » vous avez pris la décision unilatérale de donner à notre section de Roanne un nom identique à celui de l'officine que dirige depuis peu de temps M. Orfus, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne me considère plus membre de votre bureau ni de votre nouvelle association.

Par ailleurs, je demeure fidèle à « L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs », qui seule depuis des années a toujours assuré la défense des anciens combattants juifs.

Je regrette vivement que vous ayez cru devoir par votre prise de position, rompre une unité scellée depuis des années.

Je suis persuadé que les anciens combattants sauront, comme moi, où se trouvent les véritables défenseurs de leurs intérêts.

Je vous prie de croire, etc.,

J. GOLDBERG.

Lyon

Le samedi 28 mars, à 20 h. 30 aura lieu au siège de notre section Lyonnaise 1, Cour Lafayette l'Assemblée Générale en présence du président D. Danowski

Tous les Anciens Combattants Juifs de Lyon sont cordialement invités à cette Assemblée Générale.

Nancy

RESOLUTION adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale du 15-2-53.

La Section des Anciens Combattants Juifs de Nancy, réunie en Assemblée générale le 15-2-53, sous la présidence de M. Rosenfarb, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, le rapport financier par M. Daum, décide de rester attachée à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, qui a au cours de ces huit années d'existence défendu avec honneur les droits des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, gagné l'estime de notre communauté et du Monde Combattant en France.

Les membres du nouveau comité élus à l'Assemblée générale du 15 février 1953 :

MM. ROSENFARB, Président ; MILLENBACH, Secrétaire ; ROSENBERG, Secrétaire-adjoint ; DAUM, Trésorier ; FINKELSTEIN, Porte-drapeau ; ROSENWEG, WEINSTEIN, GUTERMAN, RINDLER, Membres du bureau.

Le lundi 27 avril

les Anciens Combattants Juifs seront nombreux avec l'U.G.E.V.R.E. à la

Cérémonie de la Flamme

Rendez-vous à 17 h. 45, devant le maître Georges-V.

Pour 100 francs seulement

en prenant une

CARTE DE SOUTIEN

au profit des colonies de vacances pour nos orphelins de guerre

vous participerez à la

TOMBOLA GRATUITE

et vous pourrez gagner parmi d'autres lots :

1. Voyage en Israël.
2. 14 jours en Autriche.
3. 14 jours en Suisse.
4. 10 jours en Italie.
5. Frigidaire électrique.
6. Aspirateur.
7. Poste de T. S. F.

Etc., etc...

Le tirage aura lieu au cours d'une soirée, le mercredi 24 juin 1953, à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne (Place de la République).

Pour la défense des droits des naturalisés

Le Comité de Défense de la Nationalité Française poursuit son action pour faire respecter les droits des naturalisés. Il vient d'éditer une brochure intitulée :

Une cause juste, humaine, éminemment nationale. Nous portons à la connaissance de nos camarades quelques extraits de cette brochure :

mandé et acquis la nationalité française. Aujourd'hui, le monstrueux projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale menace tous ces hommes parce qu'ils restent fidèles aux intérêts du peuple contre ceux qui le réduisent au chômage, à la misère, à la guerre.

Toutes les organisations de la C.G.T., ses militants se dressent contre un tel projet et appuieront de toute leur puissance l'action du « Comité de défense de la nationalité française ».

La Ligue des Droits de l'Homme et la déchéance de la nationalité.

Extrait des « Cahiers des Droits de l'Homme » du 15 juillet 1952 les passages suivants concernant le problème de la déchéance de nationalité :

Si ces textes étaient uniquement appliqués à des naturalisés condamnés pour crimes de droit commun ou pour faits de collaboration — nous en avons eu plusieurs exemples — il n'y aurait pas lieu de trop s'émouvoir. Mais la déchéance de la nationalité tend à devenir une arme politique. Le naturalisé jouit des droits politiques attachés à la qualité de citoyen français, ...mais à la condition de n'avoir pas d'autres opinions que celles qui plaisent au gouvernement.

L'action paie toujours

Nous enregistrons avec la parution de la circulaire d'application en date du 19 février, un très grand succès. Cette circulaire ministérielle précise les modalités d'attribution du premier acompte de 2.800 francs accordé par décret du 22 octobre 1952, parachevant la loi du 19 juillet de la même année.

Loi qui nous apporte la certitude de percevoir le pécule, au taux mensuel de 400 francs, revendication initiale de nos organisations.

Les formulaires sont en possession des sections locales, elles sont donc armées pour renseigner les P.G. et les aider à constituer les dossiers.

Un acompte de 2.800 francs c'est évidemment bien peu par rapport au montant total du pécule, 23.200 francs. C'est vrai. Mais que de luttés opiniâtres, que de ténacité, de manifestations, pétitions, délégations à tous les échelons, administratifs et politiques pour obtenir ce résultat. Prenons cela comme un commencement.

Les insuffisances

C'est avec un retard d'un an que le premier acompte sera perçu, contrairement aux promesses du précédent gouvernement qui s'était engagé à régler le pécule en cinq ans, selon les modalités ci-après :

1 milliard en 1952
2 — — 1953
2 — — 1954
2 — — 1955
3 — — 1956

Nous aurions dû, en toute équité recevoir un acompte correspondant aux 3/10 des 23.200 francs représentant 58 mois de captivité à 400 francs, soit 6.930 francs au lieu de 2.800 francs.

Si ce retard n'est pas comblé, l'étalement des paiements se fera sur 8 ans au lieu de 5.

Le calcul de certains ne serait-il pas d'apaiser provisoirement notre colère, émauser nos forces, endormir les P.G. en allouant ces 2.800 francs qui pourraient être sans lendemain si nous n'y prenons garde.

Mais ils se trompent. Nous saurons chaque année, en temps opportun rappeler au Gouvernement que nous existons toujours.

Par ailleurs, le personnel est-il suffisant, pour que les 100.000 P.G. de la Région Parisienne soient réglés dans les délais les plus courts ?

La bataille continue

Le succès ne saurait « remiser » notre revendication du remboursement des marks, il nous est proposé 3 fr. 50 !

Nous ne pouvons accepter, le mark valait 20 francs, il cole aujourd'hui 80 francs. La différence est-elle destinée à indemniser Krupp ?

Nos camarades fonctionnaires sont, jusqu'ici, frustrés de plusieurs milliers de francs par mois, par la non application des majorations d'ancienneté.

Les officiers et sous-officiers attendent le paiement intégral de leur solde.

Aussi nous avons de bonnes raisons de rester vigilants et combattifs, la lutte n'est pas terminée, il s'en faut.

La preuve est faite, chacun est bien convaincu que c'est seule notre force, notre dynamisme, notre union qui ont donné les résultats probants du pécule.

Renforcer l'Association départementale, ceux qui ont restés jusqu'à ce jour sourds à nos appels, mais qui, comme tous, bénéficieront du succès de la lutte, ne peuvent décemment faire moins que nous rejoindre.

Renforcer notre action, en entraînant tous nos adhérents, anciens et nouveaux, en exprimant clairement notre volonté aux élus.

Oui, nous avons obtenu une très grande victoire à la mesure de nos moyens, soyons-en fiers.

Que ceci nous incite, mes chers camarades, à renforcer encore notre action pour la satisfaction de toutes nos revendications.

Sylvain HANAU.
Front des Barbelés, Mars 1953

Vive émotion et protestation de la France entière

Tous ces exemples ont un point commun : l'activité volontaire et courageuse des intéressés pour la défense et la libération de leur patrie d'adoption. Aussi les mesures qui frappent ces hommes ont-elles provoqué l'émotion et la protestation la plus vive dans tous les milieux et plus spécialement dans le mouvement ancien combattant, syndical et démocratique.

Et, certes, on ne peut pas ne pas mettre en corrélation des mesures qui atteignent de valeureux combattants de 1939-1945, d'héroïques résistants, d'honnêtes travailleurs, et la politique qui, dans le même temps, tente de réhabiliter des hommes qui ont failli à leurs devoirs de Français. Ce n'est pas un hasard si le premier journal officiel du prétendu gouvernement de Vichy publiait un décret concernant le retrait de nationalité française aux patriotes par les hommes de la capitulation et de la collaboration avec l'ennemi.

Union française des associations de combattants et victimes de guerre

L'U.F.A.G., constatant que la législation édictée par l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant Code de la nationalité et que l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France ne tiennent pas suffisamment compte de la situation particulière qu'occupe en France une catégorie importante d'étrangers et de naturalisés qui est constituée par les anciens engagés volontaires étrangers incorporés dans l'armée française ou dans les formations armées de la Résistance, au cours de la guerre 1939-1945.

Demande : Que les articles 96, 98 et 111 du Code de la nationalité française traitant du retrait et de la déchéance de la nationalité, et qui permettent l'arbitraire, ne soient pas applicables aux naturalisés anciens combattants qui, délibérément, ont opté pour la France et prouvé par des actes leur patriotisme et leur attachement envers leur pays d'adoption ;

Aujourd'hui, des hommes de toutes les opinions se dressent pour défendre les libertés fondamentales du peuple français. Pour tous les démocrates, il n'y a pas deux catégories de Français : Français de naissance et Français naturalisés qui seraient des « citoyens diminués ». Il est monstrueux juridiquement et moralement inhumain pour des gens qui après avoir payé de leur personne leur fidélité à la France et après avoir attendu des années durant, ont obtenu, à la suite d'enquêtes sérieuses, leur naturalisation, de savoir qu'à tout moment cette naturalisation peut leur être retirée si leur « comportement » déplaît aux détenteurs du pouvoir exécutif et faire l'objet d'une mesure d'expulsion avant même que le Conseil d'Etat ne se soit prononcé. C'est, en fait, transformer le caractère de la naturalisation pour en faire une mesure provisoire et un moyen de chantage sur des centaines de milliers de familles intéressées.

Que les mesures d'expulsion prises à l'encontre des anciens combattants sur la base de l'article 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, concernant les étrangers, ne soient, en aucun cas, exécutées sans que l'intéressé ait la possibilité d'être entendu ou assisté d'un conseil par la Commission spéciale siégeant à la Préfecture.

gine se sont réjouis que des dizaines de milliers de travailleurs immigrés, parmi les meilleurs défenseurs de notre pays, aient de-

Commémoration du groupe MANOUCHIAN - BOCZOW - RAYMAN fusillés par les nazis le 21 février 1944

Vendredi soir, 20 février, à la Mutualité, et dimanche matin 22 février, au cimetière d'Ivry, une foule nombreuse s'est rassemblée pour honorer la mémoire de 23 héros du groupe Manouchian-Borczow-Rayman.

Neuf ans ont passé depuis que ces combattants intrépides de la lutte antihitlérienne affrontaient courageusement le feu des pelotons d'exécution nazis.

Massass Manouchian, Arménien, Marcel Rayman, Juif, Olga Bancic, Bosserabienne, Alfonso Celestino, Espagnol, Boczow, Roumain, Elek, Hongrois, représentant différentes nationalités, différentes conceptions politiques et religieuses sont restés unis dans la mort comme dans le combat et sont devenus un symbole éternel de fraternité d'armes.

M^r Raymond Sarraute, au nom du

C.F.D.I., Tourné, député, au nom des anciens francs-tireurs et partisans, René Camphen, député, au nom de l'association des anciens combattants de la Résistance ; M. Braslavs y, au nom de l'U.G.E.V.R.E., ont tenu à exprimer, à la Mutualité et au cimetière d'Ivry, l'hommage de tous les Français, de tous les patriotes aux 23 héros de la Résistance. Les orateurs ont tous glorifié les faits d'armes de ces francs-tireurs et partisans pendant la lutte gigantesque et victorieuse contre l'occupant nazi.

Les orateurs ont appelé à l'union de tous les Français devant le danger d'une nouvelle guerre en raison du réarmement allemand et la nécessité de s'y opposer pour rester fidèle à la mémoire de ces héros tombés dans la lutte pour la Paix et pour que vive la France.

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Maladies de printemps

Voilà bientôt le printemps, cette année il semble même prématuré. Comme chaque année l'homme se sent fatigué, épuisé à la fin de l'hiver. Pourquoi ? D'abord, il faut savoir qu'en hiver (aux mois de Décembre et Janvier) le soleil est le plus éloigné de la terre. Les rayons de soleil sont indispensables à la vie de l'homme, ils jouent un rôle important dans son métabolisme général. D'autre part, l'homme sort peu pendant l'hiver, l'oxygénation (la ventilation des poumons) est insuffisante, ensuite la grippe a affaibli l'organisme.

En même temps la nature réveillée donne plus de virulence aux microbes qui pullulent dans l'organisme humain affaibli, les microbes trouvent un terrain propice à l'action.

Nous assistons donc au printemps à l'éclosion de la tuberculose — hémoptysie (hémorragie pulmonaire), au réveil d'une ancienne tuberculose. D'autre part les rhumatismes, les anciens ulcéreux (de l'estomac) commencent à souffrir ; les maladies de la peau, les éruptions diverses, l'eczéma, le psoriasis se présentent.

Le début du printemps, quelle joie pour les robustes et quelle misère pour les malades. Mais rassurons-nous. Après une première attaque, l'organisme humain qui profite également des forces vitales de la nature, commence à résister. Une bataille s'installe, qui grâce à des nouveaux remèdes, que le médecin a découvert au cours des dernières années, finit dans la plupart des cas avec une victoire de l'homme. Ceci n'empêche pas que les malades de la catégorie énumérée ci-dessus doivent augmenter leur vigilance.

Quant à nos petits et surtout nos tout-petits, le printemps met également à l'épreuve leur force de résistance. On dit généralement le printemps c'est la saison des maladies éruptives chez les enfants. En principe, c'est exact, mais voilà, depuis quelques années on rencontre de vraies épidémies de maladies éruptives en plein hiver. Parmi les maladies les plus répandues nous énumérons quelques unes.

La ROUGEOLE commence par un catarrhe nasal et bronchial, conjonctivite (les yeux rouges), la fièvre monte à 40°, 41° (en ce moment les enfants sont très fatigués) et une éruption (commençant derrière les oreilles) apparaît et se répand de haut en bas. Maintenant l'enfant se sent mieux, la fièvre commence à diminuer. Le médecin fait le diagnostic de la rougeole avant l'éruption par un examen de la bouche. La rougeole même n'est pas une maladie grave mais on redoute les complications comme broncho-pneumonie, otite, encéphalite (inflammation du cerveau), hémorragies (rougeole noire presque toujours mortelle).

La RUBEOLE est une maladie très bénigne, la fièvre monte à peine à 38°,

légère éruption. Une maladie redoutée par les femmes enceintes, parce que comme de récentes recherches ont montré, elle est la cause de multiples déformations du futur enfant.

La SCARLATINE commence brusquement avec vomissements. Elle est caractérisée par une angine, une langue de couleur framboise, la fièvre très élevée. En quelques jours une éruption granitée, généralisée (commençant sur la poitrine) se répand sur tout le corps. Après quelques jours la fièvre tombe, plus tard une large desquamation (chutes des squames) se produit. La contagiosité est à cette époque la plus élevée. Les complications à redouter sont les angines graves, les néphrites (inflammation des reins). Heureusement en France (contrairement aux pays de l'Europe centrale) cette maladie prend plutôt une allure bénigne.

La VARICELLE, une maladie bénigne est caractérisée par des vésicules disséminées sur le corps. Une seule complication à redouter : l'encéphalite.

Toutes ces maladies contagieuses sont dues dans la plupart des cas à des virus (microbes visibles seulement à l'ultra-microscopie).

La coqueluche n'appartient pas à la série des maladies éruptives, mais aux maladies de printemps, elle est très redoutée pour les tout petits à cause des complications pulmonaires. Nous ne voulons pas répéter les signes connus par les mamans. Heureusement, grâce aux nouveaux remèdes (la streptomycine et le sérum) on peut jusqu'à un certain degré prévenir ou atténuer les complications et l'évolution de cette maladie.

Docteur S. BORUCHIN.
Lauréat de l'Académie de Médecine.

Le Dimanche 7 Juin 1953, à 10 h. 30
au Cimetière de Bagneux devant le monument aux morts
aura lieu la grande

CÉRÉMONIE TRADITIONNELLE DU SOUVENIR
en l'honneur des Anciens Combattants Juifs morts pour la France
au cours de la dernière guerre

Cette cérémonie se déroulera en présence de nombreuses
personnalités civiles et militaires

Le concours de la musique militaire du 93^e R. I. est assuré

Ce que vous devez savoir

Déportés et internés politiques

Reconnaissance du droit au pécule

Ce pécule sera attribué aux déportés et internés politiques qui justifient de leur qualité par la production de la carte délivrée en application de l'article R. 351 du code des pensions militaires et d'invalidité.

Montant du pécule

Le montant de ce pécule est fixé :
— pour les déportés politiques à 1.200 fr. par mois d'internement ou de déportation ;
— pour les internés politiques à 400 fr. par mois d'internement.

Période prise en compte

La période de déportation ou d'internement prise en compte pour le calcul du pécule est celle figurant sur la carte de déporté ou d'interne politique. Toute fraction de mois égale ou supérieure à quinze jours sera comptée pour un mois entier, toute fraction inférieure ne sera pas prise en compte.

NOTA. — Toutefois, lorsque le déporté sera décédé au cours de sa déportation, la période à prendre en compte s'étendra jusqu'au 8 mai 1945.

Internements successifs

En cas d'internements successifs, les périodes seront additionnées et le calcul prévu ci-dessus pour les fractions de mois égales ou supérieures à quinze

jours, sera effectué sur la durée totale d'internement et non pas sur chaque internement successif.

Droits des ayants-cause

En cas du décès du déporté ou de l'interné, le pécule sera payé aux ayants-cause désignés ci-après :

° Le conjoint survivant non remarié ou non séparé de corps, sous réserve qu'il n'aura pas vécu en concubinage notoire pendant la déportation du déporté.

Ces dispositions seront appliquées au conjoint du sexe masculin :

2° A défaut du conjoint, aux enfants légitimes, naturels ou adoptés ;
3° A défaut du conjoint ou d'enfants, aux ascendants.

Ces différents bénéficiaires devront être en possession de la carte de déporté ou d'interne politique dévot au nom du décédé.

Pour ouvrir droit au pécule, la célébration du mariage, la conception des enfants naturels, l'adoption devront être antérieures à la cessation de la déportation ou de l'internement.

Droits des étrangers et de leurs ayants-cause

Les étrangers ou leurs ayants-cause, résidant actuellement en France et y étant entrés avant le 1er septembre 1939, bénéficient des dispositions du présent décret.

Remboursement des Marks

La loi du 24 mai 1951 a prévu, dans la limite de 500 R.M., le remboursement des marks déposés à leur retour par les rapatriés.

D'après les accords réalisés par la Haute Commission Internationale de Londres, un crédit de 1.200 millions doit être mis à la disposition de la France par l'Allemagne occidentale pour le remboursement de ces marks.

Une liste des bénéficiaires de ce remboursement doit être adressée au Gouvernement Fédéral Allemand avant le 1er avril prochain.

De toute façon, le taux proposé de 3 fr. 50 par mark est nettement insuffisant, et notre Fédération a proposé le système dégressif suivant :

Jusqu'à 100 R.M. : au taux de 20 fr.

De 100 à 250 R.M. : au taux de 15 fr.

De 250 à 500 R.M. : au taux de 6 fr.

Nous vous ferons connaître les suites données à cette question.

Soldes de captivité

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Cependant, au cours de la discussion budgétaire qui eut lieu les 29 janvier et 1er février derniers au Conseil de la République, le ministre des A.G. a laissé entendre que la question des soldes de captivité à payer aux officiers et sous-officiers lésés pourrait, après entente entre les ministères intéressés, être traitée de la même façon que le pécule, c'est-à-dire que le paiement en serait réparti sur plusieurs années.

Croix du Combattant volontaire 1939-1945

Le Journal Officiel du 5 février 1953 publie la loi n° 53-69 du 4 février 1953 qui stipule : « Il est créé une croix du combattant volontaire pour la guerre 1939-1945 dont les modalités d'attribution seront fixées ultérieurement par décret pris sur le rapport du Ministre de la Défense Nationale. »

Cures thermales

La cure et l'hospitalisation sont gratuites ainsi que le voyage aller et retour (en 2^e classe) pour se rendre du domicile à la station thermale désignée.

Mais les soins ne sont accordés que pour l'invalidité

pensionnée ou les séquelles de cette invalidité.

Le pensionné doit préciser, dans sa demande, son âge, le taux d'invalidité et la nature de l'infirmité pour laquelle il sollicite une cure thermique.

A cette demande, joindre :

1. Un certificat légalisé du médecin traitant constatant la nécessité de la cure ;

2. Une copie certifiée conforme par le maire du diagnostic de la notification de pension ou du diagnostic inscrit au Carnet de soins gratuits.

Le demandeur est convoqué par le Centre de réforme en vue d'un examen médical à la suite duquel il sera ou non admis à effectuer la cure sollicitée. On lui indiquera à ce moment, la période de l'année pendant laquelle aura lieu le traitement thermal.

Par exception, les demandes peuvent être adressées à toute époque de l'année pour les stations d'Amélie-les-Bains et de Dax, ces établissements restant ouverts sans interruption.

Veuves de guerre d'origine étrangère

Une circulaire n° 261 C.S. C.D.-D.P. du 30 octobre 1952, émise par M. le Ministre des Anciens Combattants, fait connaître que, dorénavant, pour avoir droit à pension de veuve au titre de l'ordonnance n° 45-384 du 10 mars 1945, il suffit que l'intéressé possède la nationalité française au moment du décès du mari, soit par filiation, soit en vertu du Traité de Versailles, soit par mariage quelle que soit la date de la célébration.

Les veuves d'origine étrangère alliée ou neutre, par exemple suisse, luxembourgeoise, belge, polonoise, etc., sont considérées lorsqu'elles ont acquis la nationalité française en vertu de la loi du 24 mai 1946, comme étant Française dès la date du mariage et ont donc droit à pension quelle que soit la date du décès du mari.

Par contre, les veuves d'origine étrangère ex-enennime, par exemple, allemande, autrichienne, etc., autres que celles susceptibles d'être considérées réfugiées statutaires bénéficiaires de la Convention de Genève du 10 février 1938, ne pourront jamais avoir droit à pension si le décès du mari est antérieur à la date de la déclaration souscrite au titre de la loi du 24 mai 1946, date qui correspond à celle de l'acquisition de la nationalité française, puisqu'il n'y a pas de rétroactivité pour cette catégorie.

Hospitalisation à Leyssin (Suisse)

Nous donnons ci-après les extraits d'une circulaire ministérielle ayant trait à l'hospitalisation au centre de Leyssin (Suisse) des pensionnés atteints de tuberculose pulmonaire.

Le ministre aurait été « amené à déplorer de voir un certain nombre de lits (sur les 100 mis à sa disposition, N.D.L.R.) inoccupés, alors que de nombreux malades, pour lesquels la cure sanatoriale s'impose d'urgence, ne peuvent obtenir leur entrée dans un établissement susceptible de les accueillir ».

Pour le Ministre « l'insuffisance du nombre des candidatures pour l'envoi à Leyssin ne peut que résulter que d'un manque d'informations qui laisse les intéressés dans l'ignorance des avantages de ce régime ».

Aux dires ministériels « la question nourriture qui a, au début, fait l'objet de plusieurs réclamations, ne soulève plus maintenant de difficultés ; nos malades se sont même vu attribuer du vin quotidiennement au repas de midi ».

Ces appréciations ministérielles

les données, nous indiquons ci-après comment se déroule actuellement le séjour à Leyssin.

Les pensionnés y sont répartis par petits groupes dans chacune des villas ou hôtels qui constituent le Centre hospitalier. Ils s'y trouvent mélangés à la clientèle payante et bénéficient, nous dit-on, des mêmes conditions matérielles d'existence que cette dernière.

Les exigences, quant à la fourniture d'un trousseau de départ, sont celles de la plupart des sanatoria d'altitude et se résument, en sus d'un habillement d'hiver avec pardessus, au linge de corps et de nuit habituel permettant le rechange, un pull-over de laine à manches, une paire de pantoufles et quelques mouchoirs.

Le linge est blanchi gratuitement par les services du Centre hospitalier.

NOTA : Pour les formalités d'admission, s'adresser à la direction départementale ou inter-départementale du lieu de résidence.

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRERS
Directeurs-Propriétaires de
LA MARBRERIE DE BAGNEUX
122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALÉMA 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetières
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

EN ONZE HEURES DE VOL
Paris-Tel Aviv
tous les Lundi et Jeudi par les Quadrimoteurs confortables (Skymasters) de
EL AL
LIGNES AÉRIENNES NATIONALES D'ISRAËL S.A.
TEL-AVIV PARIS NEW-YORK LONDRES ROME ZURICH NAPLES
réservez vos places dans les Agences ou à nos Bureaux

Le Gérant : S. APPEL

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imp. S.I.P.N., 14, Rue de Paradis, Paris

Belle Confection

Gabardines Hommes, Dames - Reversibles et popelines

Prix raisonnables

PARAMAC

35, Rue Turbigo - PARIS - 3^e Tél. : TUR. 55-14

Remise aux membres de l'organisation

ATTENTION ! MARCHANDS DE PARIS ET DE PROVINCE

Vous trouverez un grand choix d'IMPERMEABLES ET SHORTS POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS

EN TOUTES COULEURS ET DE POPELINES REVERSIBLES POUR FEMMES GRAND CHOIX D'ARTICLES EN PLASTIC

RACHE, 13, Rue Bleue, Paris-9^e - PRO. 00-05

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU - PARIS (3^e)

Tél. : ARCHIVES 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

נאכט 4-טן נאציאנאלן קאנגרעס פון „אויזשעוור“

די פארברעכענדישע שפאלטונגס-פרויון מצד די רעאקציאנערע פירער פון „קרית“

פאציע. די יידישע ארגאניזאציעס האבן זיך דאן פאראייניקט, כדי געמיינזאם צו קעמפן פאר דער פארטיידיקונג פון די יידן אין פראנקרײך און קענענצווירקן די שטענדיקע מעסיקייט פון ברויז ערס - בארומטן „אויזשעוור“ נאך דער באפרייאונג האט דער דאזיקער איינהייט - ארגאניזם צו פארטיידיקן די אינטערעסן פון די יידן אין פראנקרײך און כדי צו שטיין אויף דער וואך און באר קעמפן דעם אויפואכאנדליכן אנטויסעמטיזם.

די רעאקציאנערע פירער פון „קרית“ און נאך באזונדערס, די פארשטייער פון דער „פערדראציע פון די יידישע געזעלשאפטן“, „בונד“, קאנסיסטאריע און „אליאנס איראעליט“, לייגן איין ממש וועלטן, זינט אייניקע חדשים, כדי צו צעברעכן די אייניקייט פון אנדערע ישוב.

די היינט ווען, אין אנטליקס פון די געפארן פון א ניי, באוואקסן נאצי - דייטשלאנד און פון א פארשטאנדער אנטסעמטישער פראפאגאנדע, איז די איינהייט טער ווי שטענדיק א לעבנס-נויט ווענדיק, אין אזא מאמענט. מו. ען די פראפעסיאנעלע שפאלטער אלץ, בכדי אויסצושליסן א גרויסע צאל ארגאניזאציעס, וועלכע האבן זיך אפגעזאמט אנטווערפענע קעגן דער וויסער וואקסאנאלע קעגן ראטנפארבאנד און די פאלקס-דע-מאקראטעס.

סעסאן אימגלידער איבערדעגיסטריע

די איבערדעגיסטראציע פון אנדערע מיטגלידער, וואס ווערן אדורכגעפירט יעדעס יאר, האט צו פארבייגעקען א גרויסן דערפאלג. פראץ די באמאנאנגען פון א שפאלטונג, און אלס ענטפער אויף דער העסלעכער פראץ פאגאנדע, וואס זיי פירן קעגן דער איינהייט - ארגאניזאציע פון די יידישע פראנט - קעמפער, האבן די געוועזענע יידישע קאמראדעס, נישט געקוקט אויף דער שווערער עקאנאמישער לאג, און די ערשטע דריי חדשים איינגעצאלט אין א גרעסערער צאל ווי אין די פריערדיקע יארן, זייער מיטגלידערייט.

דער קאנגרעס אפגעגעבן דער פראג פון איינהייט. מען קען זאגן, אז דאס איז געווען דער לייטמאטיוו פון אלע וועלכע וועלן און עס האט אנדערש נישט געקענט ווען, די וועמען דער געמיינזאמער גורל האט פאראייניקט אין די טראנישע און אונטער די שטעל-דראטן, די וואס האבן געמיינזאם געקעמפט און געליטן, ווינען אדורכגענומען מיט אן אומבויגזאמען ווילן פון אייניקייט, באזונדערס אין אזעלכע שווערע שעהן, ווען מען מוז ווירקסאם זיך אנטקעגנשטעלן די געפארן, וואס לויפן אויף די דעראבערטע רעכט און קעגן די צוגרייטונגען פון א נייער וועלט-שטייט.

אונטערשטיצונג מצד דער מעכטיגער קאמבאטאנט - באוועגונג אין לאנד און בכלל מצד דער גאנצער דעמאקראטישער עפנטלעכקייט, דער פארשטייער פון „אפאק“, האט עס אין זיין באגריסונג - ווארט, קלאר געברענגט צום אויסדרוק. ער האט גלייכצייטיק אויסגעדריקט זיין צו-פרידנקייט, וואס דער קאנגרעס האט זיך באשעפטיקט מיטן פראבלעם פון שלום.

דעם 14-טן און 15-טן פעברואר איז פארגעקומען אין פאריז דער 4-טער נאציאנאלער קאנגרעס פון פאר-באנד פון די ארגאניזאציעס פון גע-וועזענע פראנט - קעמפער פון אויסלענדישער אפשטאמונג „אר-זשעוור“.

אייזי בלום

גרויסע טאגבאלא

למזבת דער קינדער-קאלאניע פאר אנדערע קריגס-יחומים אויסקינפנדיק אן אומערשטיצונג-קארטע פאר 100 פראנט האט איר רעכט זיך צו באטייליקן אין דער

אומזיסטער טאגבאלא מיט 50 ווערטפולע געווינסן צו. אונד.

1. א רייזע קיין ישראל;	5. עלעקטרישער אייזקאסטן;
2. 14 טעג אין עסטרייך;	6. אספיראטער;
3. 14 טעג אין דער שווייץ;	7. ראדיא-פאראט.
4. 10 טעג אין איטאליע;	

די ציאונג וועט פארקומען עפנטלעך אין זאל פון האטעל מאדערן אין חודש יוני.

דער „פעקיל“ פאר די קריגס-געפאנגענע

אונדער פארבאנד האט די אפיציעלע פארמו-לארן אויף אנצוגעבן די ביטעס

ענדלעך ווינען שוין דערשינען די אפיציעלע פארמו-לארן פאר „פעקיל“ פאר די געוועזענע קריגס-געפאנגענע, וועלכע באקומען די ערשטע קאנטע פון 2,800 פראנט. די דאזיקע פארמולארן געפינען זיך אין אנדערע פאר-באנד צו דער דיספאזיציע פון די יידישע קריגס-געפאנגענע. וועגן „פעקיל“ פאר די קריגס-געפאנגענע און וועגן אלע אנדערע ענינים, וואס אינטערעסירן די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, ווענדעט זיך אין ביורא פון אנדערע פארבאנד, 18 די דע מעפאזשערי יעדן טאג פון 9 ביז 12 און פון 2 ביז 6,30 אונט, ווי אייך יעדן מאנטיק פון 9 אונט.

יעדן זונטיק פון 10 ביז 12 אויף די פערמאנענצן:

(1) קאפער-טאבאק, 12 בולוואר דע לא ווילעט (מעטרא בעלזיל).

(2) קאפער, 27 בולוואר די מאמפל (מעטרא רעפובליק).

זונטיק, דעם 7-טן יוני 10.30 פרי אין באניע טראדיציאנעלע אנדענק-צערעמאניע

זונטיק, דעם 7-טן יוני, 10.30 פרי וועט פארקומען אויפן בית-עולם באניע, ביים מאנאמענט פון די יידישע פראנט - קעמפער, די טראדיציאנעלע געדענק - צערעמאניע נישט לכבוד אנדערע געפאלענע און אומגעקומענע העלדן בעת דער לעצטער מלחמה.

ווער פון אט די געוועזענע קאמראדעס און ווידערשטענדיקער פון אויסלענדישן אפשטאם, האט עס געקענט גלויבן, אז די רעכט, וואס זיינען אויסגעקעמפט געווארן דורך בלוט, וועלן אין א געוויסן טאג גע-שטעלט ווערן אין א געפארן ווער פון זיי האט זיך געקענט פארשטע-לען, אז עס וועט מעגלעך זיין אויף א וולקירלעכן אופן ארויסצושויקן פון לאנד אן אויסלענדרע, וואס האט אין די שווערע מאמענטן פארן לאנד, פרייוויליג גענומען דאס גע-ווער אין האנט און איז גרייט גע-ווען אוועקצוגעבן זיין לעבן פאר דער פרייהייט און אומאפהענגיקייט פון פראנקרײך ווער פון די נאטור ראליוירטע, בעת ער האט באקומען די פראנצויזשע בירגערשאפט, אלס אנערקענונג פאר זיין פאטריאטישער אויפפירונג בעת דער מלחמה, האט געקענט טראכטן, אז א לאדע טאג וועט ער די דאזיקע בירגער-שאפט קענען פארלירן און אויסגעד-שטעלט ווערן אויף דער געפאר פון אן עקספולסיע?

און דאך איז עס די ווירקלעכ-קייט, געוועזענע פראנט - קעמפער און ווידערשטענדיקער ווערן אויסגע-וויזן פון לאנד, און דעם, אז זיי זאלן זיך קענען פארטיידיקן; די פאלן פון נאטוראליזירטע, געוועזענע פראנט - קעמפער, ביי וועמען די מאכט - ארגאניזען ווילן צוגעמען די פראנצויזשע בירגערשאפט, ווע-רען אלץ אפטרעטע און דער געזעצ-פראיעקט פון דער רעגירונג בנוגע דער ענדערונג פון ארטיקל 111 ווי אויך די טענדענצן פון א סיסטעמא-טישער און וולקירלעכער אנווענד-ונג פון ארטיקל 96 פון דער ביר-גערישאפט - געזעצגעבונג, שטעלן אין אן ערנסטער געפאר טויזנטער נאטוראליזירטע.

די דעלעגאטן אויפן קאנגרעס זיינען דערפאר געווען דורכגעדרונגען מיטן אהריות-געפיל און מיט דער זאג און אנטשלאסנקייט זיך קעגן צושטעלן מיט דער גאנצער קראפט קעגן אט די געפארן. די דאזיקע אנטשלאסנקייט איז בלוט געקומען צום אויסדרוק אין די באריכטן, אין די אינטערוויעס און אין די איי-שטימיק אפגעשטימטע דעקלארציעס, דער קאנגרעס האט מיט צופרידן-קייט אונטערגעשטראכט, אז אין זייער קראפט פאר פארטיידיקן די רעכט פון די קאמבאטאנטן, אויס-לענדער, אדער נאטוראליזירטע, זיינען די געוועזענע פראנט - קעמ-פער פון אויסלענדישן אפשטאם נישט אליין, זיי האבן די פולסטע

נאך דער שווערער אפעראציע, וואס עס האט אדורכגעמאכט אונ-זער

ה' מאלאך

ווינטשט אים דער צענטראל - קאמיטעט פון קאמבאטאנטן-פאר-באנד א שנעל געזונט-ווערן.

צוואמען מיטן „אויזשעוור“

וועגן די יידישע פראנט-קעמפער זיך באטייליקן אין דער פאטריא-טישער צערעמאניע פון אנגינדן דעם פלאם אויפן קבר פון אומ-באקאנטן פאלדאט ביים טרי-אומפרייטער.

מאנטיק, דעם 27-טן אפריל

טריק פונקט 5.45 פארנאכט ביים ארויסגאנג פון מעטרא „זשארוש סענק“.

דער קאמיטעט פון די יידישע פראנט - קעמפער אין לאנס ווינטשט א הארציקן מול-מוב ווין וויצע-פרעזידענט

מארים צימבאליסט

און פרוי צום געבורט פון ווער זיך נעלע

פאטריק

און ווינטשט זיי א גרינגע דערציאונג אין א וועלט פון שלום.

Les meubles PANIC

11 rue Ferdinand Duval - PARIS - 106

פראמיטירט

פון אוועק גרויסן אויסוואל פון די שטענדיק געזעצטע

מעבל

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Notrethi PARIS (2^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

J. GOLD

Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e) (Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-66

אונדער שפעיאלטעט : גאבארדין, מערוש טיפ פעניע.

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 4 (41) - MAI-JUIN 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X° - Tél.: PRO. 44-69

Le Dimanche 7 Juin, à 10 h. 30, à Bagneux

TOUS FRATERNELLEMENT UNIS pour commémorer nos morts

Le 7 juin prochain, les Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, accompagnés de leurs familles et amis, viendront en masse à Bagneux, à la Cérémonie du Souvenir en l'honneur de nos camarades tombés au champ d'honneur.

Cette étonnante manifestation patriotique, qui se déroulera en présence de personnalités civiles et militaires, revêtira cette année un caractère particulièrement solennel.

En effet, une dalle, portant les noms des héros qui reposent de leur dernier sommeil au pied du monument, sera inaugurée au cours de la cérémonie. Elle perpétuera ainsi leur souvenir et rappellera aux générations futures la lutte héroïque des combattants juifs pendant la guerre 1939-45.

Par la pensée, nous nous transporterons, ce jour-là, treize ans en arrière, pour revivre les journées dramatiques de juin 1940 de l'Aisne, de la Somme, des Ardennes ou de Norvège, partout où nos camarades, les armes à la main, résistaient à l'envahisseur.

Ils sont tombés en vrais héros, témoignant ainsi leur reconnaissance à la France, leur patrie d'adoption, pour l'indépendance de laquelle ils savaient combattre et mourir.

Leur sang versé sur les champs de bataille, a été un sublime hommage à leur patrie adoptive. Venus de pays différents, dont nombreux parlant à peine le français, tous cependant étaient animés de la foi inébranlable de vaincre l'ennemi de la liberté, le fascisme hitlérien.

Les anciens combattants juifs, tous les survivants de la barbarie nazie, n'oublient pas le sacrifice de leurs frères. C'est pourquoi, il y a cinq ans, notre organisation a érigé un digne monument en leur honneur, c'est pourquoi aussi depuis quatre ans, chaque premier dimanche du mois de juin, les Juifs de Paris viennent très nombreux se recueillir et s'incliner devant la tombe commune de nos héros, restant ainsi fidèles aux idéaux pour lesquels ils ont combattu.

Face aux dangers de guerre, aux aspirations revanchardes des néo-nazis qui réarment, face aussi à la recrudescence de la propagande antisémite, vous serez le 7 juin prochain à Bagneux, plus nombreux encore que les années précédentes, pour exprimer votre détermination de rester plus que jamais fraternellement unis pour mieux défendre la paix, la liberté et vos droits menacés.

Vous viendrez assister à l'inauguration de la plaque sur laquelle seront gravés les noms de vos camarades. En leur rendant hommage, vous rendrez un hommage solennel à la mémoire de tous les combattants juifs morts pour la France.

Dr DANOWSKI.



La foule rassemblée autour du monument au cours de la cérémonie de l'année dernière.

Le déroulement de la Cérémonie

10 h. 15. Formation du cortège dans l'ordre suivant :

1. La musique du 93^e R.I.
2. Les gerbes et couronnes des organisations et sociétés invitées.
3. Les drapeaux et fanions des organisations d'anciens combattants.
4. Le détachement des anciens combattants qui clôturera la cérémonie par un défilé.
5. Le Bureau de notre organisation et les personnalités invitées.
6. Les décorés.
7. Les familles de nos morts.
8. Les délégations.

10 h. 30. Départ du cortège en direction du monument.

Après l'installation des invités et des familles sur les tribunes et après l'arrivée des personnalités officielles, civiles et militaires auxquelles la musique rendra les honneurs, l'aumônier militaire, le Rabbin Jaïss et le ministre officiant Millet exécuteront la partie religieuse de la cérémonie.

Ensuite, sera inaugurée la plaque sur laquelle sont gravés les noms de nos camarades qui reposent au pied du monument.

Après que les organisations auront fleuri la tombe, de brèves allocutions seront prononcées par le président, le Dr Danowski ; le secrétaire général, Isi Blum ; le président de l'UGEVRE, M. Braslavski ; M. Vanikof, Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants juifs et M. Fanien, au nom de l'UFAJ.

La cérémonie se terminera vers midi par un défilé des anciens combattants devant le monument.

Le 9 mai dernier

Les Anciens Combattants Juifs des deux guerres ont ranimé la Flamme

Un très grand nombre de nos camarades ont répondu à l'appel de leur organisation et sont venus à la cérémonie traditionnelle, le 9 mai dernier, pour ranimer la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Fraternellement mêlés, les anciens combattants juifs, ceux de 1914-18 et ceux de 1939-45, ont rendu un digne hommage à celui qui repose sous l'Arc de Triomphe et qui symbolise les millions de Français tombés au champ d'honneur pour l'indépendance de la France et pour la liberté.



La menace de mort pèse sur les ROSENBERG sauvons-les de la chaise électrique

La Cour Suprême des Etats-Unis, par 7 voix contre 2, a, le 25 mai dernier, rejeté l'ultime recours en révision d'Ethel et Julius Rosenberg. Les dépêches annonçant cette terrible décision ajoutent :

« Il est probable que le Département de la Justice va demander au juge Irving Kaufman, du district de New-York, de fixer une nouvelle date d'exécution. Car le gouvernement américain est de nouveau libre de procéder à l'exécution ».

Les juges de la Cour Suprême n'ont par conséquent pas pris en considération les preuves accumulées de l'innocence des Rosenberg, des preuves des mensonges flagrants du principal et seul témoin à charge, Greenglass. Et pourtant un manuscrit de Greenglass, prouvait l'innocence du couple menacé de mort à Sing-Sing.

Le Comité Américain pour la défense des Rosenberg a adressé au président Eisenhower une requête déclarant notamment :

« Il y a quelques mois, au cours d'une conférence de presse, vous avez déclaré admettre qu'une nouvelle situation pourrait se produire et justifier votre clémence à l'égard du jeune ménage incarcéré dans la cellule des condamnés à mort. Les nouveaux documents qui ont été découverts doivent maintenant vous autoriser à faire acte de clémence. »

Dans le monde entier, des voix s'élèvent pour réclamer la vie sauve pour les Rosenberg, elles expriment l'émotion profonde des millions d'êtres humains épris de justice et qui désirent sauver les Rosenberg qui ne cessent de clamer leur innocence.

Les Anciens Combattants Juifs de France s'associent à cet immense mouvement de protestation et demandent la grâce pour les Rosenberg.

Il ne faut pas laisser mourir Ethel et Julius Rosenberg, il faut les sauver de la chaise électrique.

La Croix de Chevalier et la Médaille d'Argent

attribués
à 13 de nos camarades

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nos camarades dont les noms suivent, viennent d'être décorés de la Croix de Chevalier ou de la médaille d'argent pour le dévouement et les services rendus.

Nous leur adressons, à cette occasion, nos plus vives félicitations. Sont attribuées avec le diplôme d'honneur :

La Croix de Chevalier au camarade ROTHBERG, président de notre section lyonnaise.

La médaille d'argent, aux camarades :

APPEL, CZARNY, HAITMAN, HERSHKOWICZ Félix, HERSHKOWICZ Salomon, KLAJDER, KOHN, Mme LILIENTSTEIN, MILLER, MENDELEWICZ Max, président de notre section à Lens, Mme PFEFFER Hélène, RACHE.

Ces décorations seront remises solennellement aux titulaires au cours de la soirée à l'Hôtel Moderne, qui aura lieu le 24 juin prochain, à 21 heures.

juillet 1953 p. 1

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 5 (42) - JUILLET 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

Le 7 juin dernier à Bagneux

Un fervent hommage à nos morts

JAMAIS encore dans le passé nos cérémonies annuelles du souvenir n'ont revêtu un caractère aussi grandiose que celle du 7 juin dernier.

Plusieurs milliers de personnes appartenant à toutes les couches sociales et aux courants politiques les plus divers ont répondu à l'appel de notre Union et sont venues rendre hommage à la mémoire de nos morts.

De nombreuses organisations françaises d'Anciens Combattants et la quasi totalité des groupements d'Anciens Combattants d'origine étrangère ont tenu à s'associer à notre cérémonie et y ont envoyé d'importantes délégations avec drapeaux et gerbes.

La participation des organisations et sociétés juives de Paris n'a jamais été aussi forte. De nombreuses personnalités civiles et militaires juives et non-juives venues de tous les horizons, occupaient la tribune officielle de la manifestation.

Après le salut aux Couleurs et après que la musique du 93^e R. I. eût exécuté la Marseillaise, notre Président le Docteur Danowski, ouvrit la cérémonie par une brève allocution.

La parole fut ensuite à l'aumônier militaire, le Rabbin Jais, qui fit la prière aux morts. Puis le ministre officiant, M. Millet, chanta le « El-Molé-Rahamim ».

Le moment le plus émouvant de la cérémonie fut celui de l'inauguration de la plaque commémorative sur laquelle sont gravés les noms de nos camarades dont les restes, ramenés des divers champs de bataille, reposent au pied du monument.

Trois orphelins de guerre tirèrent le drapeau tricolore, découvrant la plaque, cependant que notre camarade Pons appelle les noms, auxquels répond, chaque fois la mention « Mort pour la France ».

Les délégations déposent ensuite les couronnes autour de la tombe.

Après les allocutions, dont nous rendons compte d'autre part, la cérémonie prit fin par un défilé des Anciens Combattants Juifs, devant la tribune officielle au son d'une marche jouée par la musique militaire.

Les personnalités, les familles, les délégations ont exprimé leurs félicitations aux organisateurs de cette magnifique et digne manifestation qui se déroula dans l'esprit de la plus large union, et dont les milliers de personnes présentes garderont un inoubliable souvenir.

LES ALLOCUTIONS

Dr DANOWSKI
Président de notre Union

Le Dr Danowski, qui préside la cérémonie, commence par remercier les personnalités civiles et militaires, les organisations et sociétés ainsi que les milliers de personnes qui en répondant à notre appel sont venues s'associer à l'hommage que notre Union rend tous les premiers dimanche de juin aux Combattants Juifs morts pour la France.

Après avoir évoqué les événements de septembre 1939 ou les étrangers résidant en France se sont engagés par dizaines de milliers dans l'armée française, ayant

exprimé ainsi leur désir de défendre leur pays d'adoption, l'indépendance de la France et la liberté, le président exalte le courage et l'héroïsme de ces volontaires qui s'étaient manifesté sur tous les champs de bataille de la Somme, de l'Aisne, de l'Alsace et jusqu'au lointain Narvik.

Nombreux trouvèrent une mort glorieuse au Champ d'Honneur, face à l'ennemi. Beaucoup d'autres furent blessés. D'autres encore partagèrent le triste sort de leurs frères d'armes français, dans les camps de prisonniers de guerre.

(Suite en page 2)

Un défi à la conscience universelle et à la dignité de la personne humaine

Eisenhower n'a pas voulu entendre la voix du monde

ETHEL et JULIUS ROSENBERG sont morts en héros

Jusqu'à la dernière minute des centaines de millions d'êtres humains à travers le monde espéraient que l'irréparable ne s'accomplirait pas, que les dirigeants américains entendraient la voix de l'univers et prendraient en considération le sentiment d'humanité et de justice de ces hommes et de ces femmes de cœur, appartenant à toutes les confessions et venus de tous les horizons politiques, qui réclamaient la grâce des deux innocents et la révision de leur procès.

Nous ne voulions pas croire qu'un père et une mère de deux enfants qui n'ont cessé de déclarer leur innocence, soient envoyés à la chaise électrique alors que de toute part des voix s'élevaient en leur faveur, tant les faits accumulés ces derniers temps, démontraient l'injustice de leur condamnation.

Hélas, après que la Cour Suprême eût annulé le sursis accordé par le juge Douglas aux Rosenberg, le président Eisenhower a refusé le geste de clémence, lançant ainsi un défi à l'opinion mondiale.

Ethel et Julius Rosenberg ont été exécutés dans la nuit du 19 au 20 juin. Julius est passé le premier sur la chaise électrique, sa mort a été constatée à 1h. 06 (heure française) après trois décharges. Dix minutes plus tard Ethel était morte. Son agonie avait duré quatre minutes et demi. Il avait fallu cinq décharges.

Les Rosenberg sont morts, écrit « le Monde », avec courage et dignité dans la prison de Sing-Sing, refusant le sordide marchandage sur la mort qui leur était proposée, refusant d'avouer des crimes qu'ils proclamaient ne pas avoir commis. Cette attitude contraste

singulièrement avec celles de leurs accusateurs, qui avec un acharnement barbare les ont menés tambour battant à la mort, déplorant sans doute ce retard de vingt-quatre heures sur l'horraire.

Déjà, partout dans le monde, à l'appel du Comité Rosenberg, une campagne est engagée en vue de réhabiliter les deux martyrs par

la révision de leur procès qui démontrera leur innocence.

Les Anciens Combattants Juifs qui s'honorent d'avoir été parmi ceux qui avaient pris la défense de ce couple héroïque, dont le nom entrera glorieusement dans l'histoire de l'humanité, ne manqueront pas de participer à la campagne de réhabilitation d'Ethel et Julius Rosenberg.

Dans le dernier recours en grâce les Rosenberg écrivaient à Eisenhower

Si vous ne voulez pas entendre nos voix, entendez les voix du monde.

Ecoutez le pape qui trois fois a pris la parole au nom de la charité chrétienne; écoutez ce cardinal qui en France, « souhaite passionnément » que nos vies soient épargnées au nom « de la charité et de la paix ». Ecoutez l'appel de trois mille de nos pasteurs protestants, vous suppliant au nom de Dieu. Ecoutez les rabbins de France. « au nom de notre idéal commun de justice et de générosité ».

Ecoutez les hommes fameux et les gens simples : d'Einstein, au nom légendaire, aux travailleurs des laboratoires de Manchester; des étudiants qui lutent à Grenoble aux professeurs d'Oxford; des plus célèbres metteurs en scène de Rome aux acteurs de Londres; des dockers de Liège aux remorqueurs de coton des Indes; des paysans italiens aux philosophes d'Israël; de François Mauriac, prix Nobel de Littérature, aux journalistes de Mexico; des sténodactylos de Rotterdam aux travailleurs des transports d'Angleterre; des ouvriers de l'industrie automobile de Detroit à ceux de Paris; de Martin Anderson-Nexo au Danemark à Sigmund Ros au Mexique, d'Anna Seghers, en Allemagne, à Georges Duhamel en France; de l'Australie à l'Argentine; de l'Uruguay à la Suède; de Cuba au Canada et à la Nouvelle-Zélande.

Lisez les tonnes de pétitions, de lettres, de cartes postales qui s'entassent dans vos bureaux, et que vous adressent les honnêtes et braves gens de notre pays. Ils ont défilé devant votre porte, nombreux comme jamais ils ne l'ont été. Ils ont des frères et des sœurs à Londres, à Paris, à Melbourne, à Buenos-Aires, à Ottawa, à Rome. Ils vous demandent de ne pas faire de nos enfants deux orphelins. Ils vous demandent, au nom de la conscience universelle, au nom de l'humanité, de la fraternité et de la paix, d'épargner nos vies.

Une démarche auprès des groupes parlementaires

A la veille de l'exécution M. Justin GODART, ancien ministre, M. Etienne NOUVEAU, président des amputés de guerre et M. André SPIRE se sont rendus à l'Assemblée Nationale, et au nom du Comité de Défense des Rosenberg demandèrent aux groupes parlementaires de faire voter par l'Assemblée une motion de demande de grâce en faveur de l'admirable couple.

PLUS DE 1.000 PERSONNES ont assisté à l'Hôtel Moderne au tirage de notre tombola

Plus de mille personnes se pressaient le 24 juin dernier, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, où eut lieu la soirée au cours de laquelle le jury désigné par l'assistance procéda au tirage de notre tombola au profit des orphelins de guerre.

La soirée, présidée par le Dr Danowski, commença par une brève allocution de notre secrétaire général, Isi Blum, qui retraça l'activité de l'organisation pendant les six derniers mois et termina par un chaleureux appel à l'union. Ensuite des décorations ont été solen-

nnellement remises à 15 de nos camarades dont les noms et les photographies sont publiés en page 3

Avant de passer au programme artistique auquel participèrent Mlle Madeleine Fell, Marcel Dittman, H. Munster, et Francis Lemaire, des résolutions pour la réhabilitation d'Ethel et Julius Rosenberg ainsi que pour que les enfants Finely soient rendus à leur famille ont été votées à l'unanimité.

(Voir la liste des numéros gagnants en dernière page.)



Une partie de la foule rassemblée devant le monument

Plusieurs milliers de personnes ont rendu hommage aux Combattants Juifs morts pour la France



La plaque qui a été inaugurée au cours de la cérémonie

(Suite de la page 1.)

Pendant l'occupation un grand nombre d'anciens combattants Juifs rejoignirent les rangs de la Résistance pour participer à la lutte contre l'envahisseur et à la victoire sur l'ennemi.

Après la libération, les rescapés du cauchemar, les anciens combattants Juifs, groupés dans notre organisation, s'assignèrent comme première tâche, d'aider les familles à ramener les restes de leurs chers disparus.

Plus de soixante de nos regrettes camarades reposent désormais au pied de notre monument. Les noms de ces héros sont gravés sur la dalle que nous inaugurons aujourd'hui et symbolisent les milliers de nos camarades morts au Champ d'Honneur au cours de la dernière guerre.

Ils sont tous glorieusement tombés en témoignant leur attachement à la France pour l'indépendance de laquelle ils savaient combattre et mourir.

Après avoir associé la mémoire des 120.000 Juifs déportés de France, les 6 millions de Juifs d'Europe exterminés et en général tous les millions de victimes de la barbarie nazie, notre président termine son allocution en ces termes :

« Dormez en paix, dans cette terre de France, pour laquelle vous avez offert votre vie ;

« Puisse votre sublime sacrifice éloigner le spectre d'une nouvelle guerre, afin que les survivants et vos enfants ne connaissent pas les souffrances que vous avez endurées ;

« Honneur et gloire à votre mémoire ! ».

M. PALAZZI

Vice-Président de l'U.G.E.V.R.E.

L'Union Fédérale des Groupements des Engagés Volontaires et Résistants d'origine Etrangère (U.G.E.V.R.E.), tient à s'associer à la commémoration consacrée à la mémoire des milliers de Combattants Engagés Volontaires et Résistants Juifs qui ont pris les armes aux côtés de leurs frères français et qui sont tombés glorieusement dans la lutte pour la défense de la France menacée et pour sa libération.

Les Combattants Juifs avaient conscience qu'en défendant la France, ils contribuaient en même temps à l'écrasement du système le plus monstrueux de l'oppression nationale, au fléau abominable qu'est le racisme et l'antisémitisme que l'envahisseur nazi s'était efforcé d'instaurer en France.

Par le sang généreusement versé sur le sol de France, les Combattants Juifs ont mérité la reconnaissance de la nation et ils ne peuvent pas admettre de laisser ressusciter une campagne infâme de racisme et d'antisémitisme propagée par des émeutes françaises d'Hitler, campagne si dangereuse pour la France, la Démocratie et la Paix.

Il faut empêcher que soit bafouée la mémoire d'héroïques Combattants Juifs et exiger que soit mis un terme à la propagande criminelle des antisémites et racistes.

Les Combattants Juifs qui sont morts sur les champs de bataille espéraient que leur sacrifice ne serait pas vain, et qu'avec l'extermination du nazisme, une ère de paix s'instaurerait dans le monde.

La Paix est menacée mais nous pouvons la sauver si toutes les forces de paix s'unissent pour la faire triompher. C'est à cette union et à l'action pour la Paix que vous convie l'U.G.E.V.R.E. car c'est la meilleure façon de rester fidèles à la mémoire de ceux qui donnèrent leur vie.

Honneur et gloire aux Combattants Juifs morts pour la France -

M. FAGNIEN

Secrétaire Général Adjoint de l'U.F.A.C.

Je viens, en ce jour où vous rendez un pieux souvenir à vos morts vous apporter le salut sincère de l'Union Française des A. C. et V. de G.

Cette U.F.A.C., qui réunit en son sein la majeure partie des combattants français ainsi que ceux qui estimèrent qu'aux moments graves que traversait la France, leur devoir était de prendre les armes et de la servir. Ce conglomerat d'hommes venant de tous les horizons politiques et de toutes confessions n'a présenté qu'un mur uni contre l'envahisseur qui par deux fois en moins de 25 ans voulait imposer à un peuple libre des méthodes d'oppression qu'il réprouvait.

Aujourd'hui nous glorifions la mémoire de ceux qui, combattants, maquisards, internés, déportés, se conduisirent en héros et payèrent du sacrifice de leur vie l'opposition à l'envahisseur.

L'U.F.A.C. ne pouvait rester étrangère devant une telle manifestation, qu'ils aient combattu ou résisté, ils ont montré à la face du monde qu'ils étaient dignes de leurs grands ancêtres. Ils n'ont point hésité un instant et ont quitté, femme, enfants, foyer pour se jeter à la gorge de l'ennemi, car pour eux rien ne pouvait exister, sans la liberté.

Ils ont laissé derrière eux des veuves et des orphelins auxquels j'adresse mes sentiments les plus sincères de compassion.

Et c'est à secourir ces infortunés, à défendre les droits de ceux qu'ils ont laissés que l'U.F.A.C. entend se dévouer, c'est pour ceux-là ainsi que pour ceux qui sont revenus mutilés de ces tueries, elle entend le bon combat ; elle reste certaine grâce à tous les survivants et les victimes de guerre, que ce soit ceux de 14-18 ou de 39-45 et des guerres actuelles s'ils savent rester unis, qu'elle gagnera la victoire.

Nous ne voulons plus revoir ces étoiles jaunes, ces massacres, ces arrestations arbitraires, ces hécatombes d'otages indignes de peuples civilisés.

Nous ne voulons plus voir pleurer des veuves et gémir des orphelins.

Nous ne voulons plus, que nos fils et nos petits-fils soient les victimes de nouvelles tragédies.

Et c'est pour cela que l'U.F.A.C. s'emploie de toute son âme, de toute la vigueur dont elle est capable à créer un mouvement en faveur de la Paix, convaincue que ce faisant elle sert l'humanité, car ce ne sera que le jour où tous les hommes de la terre seront réunis en une commune fraternité et seulement à ce moment que sera réalisée la pleine liberté, désir sincère de tous les hommes de bonne volonté.

A vous tous qui reposez ici, je dis, dormez en paix, mes camarades, l'U.F.A.C. est là, elle veille et ne permettra jamais que l'on touche à ceux qui vous ont été chers.

M. BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres.

C'est avec le plus vif empressement, que je m'associe de tout cœur à votre imposante cérémonie du Souvenir.

Nous, les Anciens de 1914-18, nous unissons par la pensée, le souvenir de nos chers camarades de l'autre guerre qui reposent sur les champs de bataille avec nos chers camarades, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.

C'est en ma qualité de Président de ma chère association, représentant la majorité de nos membres réunis autour de notre drapeau, et d'autre part en ma qualité de Vice-Président de la Fédération des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, qui groupe 5 associations, celles de 1914-18 et celles de 1939-45, que je vous exprime toute ma sympathie et je vous assure de tout cœur ma camaraderie fraternelle.

Chers Camarades de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants, je m'adresse à vous et tout particulièrement à votre Comité, pour vous exprimer les félicitations de la Fédération, pour l'immense effort que vous accomplissez quotidiennement pour la défense des droits de vos adhérents et surtout lorsqu'il s'agit de commémorer ceux à qui vous rendez un hommage aussi sublime aujourd'hui.

Vous êtes réunis, pour vous rappeler à la mémoire de nos chers Camarades tombés au combat, morts au Champ d'honneur pour que vive la France.

Saluons avec ferveur leur courage, leur bravoure, leur sacrifice.

Comme nous, ils sont partis, d'un même courage, d'un même élan d'enthousiasme ; laissant leurs biens les plus sacrés, pour défendre la France menacée par la barbarie hitlérienne.

Sur notre initiative, dès le début de la guerre, des milliers d'Engagés Volontaires, sont venus spontanément s'enrôler à l'exemple de leurs aînés de 1914-18, ils ont tous fait leur devoir. La France était un des rares pays ayant tant de volontaires dans les rangs de son armée. Si c'était ainsi, c'est parce que tous ceux qui ont fui les pays au régime antisémite et raciste, ont trouvé dans ce pays une nouvelle patrie, pour laquelle ils sont allés se battre et mourir.

Inclinons nous pieusement, en rendant un suprême hommage, en ces circonstances solennelles, à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur la plaque que vous avez inaugurée aujourd'hui, ainsi qu'aux six millions de nos frères, sœurs et amis victimes de la barbarie nazie.

Restons fidèlement unis, mes chers Camarades, pour défendre nos droits acquis, pour la défense de nos libertés et de la Paix.

(Notre camarade Bercovici étant souffrant son discours a été lu par CZAR-
NY, Vice-Président de la Fédération.)



La tribune réservée aux familles de nos héros

Un message de M. BRASLAVSKY Président de l'U.G.E.V.R.E.

Retenu à la clinique après une récente intervention chirurgicale, je suis profondément peiné de ne pas occuper ma place dans les rangs des Anciens Combattants le jour du solennel hommage rendu à vos héros tombés au combat.

Réunis auprès de ces tombes symboliques, huit ans après la fin du combat, vous allez revivre les nobles années de votre vie, les années de lutte pour barrer la route aux forces destructives afin de protéger nos foyers, pour le triomphe de l'idéal élevé de l'Humanité heureuse et de Justice.

Ce jour, je serai de tout cœur avec vous pour renouveler notre serment des Combattants, serment de vigilance et de courage dans la défense de la Paix.

Isi BLUM

Notre secrétaire général après avoir souligné la fierté de l'Organisation d'avoir érigé le « monument qui est devenu le centre de pèlerinage et de rassemblements pour commémorer les Juifs morts pour la France » et « d'avoir institué une cérémonie du souvenir annuelle le premier dimanche du mois de juin », indique que notre Union, en inaugurant la plaque sur laquelle sont gravés les noms des héros ramenés des divers Champs de bataille, reste fidèle à la mémoire de nos morts.

En rappelant que ces soixante noms symbolisent des dizaines de milliers de combattants Juifs, tombés au cours de la dernière guerre, Isi Blum poursuit :

En évoquant ces noms, tout à l'heure, chacun de nous, les frères d'armes de nos héros, se souvenait de ces jours dramatiques de l'été 1940, où l'ennemi foulait le sol de France en pillant, en incendiant les villes et les campagnes et en mitraillant les enfants, les femmes et les vieillards, en exode sur les routes, pendant qu'avec nos armes démodées, nous essayions de résister, au prix de tant de sacrifices, à l'avance des hordes hitlériennes.

Des compagnies entières furent décimées, mais nos camarades se battirent courageusement, ils tombèrent héroïquement en criant « Vive la France ».

Après, pendant les années sombres de l'occupation, nombreux furent ceux, qui ayant échappé à la captivité, ont repris les armes

et se sont couverts de gloire en combattant dans les rangs de la Résistance. Leur courage fut exemplaire. Aucune torture de la Gestapo, contre les vaillants résistants capturés par les allemands, ne put venir à bout de leur patriotisme, de leur dignité d'homme et de leur confiance en l'avenir. Ils le montrèrent en affrontant courageusement le poteau de l'exécution.

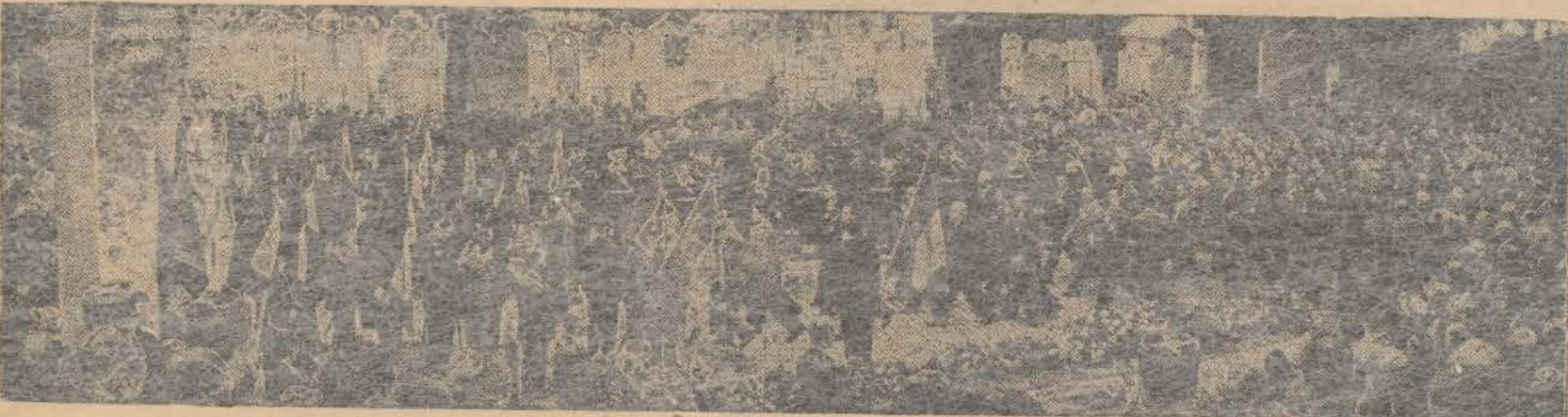
Et après avoir lu la dernière lettre d'un héros, écrite quelques heures seulement avant d'être fusillé, l'orateur poursuivit :

Nous associons aujourd'hui, au souvenir de nos héros, celui de 120.000 hommes, femmes et enfants déportés de France, des 6 millions de nos frères et sœurs

asphixiés dans les chambres à gaz, ainsi que tous les martyrs et toutes les victimes du nazisme. Et nous nous souvenons, non sans émotion, des glorieux insurgés du Ghetto de Varsovie, qui, il y a dix ans ont livré un combat inégal contre leurs géoliers, et ne l'ont cessé qu'après avoir héroïquement succombés dans les ruines et le feu des maisons croulantes.

La victoire des alliés sur la bête nazie, a mis fin à l'effusion de

(Suite en page 3)



A la fin de la cérémonie nos camarades ont défilé devant les personnalités officielles

NOS CAMARADES DÉCORÉS POUR LEUR DÉVOUEMENT



S. APPEL



M. KLAJDER



M. ROTHBERG



M. MENDLEWICZ



Hélène PFEFER



M. CZARNY



J. HAITMAN



F. HERSZKOWICZ



Hélène LILIENSTEIN



S. HERSZKOWICZ



S. MILLER



R. KOHN



F. RACHE



M. ROZENFARB

LA CÉRÉMONIE DE BAGNEUX

(Suite du discours d'Isi Blum)

sang, aux innombrables hécatombes, aux souffrances des millions d'êtres humains.

Les Combattants, ceux qui eurent la chance de retourner chez eux, les rescapés des camps de la mort, et tous ceux qui ont souffert des horreurs de la guerre, ont juré de tout faire afin que les coupables de tant de crimes soient châtiés et d'empêcher à jamais le retour de tels malheurs.

Malheureusement, il y a longtemps que les responsables, les criminels de guerre, ont quitté les prisons. Les bourreaux nazis se promènent librement, ils s'arment à nouveau, et sous la couverture d'une armée européenne, reconsti-

tuent leur Wehrmacht, avec l'espoir de replonger le monde dans une nouvelle boucherie.

Chers camarades et frères d'armes, vous avez, avant de mourir, placé votre confiance en nous, vous étiez certains que nous continuerions à défendre la cause pour laquelle vous êtes tombés. Nous avons pris, après votre mort, l'engagement solennel de poursuivre votre combat et avons juré sur votre tombe, de nous opposer de toutes nos forces au réarmement d'une Allemagne revancharde.

Fidèles à notre engagement, nous renouvelons aujourd'hui notre serment et vous promettons que nous serons avec tous ceux qui se lèvent de plus en plus nombreux, et tout particulièrement avec tous les Anciens Combattants groupés au sein de l'U.F.A.C., pour empêcher la ressurection du nazisme, la renaissance de la Wehrmacht et pour demander l'entente entre les grandes puissances afin que la Paix soit sauvée.

Chers camarades, frères d'armes et de souffrances, en rendant votre dernier souffle, vous étiez certains de verser votre sang pour un monde meilleur, où il n'y

aurait plus de xénophobie ni d'antisémitisme ; où la discrimination entre hommes disparaîtrait à jamais.

En luttant aujourd'hui, contre la recrudescence de la propagande antisémite, contre la réhabilitation d'un Xavier VALLAT, nous avons le sentiment de rester fidèles à vos dernières volontés.

Et c'est guidés et animés par les sentiments d'humanité et de justice qui étaient vôtres, que les Anciens Combattants demandent grâce pour les époux ROSENBERG. Ils sont convaincus là également, de rester fidèles à votre mémoire. Ne pas vous oublier c'est aussi penser aux êtres chers que vous avez laissés parmi nous.

Et en se tournant vers les familles, il leur dit :

Chers amis, veuves, parents et enfants, vous qui avez été douloureusement frappés par cette guerre cruelle, nous sommes, nous resterons à vos côtés pour défendre vos droits, pour vous entourer toujours de notre affection, et de la solidarité combattante.

Chers camarades, frères d'armes et de souffrances, vous étiez unis, nous étions tous unis hier, sur les fronts, dans les tranchées, dans le

maquis, et les camps, pour combattre l'ennemi commun.

Vous apparteniez aux couches sociales les plus diverses ; vous aviez des convictions politiques et philosophiques souvent opposées ; croyants et non croyants, vous étiez tous fraternellement unis sans distinction pour mieux combattre les forces mauvaises qui nous menaçaient tous sans distinction aucune.

Votre dernière volonté, était que nous restions unis. Nous avons juré sur votre tombe de rester fidèles au testament que vous nous avez légué. Nous avons tenu notre engagement. Nous renouvelons solennellement notre serment aujourd'hui, et nous nous engageons à tout faire afin que notre unité, au sein de la grande famille des Anciens Combattants de notre pays, soit sauvegardée.

C'est ainsi que nous rendrons le meilleur hommage à la mémoire de tous les héros et martyrs de la dernière guerre.

Honneur et gloire à vous Combattants Juifs morts pour la France !

Gloire immortelle à tous les Combattants morts pour la France et pour la Liberté.

Notre camarade
Mendel LEVINBAUM
à l'honneur



Notre camarade M. Levinbaum, ancien du 21^e R.M.V.E., blessé en mai 1940, vient d'obtenir la Croix de Guerre.

Nous lui adressons à cette occasion, nos plus vives félicitations.

La Cérémonie vue par la grande presse

À la fin de la matinée du dimanche 7 juin, dès la fin de la cérémonie, l'Agence Française de Presse, a publié un important communiqué dont de larges extraits ont été publiés par de nombreux journaux français et notamment : Le Figaro, l'Humanité, Le Monde, Di-

manche Soir, Libération, Franc-Tireur, etc...

Voici un extrait publié par la plupart des journaux :

Une plaque portant les noms de soixante Combattants Juifs « tombés au service de la France sur tous les champs de bataille de la guerre 1939-1945 » a été inaugurée hier matin au cimetière de Bagneux où sont inhumés les restes de ces Combattants.

Plusieurs milliers de personnes assistaient à cette cérémonie organisée par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de 1939-45 et qui groupait des délégations de combattants ou de groupements régimentaires.

Les diviseurs en sont pour leurs frais

Fidèles au testament de nos héros, notre organisation a tout fait pour que la traditionnelle cérémonie du souvenir n'exclue personne et pour qu'autour de nos morts la plus large union se réalise entre les survivants.

C'est dans cet esprit, et en se plaçant au dessus de toute considération de prestige, que nous avons invité également le groupe d'Orfus à se joindre à nous pour commémorer nos camarades morts pour la France. Nous étions convaincus d'exprimer ainsi le désir ardent de tous les Anciens Combattants Juifs sans distinction et tout particulièrement de nos veuves et orphelins de guerre.

Mais les diviseurs, aveuglés par leur haine partisane, en réponse à cette invitation ont publié un communiqué, sous forme de lettre ouverte, en appelant les combattants de ne pas se rendre à la cérémonie du 7 juin.

« Unser Wort » qui a depuis toujours tenté de saboter l'activité de notre Union et n'a jamais voulu consacrer une seule ligne à faire connaître à ses lecteurs les réalisations viles les Anciens Combattants Juifs pourtant appréciées par l'ensemble de notre communauté, a largement

ouvert ses colonnes aux colonnes lorsqu'il s'agit de diviser et d'insulter la masse des combattants qui est restée fidèle à elle-même.

Ce journal s'est évidemment emparé du communiqué d'Orfus non seulement pour le publier en bonne place mais encore en le faisant accompagner par un long préambule colonniant dans les termes les plus vils les Anciens Combattants Juifs et les victimes de la guerre.

Les anciens Combattants, et tout particulièrement les familles de nos héros qui reposent au pied du monument, se sont indignés devant de tels procédés et ont protesté en signant un appel aux Juifs de Paris les conviant à se joindre à eux pour honorer dignement et dans un esprit de large union la mémoire de nos glorieux camarades.

Les diviseurs en sont pour leurs frais. La présence de plusieurs milliers de personnes à Bagneux ainsi que de toutes les organisations d'anciens combattants a été la meilleure réponse que les Anciens Combattants Juifs, les victimes de la guerre et leurs familles pouvaient donner aux insultes de « Unser Wort » et au groupe d'Orfus qui s'est de lui-même exclu de la Communauté.

Ceux qui se sont associés à notre cérémonie

Organisations et Amicales d'Anciens Combattants.

Parmi les organisations d'Anciens Combattants présentes à la Cérémonie avec drapeaux et gerbes, nous avons pu noter :

L'U.G.E.V.R.E. ;

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires ;

La Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs ;

L'Association Républicaine des Anciens Combattants ;

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine ;

La Tramontane ;

L'Amicale du 22^e R.M.V.E. ;

L'Amicale du 23^e R.M.V.E. ;

Les Anciens du 12^e R.E.I. ;

Les Anciens Combattants d'origine hongroise ;

L'Association des Anciens Combattants d'origine arménienne ;

L'Organisation des Anciens Combattants Garibaldiens ;

L'Amicale des Anciens Combattants d'origine roumaine ;

L'Association des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18 ;

Association Républicaine des Anciens Combattants de Montrouge ;

L'Organisation des Anciens Combattants Juifs de Lyon ;

L'Organisation des Anciens Combattants Juifs de Nancy ;

L'Organisation des Anciens Combattants Juifs de Lens (P.-de-C.).

Organisations non-combattantes

Un très grand nombre d'organisations, non-combattantes, ont également tenu à s'associer à notre manifestation du souvenir :

Comité Représentatif des Juifs de France (C.R.I.F.) ;

Le Consistoire de Paris ;

Mouvement contre le Racisme,

l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) ;

L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.) ;

L'Union des Sociétés Juives de France ;

L'Alliance Israélite Universelle ;

Fédération des Artisans Juifs ;

Association des Marchands Forains et Commerçants Juifs ;

La Section de la « LICA » du 19^e et 20^e arrondissements ;

Et 52 autres organisations et sociétés que nous nous excusons de ne pas pouvoir nommer toutes faute de place.

Personnalités

Parmi les personnalités ayant pris place à la tribune officielle, nous avons noté :

MM. le Colonel représentant M. Morlière, Général, commandant la première région militaire ; Fagnien, Secrétaire-Général adjoint de l'U.F.A.C. ; le R. P. Berger ; le rabbin Jais, aumônier militaire ; le Colonel Midlarski ; le peintre Mané Katz ; Vliner, Secrétaire Général de l'U.J.R.E. ; Touchard, ancien député, Vice-Président de l'A.R.A.C. ; M^{re} Eugène Weill et Aisenman, de l'Alliance Israélite Universelle ; A. Youdine, Secrétaire du M.R.A.P. ; le rabbin Zaoui ; Dr Gorovit, Palazzi, Joseph Minc, Vice-Présidents et Secrétaire Général de l'U.G.E.V.R.E. ; Poznanski, Président de l'Union des Sociétés Juives ; Magriso, Ancien Combattant Juif Orléanais ; Rappoport, sculpteur et auteur de notre monument ; Chif Aron, critique d'arts ; G. Laro-

che, Secrétaire Général du C.F.D.L. ; André Meier, avocat au Conseil d'Etat ; Charles Lederman, avocat à la Cour ; Weill-Goudchaux, avocat à la Cour ; H. Bulyko, Secrétaire Général de l'Association des Déportés Juifs ; Rosenberg, Président de notre section de Nancy ; Cymbalista, de notre section de Lens ; Claude Paris, écrivain ; Joseph Fridman ; Jacques Lederman, Secrétaire de l'Intersyndicale Juive ; Edelstein ; Stamfater ; etc...

Se sont associées à la cérémonie du souvenir les personnalités suivantes qui empêchées ne pouvaient y assister :

MM. Marcel Engrand et H. Jourdan, Président et Secrétaire Général de l'U.F.A.C. ; le Général Zeller, Gouverneur Militaire de Paris ; le Général Colliou, commandant la Subdivision de Paris ; Louis Marin, ancien Ministre ; Georges Morel, Secrétaire adjoint de l'Office des A.C.V.G. ; le Grand Rabbin Kaplan ; H. Beuve-Méry, directeur du journal « Le Monde » ; Etienne Nouveau, avocat à la Cour ; Edmond Fleg, Homme de Lettres ; Bugeaud, Président des A.C.P.G. de la Seine ; Pasteur Vienney ; M^{re} André Blumel, avocat à la Cour ; Pierre Paraf, Homme de Lettres ; Vercoors, écrivain ; etc...

Le Comité Directeur adresse ses remerciements, au nom de tous les Anciens Combattants Juifs, à toutes ces organisations et personnalités qui ont bien voulu s'associer à notre manifestation traditionnelle du souvenir et ont rehaussé ainsi son éclat.

Le Congrès de l'U.F.A.C. et la défense de nos droits

Les 27 et 28 juin 1953 se réunissent à Paris, en Assemblée Générale, les Délégués de toutes les Associations d'Anciens Combattants affiliées à l'U.F.A.C.

Cette Assemblée aura pour objet de discuter l'activité menée par la grande Union Française au cours de la dernière année et de tracer son plan d'action pour la défense des droits de tous les Anciens Combattants français. Elle se prononcera sur les problèmes concernant la défense de la Paix.

L'U.F.A.C. a développé une très grande action tant à Paris qu'à travers tout le pays lors de la discussion du budget par l'Assemblée Nationale alors que le Gouvernement voulait diminuer encore les crédits alloués pour les victimes de la guerre.

L'action de l'U.F.A.C. continue en ce qui concerne notamment :

1°) La revalorisation des pensions d'invalidité de 10 à 80 %.

2°) La revalorisation de la retraite du combattant suivant le changement du rapport constant.

3°) La revalorisation des pensions de veuves de guerre.

4°) L'attribution du pécule aux prisonniers de guerre.

5°) L'accélération de l'attribution de la carte de Combattant.

6°) Les satisfactions aux déportés et aux ayant-droits des disparus.

Pour la défense de la Paix, l'U.F.A.C. a, à maintes reprises, adopté des résolutions en s'élevant :

1°) Contre le réarmement de l'Allemagne.

2°) Contre la ratification du traité de Paris et des accords de Bonn.

L'U.G.E.V.R.E. tout en défendant l'ensemble de ces problèmes, demande à l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. de prendre des décisions spécifiques des Anciens Combattants d'origine étrangère, notamment :

A

1°) L'arrêt de toutes les procédures de déchéance de la nationalité française déjà engagées.

2°) L'abrogation de l'Art. 111 du Code de la Nationalité.

3°) La modification de l'Art. 96.

4°) La possibilité de pouvoir présenter une défense réelle et être à l'abri d'une mesure d'expulsion, jusqu'à ce que le Conseil d'Etat, saisi d'un recours au Contentieux, se soit prononcé.

5°) L'Ancien Combattant ayant acquis sa qualité de Français par voie de naturalisation, celle-ci devrait revêtir un caractère définitif et inviolable.

6°) Non application des mesures d'expulsion envers des A. C. d'origine étrangère.

B

1°) La reconnaissance pour toutes les Veuves de guerre d'origine étrangère des mêmes droits que ceux accordés aux autres veuves.

L'appui de l'U.F.A.C. groupant dans son sein plus de 3 millions d'A. C., sera d'un poids considérable dans notre lutte pour la défense des droits de tous les Anciens Combattants d'origine étrangère.

J. MINC.

LES 27 et 28 JUIN A PARIS

Conférence Nationale pour la négociation et la Paix

Le Conseil National du Mouvement de la Paix qui s'est réuni les 16 et 17 mai à Paris a lancé un appel aux Français quelles que soient leurs divergences sur d'autres terrains, à s'unir au service de la Paix.

Avec l'appui de ces forces nouvelles, conclut l'appel, la Conférence Nationale pour la négociation et la Paix, qui se tiendra à Paris les 27 et 28 juin, recherchera les moyens qui permettront à la France d'apporter sa contribution à la détente internationale. Elle exprimera ainsi la volonté d'un grand peuple qui entend assurer son indépendance pour la mettre au service de la Paix.

De nombreuses organisations d'Anciens Combattants ont, au cours de leurs assises, pris position et voté des résolutions demandant à mettre un terme à la tension internationale par la voie de la négociation et l'entente entre les grandes puissances.

Nous ne citerons que quelques unes parmi tant d'autres :

Congrès National des Anciens Prisonniers de Guerre tenu à La Baule.

...Le Congrès souhaite que, conformément aux sentiments pacifiques du pays, la France sache, non seulement soutenir, mais aussi promouvoir toutes mesures susceptibles de rétablir la confiance et la paix dans le monde.

Le Congrès proclame indispensable la nécessité d'un règlement pacifique du problème allemand par la voie de négociations entre les quatre puissances occupantes.

Il déplore qu'en plusieurs points du monde, et notamment en Corée et en Indochine, la guerre persiste encore, et veut espérer que l'échange des prisonniers blessés et malades de Corée ne

prendra toute sa valeur que s'il s'étend à l'ensemble du continent asiatique.

Puy-de-Dôme

Le Bureau départemental de l'U.F.A.C. demande la réunion des 4 puissances occupantes en Allemagne, en vue de rechercher par la négociation une solution au problème allemand et invite le Gouvernement français à prendre en considération toutes propositions de paix d'où quelles viennent et tendant à mettre un terme à la tension internationale.

Vosges

Les Anciens Combattants républicains des Vosges, réunis en Congrès à Epinal, se sont élevés contre le réarmement de l'Allemagne et, dans une motion spéciale, ont demandé la fin de la guerre d'Indochine.

Charente

Réuni à Cognac, le Congrès des Anciens Combattants de l'Enseignement des Charentes a réclamé à l'unanimité que rien ne soit dit ni entrepris qui serait susceptible de nuire à d'éventuelles négociations entre les grands.

Congrès de l'Union Fédérale

Au 29^e Congrès de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui s'est tenu à Avignon pour les fêtes de la Pentecôte, s'est re-

tenue nettement la volonté de paix du pays.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité une motion en faveur du développement de la détente internationale et d'une conférence entre les cinq grandes puissances.

Le Congrès a d'autre part affirmé la nécessité de ne pas réarmer l'Allemagne et réclamé des négociations en Indochine.

Somme

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. qui s'est tenue le 30 mai à Amiens, a voté une résolution qui demande la convocation d'une Conférence des 4 puissances pour rechercher par la négociation une solution au problème allemand et invite le gouvernement français à prendre en considération toutes propositions de Paix d'où qu'elles viennent et tendant à mettre un terme à la tension internationale.

Lot-et-Garonne

Le Comité exécutif de l'Union départementale de l'U.F.A.C.

Vraiment ému en apprenant que la fraude des piastres a coûté des centaines de milliards au trésor et qu'ainsi des fortunes ont été réalisées dans les maibours de la Patrie, demande :

Que des sanctions impitoyables soient prises contre les responsabilités de cette situation qui a duré plus de cinq ans et que tous les bénéficiaires soient tenus de restituer au Trésor les bénéfices réalisés par cette opération.

RENDEZ LES ENFANTS FINALLY A LEUR FAMILLE

Des mois se sont écoulés depuis le rapt des enfants Finally et l'opinion publique s'inquiète de plus en plus de leur sort.

Les Anciens Combattants Juifs demandent justice et que les enfants soient rendus à leur famille. C'est pourquoi nous nous associons pleinement à la résolution adoptée à la 5^e Journée Nationale, le 14 juin, à la Mutualité, qui dit notamment :

Certains d'exprimer le point de vue de l'immense majorité des Français, sans distinction d'appartenance religieuse ou politique, déplorant que l'affaire Finally, portée depuis plusieurs mois à la connaissance de l'opinion publique, n'ait pas encore trouvé sa solution par la remise des enfants à leur famille.

Ils dénoncent vigoureusement toutes les tentatives faites dans différents milieux pour exciter, à l'occasion de cette douloureuse affaire, les haines religieuses et l'antisémitisme.

Ils exigent des pouvoirs publics qu'ils prennent les mesures nécessaires pour assurer, dans le plus bref délai, l'exécution des décisions de justice dans le respect de la loi, des droits de la famille et de ceux de la conscience.

NOS VŒUX

Nos meilleurs vœux à notre camarade et madame Albert GOLDMAN, à l'occasion de la naissance de leur fils ROBERT.

Le Comité Directeur.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade MODRZEWSKI à l'occasion du mariage de son fils Charles avec Mademoiselle Bety ZBRIZER.

Le Comité Directeur.

Voici les numéros gagnants de notre tombola :

Mercrredi 24 juin, a eu lieu au cours d'une soirée à l'Hôtel Moderne, le tirage de notre tombola, par un jury de 10 personnes, choisies parmi l'assistance.

Voici les numéros gagnants :

16783 Voyage en Israël
19495 14 jours en Autriche
3717 14 jours en Suisse
10427 10 jours en Italie
12025 Frigidaire électrique
15530 Aspirateur
4238 Poste de T. S. F.

1209 coupon velours, 1455 pantalon, 2402 costume dame, 2602 gilet fillette, 3763 gilet homme, 3792 gilet homme, 3934 statuette, 4401 Eau de cologne, 4499 deux chemises homme, 5149 manteau dame, 6058 deux coupons pour robes, 6195 coupon de tissus, 6483 une pèlerine et un pull enfant, 6816 blouson, 6859 gilet dame, 7002 flacon eau de cologne,

7526 pèlerine enfant, 7789 canadienne pour enfant, 8235 coupon de tissus, 8301 gilet dame, 8579 imperméable pour dame, 8999 chemises homme, 9042 deux chemises homme, 10496 manteau pour dame, 10715 coupon de tissus, 13146 un pantalon et deux chemises, 13878 pantalon, 14012 coupon de tissus, 14098 coupon de tissus, 14127 veste dame, 14577 flacon eau de cologne, 14826 blouson homme, 15150 chemise homme, 15229 cabat en cuir, 17406 coupon de tissus, 17516 deux chemises enfants, 17701 veston en velour, 18169 trois chemises enfants, 18482 veste dame, 19374 gilet enfant, 19469 Coupon de tissus, 19682 complet homme, 19882 veston homme.

Les heureux gagnants peuvent se présenter au siège de notre organisation, à partir du lundi 29 juin, pour retirer leurs lots.

* LYON *

Notre section de Lyon nous prie de publier la rectification suivante :

Le secrétariat de la section lyonnaise en adressant la liste des membres du Comité, élu à l'Assemblée Générale du 28 mars dernier, a omis le nom du camarade LEWKOWICZ, délégué à la commission de défense des droits à l'U. D. de l'U.F.A.C.

Le camarade Lewkowicz est en effet un des meilleurs militants du Comité lyonnais.

Le Gérant : S. APPEL

Imp. S.I.P.N., 14, Rue de Paradis, Paris

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11
PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

Venez tous à la Grande Fête Champêtre

au Parc du Gai Logis

de NOISY-LE-GRAND

organisée par l'U. G. E. V. R. E.

le dimanche 26 juillet 1953

Nombreuses attractions artistiques et sportives

Danses et chants folkloriques

B A L

TOMBOLA

Communication : Autobus 120 au Château de Vincennes

La 5^e Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix a obtenu un grand succès

Le 14 juin dernier s'est déroulée au Palais de la Mutualité la 5^e Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

Plus de 2.000 délégués, venus de toute la France, représentant des confessions, des origines et des conceptions politiques et philosophiques les plus diverses, ont participé aux travaux de la journée.

Au cours de la séance de clôture, placée sous la présidence d'honneur d'Ethel et Julius Rosenberg, des messages particulièrement émouvants furent lus à la tribune et notamment ceux de Mme Sophie Rosenberg, mère de Julius et de M. Joseph Brainin, président du Comité Américain de Défense des Rosenberg.

La Journée s'est terminée par un appel au peuple français. Les manifestations racistes et antisémites y sont dénoncées.

« La lutte contre le racisme et l'antisémitisme, comme la défense des libertés républicaines est l'affaire de tous sans distinction. Le racisme et l'antisémitisme, en favorisant l'arbitraire, en suscitant les divisions et les haines aveugles, sont aujourd'hui, comme de tous temps, les auxiliaires de la tyrannie et de la guerre. Et cet appel, en conclusion, invite les gens de cœur et de raison à s'unir pour faire triompher l'amitié entre les peuples, la justice et la paix.

Notons que notre Union a donné, comme par le passé, son adhésion à la Journée et qu'elle a été représentée par 44 délégués.

אכטונג
דעם גרעסטן אוימוואל פון אלע פארשן שטאפן פארדע
וועט איר געפינען אין גוטבאקאנטן מעזן

J. GOLD

Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e)
(Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65

אונזער ספעציאליטעט : גאבארדיין, סערזש טיפ פעניע.

לויט, אויפגאבונגען
איבערפירן פון פראווינץ
און אויפלאנד
קויף פון ערד און פאנאם

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU - PARIS (3^e)

Tél. : ARCHIVES 23-10

Réduction aux membres de l'Union

Autobus : 66, 75

Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

EN ONZE HEURES DE VOL

Paris-Tel Aviv

tous les Lundi et Jeudi par les Quadri-
moteurs confortables (Skymasters) de

EL AL

LIGNES AERIENNES NATIONALES D'ISRAEL S.A.

TEL-AVIV PARIS NEW-YORK LONDRES ROME ZURICH NAPLES

réservez vos places dans les Agences ou à nos Bureaux



Septembre - Octobre 1953 p.1

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 6 (43) - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

Notre Union devant des tâches nouvelles

AVEC le retour des vacances, notre Comité Directeur aura de nouvelles tâches à assumer et de nouveaux problèmes à résoudre.

Tout d'abord, c'est avec une grande satisfaction qu'au cours de ces dernières réunions, notre Comité Directeur a pu constater que jamais auparavant les adhérents de notre organisation n'ont été aussi attachés à l'Union des Anciens Combattants Juifs.

Cet attachement s'est manifesté en diverses occasions, par la réponse massive que nos camarades ont fait à tous les appels lancés par notre Union. Rien que la grande cérémonie traditionnelle du mois de juin dernier, au Cimetière de Bagneux, a dépassé en ampleur toutes les cérémonies précédentes. Notre tombea également, a obtenu un succès éclatant, ce qui a permis d'envoyer un grand nombre de nos orphelins de guerre en colonies de vacances et à soulager la détresse de nombreux camarades invalides et malades nécessiteux. En outre, beaucoup de camarades qui ont depuis de longues années cessé de verser leurs cotisations, viennent d'eux-mêmes pour se mettre à jour et retirer leur carte d'adhérent.

Si les Anciens Combattants Juifs expriment aussi nettement leur attachement à notre organisation, c'est qu'ils se rendent compte de l'importance du rôle qu'elle joue dans la défense des intérêts des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Juifs, aussi bien dans le domaine de la défense de ses droits que dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la paix. C'est en effet à notre organisation que s'adressent, les intéressés, lorsqu'ils ont besoin d'une intervention de tout ordre, que ce soit pour la carte de combattant, pécule, pension, etc... sachant que toujours le meilleur accueil fraternel leur est réservé.

Notre Comité a donc estimé que le moment était propice pour faire un pas en avant en vue de renforcer encore l'organisation par une campagne de recrutement, afin que tous ceux, des Anciens Combattants Juifs, qui restaient jusqu'à présent à l'écart, viennent rejoindre nos rangs.

La première tâche qui se pose devant nos camarades du Comité ainsi que devant tous nos adhérents, c'est d'amener, dans l'avenir le plus proche, un grand nombre de nouveaux adhérents.

Il s'agit aussi, d'accroître et

de renforcer le travail social, pour pouvoir mieux encore faire face à toutes les demandes, qui hélas, sont de plus en plus nombreuses, étant donné la situation difficile et sou-

par le Dr DANOWSKI

vent désespérée dans laquelle se trouvent des camarades malades, hospitalisés, invalides.

Pour pouvoir réaliser ces tâches, il faut que notre bal du 24 décembre prochain, au Palais d'Orsay, remporte un grand succès.

Mais ce qui préoccupe particulièrement à l'heure actuelle l'esprit de tous nos camarades, c'est sans aucun doute, le danger qui se dessine à l'horizon par la renaissance de la Wehrmacht. Chacun se rend compte que le réarmement de l'Allemagne revancharde sous quelque forme que ce soit, mènerait tôt ou tard à la guerre, par conséquent à la mort de nous tous et celle de nos enfants.

Aussi notre Union consciente de la responsabilité qu'elle assume, envers les Anciens Combattants Juifs, convie-t-elle tous les parisiens au grand meeting qu'elle organise le 8 octobre à l'Hôtel Moderne. Avec les divers orateurs du monde combattant, nous clamerons notre angoisse et notre appréhension devant ce danger.

Nous demanderons que les accords de Bonn et de Paris ne soient pas ratifiés. Nous demanderons aussi, à ce que le problème allemand soit réglé par voie de négociations entre les grandes puissances. En agissant ainsi nous apporterons une pierre à l'édifice de la paix.

D'autres initiatives seront prises par notre Union dans ce domaine, et nous sommes certains que dans la lutte contre le réarmement de l'Allemagne, nous aurons l'appui et la sympathie, non seulement de nos camarades, mais de l'ensemble de notre Communauté.

Aussi mettons-nous au travail pour que cette année, comme par le passé, notre organisation soit à la hauteur, afin de réaliser ces multiples et importantes tâches dans l'intérêt et pour le plus grand bien des Anciens Combattants Juifs.

La Fédération des A.C.J.

réaffirme son opposition au réarmement de l'Allemagne

Notre Comité Directeur s'est adressé à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres pour lui demander de poser à l'ordre du jour de sa réunion la question de la ratification des traités de Bonn concernant l'Armée Européenne.

Le Comité de la Fédération, réuni le 29 septembre, a réaffirmé son opposition à tout réarmement de l'Allemagne, sous quelque forme que ce soit et décidé de demander au C.R.I.F. de convoquer une Assemblée plénière pour examiner ce problème.

LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE FRANÇAISE DE LA GUERRE 1939-45

Nous tenons à la disposition de nos camarades, dont les noms suivent, le diplôme ainsi que la « Médaille commémorative française de la guerre 1939-45 ».

AMAR Benjamin ; ABRAMOWICZ Chaim ; ALTMAN Chai ; ARON Jean ; BERENBAUM Emile ; BEER Benno ; BRONSTEIN Julien ; BRAUNSTEIN Avram ; BERENSZTEIN Chackiel ; BREIT Mathias ; BRYF Wolf ; BUCHOLZ Elias ; BUCHBINDER Moszek ; BUTTER Robert ; BELTAS Boris ; BEJNBAUM Henry ; BOKSENBAUM Benjamin ; CYMERMAN Israël ; CVANG Joseph ; CZERNIEWICZ Na chemja ; DEUTSCHER Michel ; ERLICH Chaim ; ETNER Josef ; ERLICH Marcus ; ERRERA Henri ; EIDLITZ Antoine ; FEIN André ; FELDMAN Herman ; FEINER Arnold ; FRYDMANN Henri ; FISCHER Emeric ; FOREL Elias ; FISCHER Désiré ; GROSSEMAN Szlama ; GINCOLD Jean ; GROSSWALD Isaac ; GILBERT Icek ; SZLAMO ; GUERON Léon ; GOLDSZTERN Matys ; GANBARG Wolf ; GRINSTEIN Michel ; GRYNBLAT Mojsze ; GUTERMAN Josef ; GOLDFARB Pejsach ; GIMEL Zelman ; GRYNBERG Jacob ; GOTHOLF Beruch ; GOLDZACH Léon ; GUREVIC Mojsze ; GUTERMAN Josef ; GOLDMAN Chaim ; GOLDWIRT Jean ; GUTMAN Sysman ; GLASMAN Mojsze ; GOLDMAN Icek ; GRYNSPAN Leybel ; HAYON Benjamin ; HASMAN Hinal ; HAUSMANN Ojzer ; HAZIN Samuel ; HERSZMANN Josef ; HOFEMANN Abraham ; HAVAS Ernest ; HIRSCHFELD Antoine ; HOROWITZ Nicolas ; INSICHT Jules ; JABLONSKI Jacques ; JASKARJETZ Juda ; JUSTER Michel ; JAKOBSKIND Karol ; JASKIEROWICZ Gabriel ; KA-

RAFIOL Bernhard ; KAPLANAS Jacob ; KOTLICKI Joseph ; KOCHANNEK David ; KERSZ Abram ; KLEINMANN Alfred ; KIZIS Jacques ; KACHANER Szmul.

Les intéressés peuvent se présenter à notre siège, 18, rue des Messageries (Métro : Poissonnière), tous les jours, exceptés samedi et dimanche, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30.

(Suite au prochain numéro)

Contre la remilitarisation de l'Allemagne

Appel aux Anciens Combattants Juifs

Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, réuni en Assemblée plénière le 28 septembre 1953, a décidé, après avoir examiné les dangers créés par l'éventuel réarmement d'une Allemagne revancharde, de publier l'appel suivant :

De nouveau, l'humanité se trouve devant le danger d'une Allemagne nazie revancharde et réarmée. Cette menace s'est particulièrement exprimée au cours de la dernière campagne électorale en Allemagne occidentale et après la victoire d'Adenauer, pour qui ont voté tous les anciens nazis. Les aspirations revanchardes des cercles dirigeants de Bonn sont ouvertement proclamées, et déjà se prépare la nouvelle Wehrmacht dirigée par les généraux hitlériens.

Les hommes épris de liberté, et tout particulièrement les millions d'anciens combattants et victimes de guerre, ceux qui ont combattu l'hitlérisme et le plus souffert de la barbarie nazie, sont extrêmement inquiets devant le danger que représenterait pour la paix en Europe et dans le monde, une nouvelle Wehrmacht revancharde.

De partout, de tous les milieux, de toutes les couches de la population, sans distinction de conceptions politiques, monte un courant puissant de protestation contre la ratification des traités de Bonn et de Paris, qui faciliterait la réalisation des plans des militaristes allemands.

Ancien Combattant Juif,

Toi qui a combattu les armes à la main, contre l'hitlérisme ; toi qui a vu tomber à tes côtés, d'innombrables volontaires, qui ont donné leur vie afin que pour toujours soit anéanti le fascisme ; toi qui a trouvé en rentrant de captivité, de déportation ou du maquis, ta maison scellée, ta femme et tes enfants, ta famille, brûlés dans les crématoires ; resteras-tu aujourd'hui passif, Ancien Combattant Juif, alors que les assassins de nos milliers de héros et de martyrs s'apprêtent à poursuivre l'œuvre criminelle de Hitler ?

Non ! tu vois le danger, tu ne resteras pas à l'écart, tu participeras à la lutte que mènent tous les patriotes de France, tu le feras en tant que citoyen, défendant la souveraineté française et en tant que juif pour empêcher l'anéantissement total de notre existence.

L'UNION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, fidèle à son programme, à ses traditions, et conformément à la position prise par l'U.F.A.C. contre la remilitarisation de l'Allemagne, convaincue aussi d'exprimer le sentiment de tous les anciens combattants et victimes de guerre juifs, s'engage solennellement à tout faire pour contribuer dignement à la campagne contre la ratification des traités de Bonn et de Paris, contre le réarmement de l'Allemagne.

Unis, comme sur les champs de bataille, dans le maquis et derrière les barbelés des camps hitlériens, mettons tout en œuvre pour empêcher qu'à nouveau la botte nazie souille le sol français ; faisons tout afin que nos enfants ne connaissent jamais les horreurs que nous avons vécues.

Le Comité Directeur

ENEZ TOUS NOMBREUX

le Jeudi 8 octobre à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne (Place de la République)

au Grand Meeting

contre la ratification des traités de Bonn et de Paris

pour une solution pacifique du problème allemand

par la négociation entre les grandes puissances

Prendront la parole :

M^e Etienne NOUVEAU M^e Robert REMOND M. André TOURNE M. BRASLAVSKI
Avocat à la Cour Avocat à la Cour Député Président de l'U.G.E.V.R.E.

M. Bernard LAVERGNE Dr KAGANOFF
Professeur Vice-Président
à la Faculté de Droit de la Féd. des A. C. Juifs
des deux guerres

Dr DANOWSKI
Président
de notre Union

M. Isi BLUM
Secrétaire général
de notre Union

Notre ASSEMBLEE GENERALE

aura lieu
le Mercredi 18 nov. 1953
à 20 h. 30
Salle de l'Hôtel Moderne
(Place de la République)

Ce que vous devez savoir

Le Gouvernement s'attaque au pécule des P.G.

Malgré les promesses faites par M. Joseph Laniel, le 26 juin dernier, alors président du Conseil investi, dans une lettre à M. Vincent Badie, président de la Commission des Pensions à l'Assemblée Nationale, d'après lesquelles le chef du gouvernement s'engageait à ne pas porter atteinte aux droits acquis, le premier train de décrets-lois du 9 août s'attaque au pécule des P.G.

Nous reproduisons un article paru à ce sujet dans le « Front des Barbelés », organe des P.G. de la Seine.

Le 9 août 1953, le gouvernement, par son décret N°53.718, s'est attaqué au pécule des A.C.P.G.

L'article 2 de ce décret est ainsi libellé :

Mode de règlement du pécule des prisonniers de guerre. — En ce qui concerne les prisonniers de guerre, les indemnités prévues par l'article 12 de la loi N° 50-456 du 8 août 1950, l'article 10 de la loi N° 51-632 du 24 mai 1951 et l'article 2 de la loi N° 52-843 du 19 juillet 1952 seront réglés au fur et à mesure de la liquidation des dossiers, un tiers en espèces et le solde par la remise d'un titre divisé en deux tranches égales remboursables respectivement à trois ans et six ans.

Si, depuis, une circulaire d'application précise que le pécule aux ayants-cause des P.G. décédés continuera d'être payé en une seule fois il y a lieu de remarquer :

1° Que rien ne précise en combien de temps le premier tiers du pécule sera payé aux intéressés.

2° Que le solde sera réglé, en fait, trois et six ans plus tard.

3° Qu'ainsi, dans le meilleur des cas, l'échéance finale du pécule serait reportée à l'année 1960 (si l'intéressé bénéficie du premier tiers l'année prochaine).

4° Si le règlement de ce premier tiers s'échelonne sur 2 ou 3 années, le paiement du pécule serait payé en totalité fin 1961 ou début 1962.

De plus, en vertu de l'article 6 de la loi du 11 juillet 1953, par un simple décret, le gouvernement peut suspendre les opérations de paiement du pécule, commencé dans la Seine, grâce aux militants de notre Association, qui, chaque semaine, examinent les dossiers de leurs camarades, palliant ainsi à l'absence de personnel. Plus de 2.000 P.G. dans l'île-de-France avaient reçu leur acompte à la date du 1^{er} septembre. Le rassemblement du 28 juin dernier avait apporté un résultat positif.

Le gouvernement, chargé d'appliquer les lois, entend en réalité les faire échouer, créant dans nos rangs un mécontentement unanime qui se manifeste par un imposant mouvement de protestation, auquel tous les groupements d'Anciens Combattants tiennent à apporter leur solidarité.

Le Comité d'entente des Anciens Combattants du Pré-St-Gervais, groupant toutes les Associations de la localité, a décidé de faire connaître à la population le nom des parlementaires du secteur dont les votes ont permis cette atteinte à nos droits : MM. Quinson et Dumas, ceux-ci recevront une lettre énergique de protestation, communiquée aux autres députés favorables à notre cause et que le Comité d'entente a décidé de remonter et de convier à assister à la demande d'explications qu'il se réserve le droit de demander à MM. Dumas et Quinson.

Voici un bel exemple dont il convient de s'inspirer, parmi les multiples témoignages de protestation indignée qui ira en s'intensifiant dans le but de faire abroger des dispositions jugées absolument inadmissibles par tous les A.C.P.G. de la Seine.

La Carte du combattant

De nombreux camarades ont déjà reçu leur Carte du Combattant. Beaucoup d'autres, qui attendent en vain, s'impatientent et viennent nous demander des précisions à ce sujet. Nous estimons donc intéressant de reproduire pour nos camarades quelques précisions apportées par les membres de la Sous-Commission de la Carte du Combattant (Riant, Garbeau et Rettel), publiées dans « Le Front des Barbelés » :

Parmi les conditions qu'il faut remplir pour avoir une vocation certaine à la carte, citons en premier lieu :

— avoir été dans une unité combattante sans conditions de durée, quand celle-ci avait cette qualité, et avoir été prisonnier au moins six mois en France ou trois mois en Allemagne.

Toutefois, il existe certaines dérogations : rapatriement anticipé pour réintégration dans l'emploi occupé avant la guerre ; exemple : Administration, S.N.C.F., R.A.T.P., etc...

Des priorités

Quels sont les cas qui peuvent prétendre à la priorité pour l'obtention de la carte de combattant :

— les blessés de guerre dont la blessure est homologuée avec preuve par origine. Ne peuvent prétendre à cette priorité les blessés en service pendant la guerre où les blessés et malades en captivité. Toutefois, il est tenu compte pour l'examen prioritaire des dossiers, du cas des réformés à 85 % et plus pouvant prétendre au statut des grands mutilés.

— Les évadés pouvant produire

la copie certifiée conforme de leur diplôme de la Médaille des Evadés délivrée par le Ministère de la Guerre.

Les bénéficiaires de la retraite du Combattant

La retraite du combattant étant versée à l'âge de 50 ans, tous nos camarades ayant atteint cet âge sont prioritaires de droit, à la condition qu'ils répondent aux prescriptions fixées par décret d'attribution de la Carte du Combattant.

Cas particuliers

Beaucoup de camarades reçoivent de l'Office Départemental des demandes de pièces ou d'attestations destinées à compléter leurs dossiers.

Il est très important, dans ce cas, quelles que soient les pièces ou attestations et même si l'on est dans l'impossibilité de les fournir, de répondre à la demande de l'Office. Pour ce faire, nous conseillons instamment de passer à la permanence de la section ou au siège pour expliquer chaque situation, de façon à ce que nous puissions examiner toutes les possibilités de recherches.

NECROLOGIE

Nous exprimons nos condoléances à la famille à l'occasion de la mort de notre camarade

Louis TUCHBAND décédé à l'âge de 52 ans, le 13 août dernier, à Annecy (Haute-Savoie).

Le Comité Directeur.

L'U.F.A.C. pour la défense des droits des Anciens Combattants d'origine étrangère

Une importante délégation de l'U.G.E.V.R.E. a participé aux travaux de l'Assemblée Générale annuelle de l'U.F.A.C., du 27 et du 28 juin dernier.

Les délégués venus de toute la France et, représentant les organisations affiliées à l'U.F.A.C., se sont penchés, au cours de cette Assemblée Générale, sur tous les problèmes concernant la défense des droits des anciens combattants et des victimes de la guerre, ainsi que sur la question de la paix.

Veuves et ascendants d'origine étrangère

Constatant que les Veuves françaises ou d'origine étrangère, dont le conjoint est mort en déportation, ne bénéficient pas de la pension accordée aux victimes civiles de la guerre, sous prétexte que l'ayant-cause et la victime n'étaient pas tous deux, au moment de la déportation, de même nationalité : française, polonaise, tchécoslovaque, ou bénéficiaire du Statut des Réfugiés ; que l'exclusion de ce droit frappe aussi bien les Veuves dont le conjoint a combattu pour la France en tant qu'Engagé Volontaire, avant d'être déporté :

Constatant que la grande majorité de ses familles ont acquis la nationalité française par naturalisation :

Demande :

1) Que le bénéfice de la pension soit accordée à toutes les veuves d'origine étrangère (dont le conjoint a servi dans l'armée régulière ou dans la Résistance au cours de la guerre), sans exception, au même titre que les autres veuves.

2) Que le bénéfice de cette mesure soit étendue aux ascendants dont le fils remplissait les mêmes conditions.

Nous sommes heureux de constater que, malgré la multitude des questions qui figuraient à l'ordre du jour, les résolutions présentées par nos camarades, concernant la défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère, ont été discutées, sérieusement examinées et finalement adoptées, à l'unanimité des congressistes, aussi bien par les diverses commissions que par l'assemblée plénière.

Voici le texte des résolutions adoptées :

Pour la défense des naturalisés

Traduisant la profonde émotion soulevée par les mesures que le Gouvernement applique à l'encontre des Anciens Combattants d'origine étrangère, en utilisant abusivement l'Art. 96 du Code de la Nationalité, du 19 octobre 1945, ainsi que la menace que fait peser le dépôt du projet de loi gouvernemental n° 4053, qui tend à porter à cinq ans le délai pendant lequel la naturalisation peut être rapportée en incluant le comportement de l'intéressé au cours de ce délai, c'est-à-dire les faits postérieurs à la naturalisation, demande :

1) L'abrogation de l'Art. 111 aggravé par le projet de loi gouvernemental qui permet de rapporter le décret de naturalisation pendant le délai de cinq ans ;

2) La modification de l'Art. 96 qui interprété arbitrairement par le Gouvernement, permet de frapper par simple arrêté n'importe quelle activité ou opinion ;

3) La possibilité pour les intéressés de présenter une défense réelle et être à l'abri d'une mesure d'expulsion, jusqu'à ce que le Conseil d'Etat, saisi d'un recours au Contentieux, se soit prononcé.

Elle demande en outre :

Que le titre d'Ancien Combattant ou Résistant soit pris en considération lorsqu'une procédure d'expulsion est engagée contre un étranger ayant servi dans l'armée française ou dans la Résistance et naturalisé français ;

Que les mesures d'expulsion prises à l'encontre des Anciens Combattants sur la base de l'Art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant les étrangers, ne soient en aucun cas mises en exécution sans que l'intéressé ait la possibilité d'être entendu seul ou assisté d'un conseil par la commission spéciale siégeant à la Préfecture ;

Que les procédures en cours à l'égard des Anciens Combattants naturalisés soient suspendues jusqu'à modification des textes susvisés.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

Le Comité Directeur.

La fête champêtre de l'U.G.E.V.R.E. a été un brillant succès

Le 26 juillet dernier se déroula à Noisy-le-Grand la première fête champêtre de l'U.G.E.V.R.E.

C'est depuis bien longtemps que l'U.G.E.V.R.E. ne s'est pas manifestée par une fête ou une entreprise publique, et l'on pouvait craindre que les camarades déshabitués de ces manifestations ne s'abstiennent d'y participer. Comme d'autre part la date de la fête n'était pas choisie très judicieusement, en pleine période de vacances, et que de nombreux camarades étaient absents de Paris, les organisateurs voyaient non sans appréhensions, approcher la date fatidique.

La fête a cependant connu un magnifique succès. Les camarades présents à Paris sont venus très nombreux à l'appel de l'U.G.E.V.R.E. et ont montré par là l'intérêt et l'attachement qu'ils ont pour leur Fédération.

Dès le matin, un cortège imposant, dans un ordre parfait, ou nos camarades se mêlaient fraternellement avec les camarades A.C. des nombreuses délégations locales, s'est rendu au Monument aux Morts. Là, s'est déroulée une

cérémonie, simple mais touchante, en présence de la Municipalité et de Monsieur le Maire de Noisy-le-Grand, qui a prononcé un discours très cordial auquel a répondu le président de l'U.G.E.V.R.E., notre camarade Braslavsky.

La partie artistique, qui s'est déroulée durant tout l'après-midi, était très réussie ; les artistes bénévoles qui en ont assuré le succès se sont fait applaudir chaleureusement par le public et ont trouvé dans cette marque d'approbation une récompense bien méritée des efforts qu'ils ont fournis pour faire de cette fête un succès.

Sans entrer plus loin dans les détails, la conclusion qui s'en dégage, c'est que l'U.G.E.V.R.E. est populaire parmi les Anciens Combattants d'origine étrangère qui sont prêts à le lui prouver quand l'occasion leur est offerte.

Aux camarades de notre Union, qui, par leur participation active dans la préparation et l'organisation de cette fête, ont contribué à son succès, notre direction exprime ses remerciements chaleureux.

H. FALINOVER.

Le 25 octobre, cérémonie dans la cour des Invalides

Le dimanche 25 octobre, aura lieu dans la cour des Invalides, une émouvante cérémonie des Anciens Combattants Juifs des deux guerres à l'occasion de l'apport de la plaque commémorative que les Allemands ont emportée et qui a été retrouvée après la guerre, dans le Musée de l'Armée à Berlin.

A l'ancienne plaque de marbre, en souvenir des volontaires Juifs de la guerre de 1914-18, sera ajoutée une plaque de bronze en l'honneur des combattants Juifs de la dernière guerre.

re de 1914-18, sera ajoutée une plaque de bronze en l'honneur des combattants Juifs de la dernière guerre.

De nouveau au PALAIS D'ORSAY

Nous sommes heureux d'annoncer à nos camarades que cette année notre GRAND BAL ANNUEL aura lieu dans les salons du Palais d'Orsay. Dès à présent reprenez la date du 24 décembre pour passer le Réveillon au bal le plus populaire et le plus amusant, au bal des Anciens Combattants.

* NANCY *

Le Comité ratifié par l'Assemblée Générale

Le dimanche 20 septembre, nos camarades de Nancy se sont réunis en Assemblée Générale, qui s'est déroulée dans une atmosphère de la plus large union et dans un esprit de franche camaraderie.

Le Comité de la section nancéenne a décidé de convoquer cette Assemblée afin de ratifier les modifications survenues depuis le début de l'année et de tracer son programme d'action.

En présence de nos camarades, le Dr Danovski, président ; Isi Blum, secrétaire général et Appel, vice-président et sous la présidence du président local, notre camarade Rosenberg, une large discussion eu lieu à laquelle participèrent, en dehors des délégués parisiens, les camarades Millenbach, Rosencwajg, Guterman, Kobriniec, Daum, Gurecki, Kricher, etc.

La discussion a démontré à quel point les Anciens Combattants Juifs de Nancy sont attachés à l'unité et la décision du Comité de poursuivre l'action pour la défense des intérêts de leurs camarades.

Le Comité composé des camarades Rosenberg, président ; Kricher, vice-président ; Millenbach, secrétaire ; Daum, trésorier, Brunner, porte-drapeau ; Guterman, Rindler et Rosencwajg a été acclamé par l'ensemble des présents.

Un banquet fraternel a été organisé en l'honneur de la délégation de Paris.

* LYON *

Le 19 juillet dernier émouvante cérémonie du souvenir

Comme tous les ans, cette année également, notre section lyonnaise a organisé le 19 juillet dernier, une cérémonie du souvenir, en l'honneur de tous les héros et martyrs de la dernière guerre.

Ces cérémonies se sont déroulées le matin au cimetière Israélite et au cimetière de la Guillotière et dans l'après-midi près du monument des 52 fusillés à Châtillon-d'Azergues, en présence d'une très nombreuse assistance.

Au cours de la cérémonie, présidée par notre camarade Gerson, prirent successivement la parole : MM. le Maire et le Curé de Châtillon, le Grand Rabbin de Lyon, Fridman et Menasse au nom des Anciens Combattants Juifs.

Le Gérant : S. APPEL

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartré 24-74

Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU - PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...

VENDENT...
Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

אונזער וויקי

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליקע און פראנט-קעמפער

יער וועגן פון 10 ביו 12
פערמאנענט:
אין קאפ, 12, בולוואר דע
לא ווילעט (מעטרא בעלוויל)
אין קאפ, 27, בולוואר דע
טאמפל (מעטרא רעפובליק)

קעגן דער ווידערבאוואפענונג פון דייטשלאנד

רוה צו ארט געווי. יידישע קאמבאטאנטן

ווערבירונג-קאמפאניע פאר נייע הונדערטער מיטגלידער

דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער מרעם איצט אריין אין 10-טן יאר פון זיין עקזיסטענץ.
אין משך פון דאזיקן פערטאד האט זיך דער פארבאנד דערווארפן א גרויסע פאפולאריטעט און סימפאטיע נישט בלויז צווישן זיינע מיטגלידער און צווישן אלע שייכות פון אונזער ישוב, נאר אויך אין די ברייטסטע קרייזן פון דער אלגעמיינער קאמבאטאנטן-באוואפענונג אין פראנקרייך, מיט אירע מיליאנען מיטגלידער.
דעמאָנִסטרירן אונזען האט דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער דערווארפן אדאנק זיין אומאויפהערלעכער געוועזענער און סאציאלער מעסיקייט; אדאנק זיינע אומצאליקע און אומדערמילעכע אקציעס למטבת די אינעם קאמף פארן פארמיידן זייערע רעכטן, ווי נאטורל-ליזאציעס, פענסיעס, קאמבאטאנטן-קארטן און אנדערע; אינעם קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם, קעגן דער ווידערבאוואפענונג פון דייטשלאנד און פאר איינהאלטן דעם שלום.

דאס כבודיקע ארם, וואס דער פארבאנד האט כסדר אפגעגעבן אין זיין אקטיוויטעט, כדי אויף א ווירדיקן אופן צו דערמאנען און צו באשרייבן די געפאלענע העלדן און פאר-מירער, וואס איז געקומען צום אויסדרוק דורך אויפשטעלן פונעם מאָנמענט אין באניע און דורך די מראדעציאנעלע אנדענק-צערעמאניעס, האט נאכמער פארשטארקט די פא-פולאריטעט פון דער קאמבאטאנטן-ארגאניזאציע.

די יידישע פראנט-קעמפער האבן ביי פארשידענע גע-לעגנהייטן ארויסגעוויזן זייער צוגעבונדנהייט און אומבא-גרענצטן צוטריו צו זייער פארבאנד, אבער גאר באזונדערס איז עס געקומען צום אויסדרוק, ווען א גרופע שפאלטערס, מיט קיין ארפום בראש, האבן געפרוהט, צוליב טעמים וואס האבן קיין שום שייכות מיט די קאמבאטאנטן-פראבלעמען, ברעכן די אייניקייט פון די יידישע פראנט-קעמפער.

די דאזיקע שענדלעכע באמיואנגען האבן זיך אנגעשמויסן אויף דעם מעכטיקן איינהייט-ווילן פון ד קאמבאטאנטן, און בעת די שפאלטער זענען געבליבן אינאיינעם, איז דער פאר-באנד ארויס נאכמער פארשטארקט. די מיוזנער געווי. יידי-שע פראנט-קעמפער געבן זיך אפ א דין וחשבון וועגן דער וויכטיקער ראל, וואס דער קאמבאטאנטן-פארבאנד האט צו שפילן אין אונזער ישוב.

זיי פארשטייען, אז היינט, ווען עס ווערן באדראט די אויסגעקעמפטע רעכט, ווען דער אנטיסעמיטיזם הויכט אויף דעם קאפ, ווען די נאציס שטעלן צוריק אויף זייער רעוואנ-שיסמישע ארמיי, באדראענדיק דעם שלום אויף דער וועלט (סוף אויף זייט 2)

שטענדיק פארניכטעט ווערן דער פאשיזם; דו, וואס האסט צוריקגעקוקט, נאך דער באפרייאונג, פון געפאנגענענשטאפט, פון דעפארטאציע ארער פון דער "מאקי" געטראפן א פארהאטענע שטוב, נאכדעם ווי מען האט דיין פרוי און קינדער, דיין משפחה, פארברענט אין די קרעמאטאריעס; צו וועסטו היינט, געוועזענער יידישער פראנט-קעמ-פער, בלייבן אן א זייט, ווען די מערדער פון אונז דערער מיליאנען מארטידער און העלדן שארפן זייער שווערד און גרייטן זיך פארצוועגן דאס, וואס הימלער האט נישט באוויזן צו פארענדיקן. ניין! דו זעסט די געפאר, דו וועסט נישט בלייבן אן א זייט, דו וועסט זיך אנשליסן אינעם קאמף, וואס עס פירן אלע פאטריאטן פון פראנקרייך, וועסט עס טאן אלס בירגער, פארטיידיקנדיק די פראנצויזישע מווערענעמען, און אלס ייד, כדי נישט צו דערלאזן צו א פולשטענדיקער פארניכ-טונג פון די לעבנדיגע יידן.

דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער מדיין זיין פראגראם און מראדעציאן און אין הסכם מיט דער שטעלונג פון "אופאק" אין דער פראגע פון דער ווידערבאוואפענונג פון דייטש-לאנד, זייענדיק איבערצייגט אויסצודריקן די געפילן פון אלע יידישע פראנט-קעמפער און קריגס-קרובות, אנגאזשירט זיך פייערלעך אלץ צו טאן, כדי צו פארנעמען זיין געהעריק ארט אין דער קאמפאניע קעגן דער ראטיפיקאציע פון די באנער און פארזייער אפמאכ, קעגן דער ווידערבאוואפע-נונג פון דייטשלאנד.

געאייניקט, ווי אויף די שלאכט-פעלדער, אין "מאקי" און היינטער די שמעל-דראטן פון די היטלערישע לאגערן, לאמיר אלץ טאן, כדי נישט צו דערלאזן, אז די נאציסע שטייגן זאלן אויפגיין מרעטן אויפן פראנצויזישן באדן; לאמיר אלץ טאן, כדי אונדזערע קינדער זאלן קיינמאל מער נישט קענען די גרוילן, וועלכע מיר אלע האבן אדורכ-געמאכט.

דער צענטראל-קאמיטעט פונעם פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער.

דער צענטראל-קאמיטעט פונעם פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער, וואס האט אפגעהאלטן זיין פלענארע וועגונג דעם 28-טן סעפטעמבער 1953 האט, נאכן באהאנדלען די געפארן, וואס דראען אין שייכות מיט דער עווענטועלער באוואפענונג פון א רעוואנשיס-טיידיטשלאנד, באשלאסן צו פארענטלעכן פאלגנ-דיקן רוף:

צו די געווי. ייד. פראנט-קעמפער

אויפסניי שטייט די מענטשהייט פאר דער גע-פאר פון א ווידערבאוואפענונג, רעוואנשיסטיש נאצי-דייטשלאנד. די דאזיקע געפאר איז בולט געקומען צום אויסדרוק בעת די צומערסן וואל-קאמפאניע אין מערב-דייטשלאנד און דורכן ויג פון אדער-נאוערן. די רעוואנשיסטישע פראנצויזישע פון די פירנדיקע קרייזן פון באן ווערן שוין אפן פראקלאמירט און עס ווערן שוין היינט צוגעגרייט די נייע ווער-טאכט, אנגעפירט פון הימלערס גענעראלן.

די פרייהייט-ליבנדיקע מענטשן, און גאר בא-זונדערס די מיליאנען געוועזענע פראנט-קעמפער און מלחמה-קרובות, די וואס האבן געקעמפט קעגן היטלעריזם און צומערסן געליטן פון דער נאצי-שער בארבריי, זיינען ביז גאר באאומרויאקט אין אנבליק פון דער גרויסער סכנה, וואס עס שטעלט מיט זיך פארן שלום אין אייראפע און אין דער וועלט א נייע רעוואנשיסטישע ווערמאכט.

פון אומעטום, פון אלע קרייזן און שייכות פון דער באפעלקערונג, אן אונטערשייד פון זייערע פאליטישע אנטוואונגען, וואקסט אן א מעכטיקער שטראם פון פראטעסט קעגן דער ראטיפיקאציע פון די באנער און פארזייער אפמאכ, וועלכע האבן אלס ציל צו פארלייכערן דאס אדורכפירן די פלענער פון די דייטשע מיליטאריסטישן.

יידישע פראנט-קעמפער,

דו, וואס האסט מיטן געווער אין האנט גע-קעמפט קעגן היטלעריזם; דו, וואס האסט געזען פאלן ארום דיר אומבאליקע פרייוויליקע, וועלכע האבן אונזענען זייער לעבן, כדי עס זאל אויף

די קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס אין לאנד פראטעסטירן קעגן דער ראטיפיקאציע פון די באנער און פארזייער אפמאכ

די רעוואנשיס פון די קריגס-געפאנגענע
דער צענטראל-קאמיטעט פון די געוועזענע קריגס-געפאנגענע פון סענער דעפארטאמענט, פארזאמלט מיטוואך, דעם 16-טן סעפטעמבער, דערקלערט אויפסניי די נויטיקייט און די מעגלעכקייט פון א פריד-לעכער לעזונג פון דייטשן פרא-בלעם, וואס איז געקומען צום אויס-דרוק אויף אלע דעפארטאמענטאלע און לאנד-קאנגרעסן.
האלט פאר נויטיק אויסצודריקן די טיפע באאומרויאקונג פון די געווי. געפאנגענע אין אנבליק פון דער וואקסנדיקער אקטיוויטעט פון די היטלערישע גענעראלן, וואס פאלט זיך צונויף מיט די דערקלע-רונגען פון די מלוכה-מענער פון דער דייטשער פעדעראלער רעפובליק, די איינע און די אנדערע, פארלאנגען אפן די רעוויזיע, מיט קראפט אויב עס וועט זיין נויטיק, פון די איצטיקע

די רעוואנשיס פון די קריגס-געפאנגענע

דער צענטראל-קאמיטעט פון די געוועזענע קריגס-געפאנגענע פון סענער דעפארטאמענט, פארזאמלט מיטוואך, דעם 16-טן סעפטעמבער, דערקלערט אויפסניי די נויטיקייט און די מעגלעכקייט פון א פריד-לעכער לעזונג פון דייטשן פרא-בלעם, וואס איז געקומען צום אויס-דרוק אויף אלע דעפארטאמענטאלע און לאנד-קאנגרעסן.
האלט פאר נויטיק אויסצודריקן די טיפע באאומרויאקונג פון די געווי. געפאנגענע אין אנבליק פון דער וואקסנדיקער אקטיוויטעט פון די היטלערישע גענעראלן, וואס פאלט זיך צונויף מיט די דערקלע-רונגען פון די מלוכה-מענער פון דער דייטשער פעדעראלער רעפובליק, די איינע און די אנדערע, פארלאנגען אפן די רעוויזיע, מיט קראפט אויב עס וועט זיין נויטיק, פון די איצטיקע

די עווענטועלע ראטיפיקאציע פון דער אייראפעאישער ארמיי, אונטער וועלכער עס באהאלט זיך אויס די צוקונפטיקע ווערמאכט, האט ארויס-געוויזן א פארשטענדלעכע באאומ-רויאקונג אין אלע קרייזן פון דער געוועזענער מיינונג אין לאנד.

אבער גאר באזונדערס קומט די דאזיקע באאומרויאקונג צום אויס-דרוק אין די רייען פון דער גרויסער קאמבאטאנטן - באוועגונג אין פראנקרייך. צענדליקער קאמ-באטאנטן - ארגאניזאציעס איבערן גאנצן לאנד פארלאנגען פון די דע-פוטאטן נישט צו ראטיפיצירן די בא-נער און פארזייער אפמאכ, אין די אינטערעסן פון פראנקרייך, אין די אינטערעסן פון שלום.

מיר ברענגען ווייטער דעם טעקסט פון דער רעוואנשיס וואס איז אפגע-שטימט געווארן דורך דער גרויסער ארגאניזאציע פון די קריגס-געפאנג-גענע פון סענער דעפארטאמענט:

באשלוסן פון צענטראל-קאמיטעט

1. פארלאנגען א דרינגענדיקע וועגונג פון דער פעדעראציע, וואס גרופירט אלע ארגאניזאציעס פון געווי. יידישער קאמבאטאנטן פון ביידע וועלט-מלחמות;
2. פארלאנגען דאס צונויפירן פון א פלענארער וועגונג פון "קרייף".
3. זיך ווענדן צו אלע פארלא-מענטאריער געווי. קאמבאטאנטן.

אין די ראמען פון דער קאמפאניע קעגן דער ראטיפיקאציע פון די באנער אפמאכ און פאר א פרידלע-כער לעזונג פון דייטשן פראבלעם, האט דער צענטראל-קאמיטעט פון דעם פארבאנד פון יידישע פראנט-קעמפער באשלאסן, אויסערן מא-גיפעסט אן די געווי. יידישע קאמ-באטאנטן, וואס ער האט פארעפנט-לעכט, און דאס ארגאניזירן פון מיטינג פון 8-טן אקטאבער, אנצו-נעמען פאלגענדיקע שריט:

קומט אלע מיט אייערע פאמיליעס און פריינט

אויפן

גרויסן מיטינג

דאנערשטיק, דעם 8-טן אקטאבער, 8.30 אוונט
אין האטעל מאדערו (פלאס דע לא רעפובליק)

קעגן דער ראטיפיקאציע פון די באנער אפמאכ!
קעגן דער ווידערבאוואפענונג פון דייטשלאנד!
פאר א פרידלעכער לעזונג פון דייטשן פראבלעם!

עס וועלן רעדן:

אדווא. עטיען נוואז וויצע-פרעזידענט פון "אופאק"	אדווא. ראבער רעמאנד וויצע-פרעזידענט פון פארב. פון די קריגס-געפאנגענע	אדווא. אנדריי מורנע דעפוטאט	אדווא. בראסלאווסקי פרעזידענט פון "אונזערער"
ד"ר קאנאנאף וויצע-פרעזידענט פון דער ייד. קאמבאט.-סעדעראציע	ד"ר דאנאווסקי פרעזידענט פון קאמבאטאנטן-פארבאנד	איזי בלום גענעראל-סעקרעטאר פון קאמבאטאנטן-פארבאנד	

דער קאנגרעס פון „אופאק“ שטימט אפ רעזאָלוציעס לטובת די אינטערעסן פון געו. פראַנט-קעמפער פון אויסלענדישן אַפּשטאַם

דעם 27טן און 28טן יוני איז פאָרגעקומען דער יערלעכער קאָגראַנס פון אלגעמיינעם פאַרבאַנד פון די פראַנצויזישע פראַנט־קעמפער, „אופאק“, אויף וועלכן עס האָבן גענומען דעלעגאַטן פון גאַנץ פראַנקרייך. דער קאָנגרעס האָט, אין משך פון צוויי טעג, באַהאַנדלט אַ ים מיט פראַבלעמען אין שייכות מיט דער פאַרטיידיקונג פון די אינטערעסן פון די פאַרשידענע קאַטעגאָריעס פון די געו. פראַנט־קעמפער פון און מלחמה געליטענע. אַ גרויס פלאַץ האָבן די קאָנגרעססן אַפּ־געגעבן אין דער דיסקוסיע דעם פראַבלעם פון שלום און גאָר באַזונדערס דער פראַגע פון דער ווייב־דערבאַוואַפֿענונג פון דייטשלאַנד, וועלכע שטויסט זיך אָן צוליב פאַרשטענדלעכע טעמים, אויף אַ גרויסן ווידערשטאַנד אין דידאַזיקע קרייזן. אויפן קאָנגרעס, האָבן זיך באַטייליקט, ווי עס איז באַקאַנט 5 דע־לעגאַטן פון „אויזשעוור“, צווישן וועלכע צוויי פון אונזער פאַרבאַנד.

דידאַזיקע דעלעגאַציע האָט געקענט מיט צופרידנקייט פֿעסטשטעלן, אַז די קאָנגרעססן האָבן זיך ערנסט פאַראַנטוואָרטליך מיט די פראַבלעמען וועלכע זיי האָט פאַר זיי אַוועקגעשטעלט און נעמלעך די געפאַרן וואָס עס באַדראָגט די נאַטורליכע ווי אַזויק ווי אַזויק די אומגעזעכט טיקייט וואָס עס ווערט באַטראַכט גלבי אַ גרויסער צאל קריגס־אלמנות פון אויסלענדישן אַפּשטאַם, וועלכע קענען נישט באַקומען זייערע פֿעג־סיעס.

די רעזאָלוציעס, וועלכע דער „אויזשעוור“ האָט פאַרגעשלאָגן, זענען איינשטימיק אַנגענומען געוואָרן דורכן קאָנגרעס. די פאַדערונגען אונזערע, פאַרטיידיקן די רעכטן פון די געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און קריגס־קרבתות פון אויסלענדישן אַפּשטאַם, זענען אַזוי אַרום געוואָרן די פאַדערונגען פונעם „אופאק“, זיי פיר גורירן היינט זייט ביי זייט, מיט די אַלגעמיינע פאַדערונגען פון דער אַלגעמיינער פראַנצויזישער קאַמבאַטאַנט־באַוועגונג. דאָס איז זייער אַ גרויסע דערגרייכונג. דער „אויזשעוור“ און אונזער פאַרבאַנד קענען זיין שטאַלץ מיט דעמאָזיקן רעזולטאַט.

75. קראָ דע קאַמבאַטאַן (קאַמבאַטאַנטן־קרייז)

אַלע די וואָס האָבן באַקומען די קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע האָבן רעכט אויף דער „קראָ דע קאַמבאַטאַן“ דעמאָזיקן מעדאַל קענען אונזערע חברים באַקומען אין ביוראָ פון פאַרבאַנד אָדער אויף די פֿעג־מאַנענצן יעדן וואָנטק פרי (פון 10 ביז 12) אויף פאַלגענדיקע אָרדערס: (1) קאַפּע 12 בולוואָר דע לאַ ווילעט (מעטראַ בעלזוי); (2) קאַפּע 27 בולוואָר די טאַמפל (מעטראַ רעפּובליק).

די קאמבאטאנטן-קארטע

לירטע, די וואָס האָבן צוליב דער אָדער אַנדערער סיבה פאַרלוירן דעם קאַנטאַקט מיט זייער איינהייט, זיי דאַרפן אַלעז גענוי פּרעציזירן, ווענטועל מיט עדות, וויאָזוי זיי האָבן דעם קאַנטאַקט פאַרלוירן און בכלל מאַכן אַ גענויע באַשרייבונג פון זייער מיליטעריש דינסט ביז דער דעמאָביליזאַציע. דער פאַר־באַנד פון די יידישע פראַנט־קעמפער העלפט פאַרשטענדלעך אונזערע חברים אין אַזעלכע פאַלן. ביי דער געלעגנהייט דערמאָנט אונזער פאַרבאַנד די געוועזענע פראַנט־קעמפער, וועלכע האָבן שוין מיט אייניקע יאָר צוריק אַנגעגעבן אַ ביטע אויף דער קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע, און זי נאָך ביז איצט נישט באַקומען, אַז עס איז אין זייער אייגענעם אינטערעס וועגן דעם צווייטן צו געבן אונזער ביוראָ וועל־כע וועט גלייך אינטערוויערן. די וועלכע האָבן נאָך בכלל קיין שום ביטע נישט געמאַכט דאַרפן נישט מער לענגער וואַרטן און גלייך אַנגעבן אויף דער קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע. אונזער פאַרבאַנד שטייט צו דער דיסקוסיע פון אַלע געו. יידישע פראַנט־קעמפער כדי צו דערליידיקן אַלע פאַרמאָליטעטן אין שייכות מיט דער קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע.

וואס איז מיטן „פעקיל“ פאר די קריגס-געפאנגענע?

דורך די קריגסגעפאנגענע ווי אַ באַ־דייטזיקע דערגרייכונג. עס איז צוגעזאָגט געוואָרן, ווי עס איז באַקאַנט, אויסצוצאלן פאַרן סוף יאָר די ערשטע 2.800 פּר. און די איבעריקע סומע האָבן די געוועזענע קריגס־געפאנגענע געזאָלט באַקומען אויסגעצאלט אין צוויי ראַטעס אין לויף פון די נאָענסטע צוויי יאָר. צענדליקער טויזנטער קריגס־געפאנגענע האָבן אויסגעפילט די ספֿער ציעלע פאַרמאָלן און האָבן געגלויבט, אַז ענדלעך וועלן זיי שוין באַקומען די ערשטע קאַנטע. ווייזט אויס, אַז אין די רעגירונגס־קרייזן האָט מען געהאַלטן, אַז עס איז נאָך צו פרי, „קיום“ אַכט יאָר נאָך דער מלחמה, אויסצוצאלן די אַנטשעדיקונג די פראַנט־קעמפער, וואָס האָבן געשמאַכט, בעת לאַנגע יאָרן, אונטער די שטעכלדראָטן אין דייטשלאַנד. באלד אין די ערשטע דעקערטע, פון מאָנאַט אַייגוסט, וועלכע האָבן אַרויסגערופן אַזאָ אויפברויחן פון פראַנטעסט ביי דער באַפֿעלקערונג, און גאָר באַזונדערס צווישן די פּונקצאַנאַרן, האָט שוין אַנטהאַלטן אַ דעקערט־געזעץ, ענ־דערגיין די פון פריער באַשטימטע, דיספּאָזיציעס, פאַרן אויסצאלן דעם „פעקיל“ די קריגס־געפאנגענע און דעפּאָרטירטע. אַזוי צום ביישפּיל וועט, לויטן נייעם דעקערט דער פראַנצויזישער סירטער באַקומען (ווען?) איין דריטל אין מזומנים און די אַנדערע צוויי דריטל אין אַסיגנאַציעס וועל־כע וועלן ערשט זיין גילטיק אין דריי און איין זעקס יאָר אַרום. דאָס הייסט, אַז אויב דער קריגס־געפאנגענער וועט אין נאָענסטן יאָר באַ־קומען די ערשטע ראַטע וועט ער די לעצטע ראַטע באַקומען ערשט אין 1960 אָדער 1961. עס איז נישט קיין ווונדער וואָס דערדאַזיקער דעקערט האָט אַרויס־גערופן אַ גרויסע אומצופרידנקייט צווישן די הונדערטער טויזנטער קריגס־געפאנגענע איבערן לאַנד און פון אומעטום קומען אַן פראַ־טעסטן פאַרלאַנגענדיק דאָס אַנלויפן פון דאָזיקן דעקערט־געזעץ. מיר זענען איבערצייגט, אַז די געאיינקטע אַקציע פון די געו. קריגס־געפאנגענע, אַדאַנק וועלכער עס זענען שוין אויסגעקעמפט געוואָרן גאַנץ באַדייטנדיקע דערגריי־כונגען, וועט אויך דאָס מאל ווערן געקרוינט מיט דערפאַלג. די יידישע געוועזענע קריגס־געפאנגענע וועלכע האָבן צוזאַמען מיט זייערע פראַנצויזישע קאַמפּס־ברידער געליטן אין די לאַגערן, באַטייליקן זיך אין דער אַקציע.

לעצטנס האָבן שוין אַ גרעסערע צאל פון אונזערע חברים באַקומען זייער קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע. מיר וועלן אין דער נאָענסטער צייטונג קענען פאַרעפנטליכן די ערשטע רשימה. אַ געוויסע טייל פראַנט־קעמפער באַקומען צוגעשיקט אַ פראַגע־בויגן פון „אָפּיס דעפּאָרטעמענטאַל“ פון קאַמבאַטאַנטן - מיניסטעריום אין וועלכן עס ווערן אויסגעפרעגט איי־ניקע איינצעהייטן וועגן זייער אַז־טייל אין די קאַמבאַטאַנטן־איי־הייטן. אין דעמאָזיקן פאַל האַנדלט עס זיך וועגן פרייוויליקע אָדער מאַכ־לייזערע סאָלדאַטן וואָס האָבן נישט פולשטענדיק מיטגעמאַכט. פון אַז־הויב ביזן סוף, די באַוועגונגען און קאַמפּן פון רעגמענט צו וועלכן זיי האָבן געהערט. אינעם פאַל ווען עס איז נישט פאַראַן קיין שום מניעה וועגן דער אַנגעהערדיקייט צו אַ רעגמענט, וועלכער איז אַנערקענט געוואָרן אלס קאַמפּס־איינהייט, באַקומט דער קאַנדידאַט, די קאַמבאַטאַנטן־קאַרטע כמעט ווי אויטאָמאַטיש, בשעת זיין דאָטע ווערט באַהאַנדלט דורך דער סעצעיעלער קאַמיטע. אין די אַנדערע פאַלן אַלעז, האַנדלט עס זיך אין גרעסטן טייל וועגן אינאָר־

ווערבינונג-קאמפאניע

(סוף פון זייט 1)
און אונזער קיום איז נאָך מער ווי שמענדיק נויטיק די עקזיסטענץ און אַקטיוויטעט פונעם קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד. דער פאַרבאַנד האָט דעריבער פראַקטיזירט אויף דער שוועד פון 10 יאָר פון זיין עקזיסטענץ, אַ גרויסע ווערבינונגס־קאַמפאניע, מיטן ציל צו רעקרוטירן הונדערטער און הונדערטער נייע מיטגלידער.

יידישע געוועזענע פרייוויליקע, פראַנט־קעמפער און ווידערשטענדלעך.

טרעט אַרײַן אין דער גרויסער קאַמבאַטאַנטן־משהה, קומט פאַרשטאַרקן די רייען פון געאייניקטן קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד.

זאל יעדער מיטגליד האַלטן פאַר זיין ערדאויפגאַבע צו ווערבינן אַ נייעם מיטגליד.

זאלן מיר קומען צו דער יערלעכער אַלגעמיינער פאַר־זאַמלונג, פון 18/19 נאָוועמבער מיט נייע דערגרייכונגען אויפן דאָזיקן געביט.

מיר וועלן אַזוי אַרום נאָך פּעסער שמידן די איינהייט פון די געו. יידישע פראַנט־קעמפער לטובת די אינטערעסן פון אַלע קאַמבאַטאַנטן און מלחמה־קרבתות.

צענטראַל־קאמיטעט פונעם פאַרבאַנד פון די יידישע פראַנט־קעמפער

דעם 13טן סעפטעמבער אין באַניע טויזנטער יידן אויף דער יזכור-צערעמאניע פון די יידישע סאָסיעטעס

די האַיאָריקע איינהייטלעכע יזכור־צערעמאניע, וואָס די יידישע סאָ־סיעטעס האָבן איינגעאָרדנט, ווי יעדעס יאָר, צווישן ראש־השנה און יום־כפור, לכבוד דעם אַנדענק פון די העלדן און מאַרטירער פון דער מלחמה, איז אַדורך מיט אַן אויסער־געוויינלעכן דערפאַלג, געציענדיק טויזנטער און טויזנטער יידן. די צערעמאניע איז פאַרגעקומען ביים מאָנומענט פון די יידישע

פראַנט־קעמפער, אין באַניע, לעבן וועלכן עס איז אויפגעשטעלט געוואָרן אַ גרויסע טריבונע וווּ עס האָבן פאַרנעמען פלעצער די פאַר־שטייער פון צענדליקער געזעל־שאַפטן און אַרגאַניזאַציעס ווי אויך אַ גאַנצע ריי פערזענלעכקייטן. אונטערן פאַרזיץ פון ה' פאַנאַני סקי, פּרעזידענט פון פאַרבאַנד פון די יידישע געזעלשאַפטן, האָט דער חזן בערלינסקי, אויסגעפירט דעם אל־מלאַרְחמים און אַ קורצע רעדע האָט געהאַלטן ה' מאַטשעוויטש.

אונזער פאַרבאַנד איז אַפיציעל געווען פאַרטעטן אויף דערדאָזיק קער צערעמאניע דורך זיין פאַן מיט אַ גרעסערער דעלעגאַציע צווישן אַנד. ד"ר דאַנאָוסקי, פּרע־זידענט; אַפּעל און קליינער, ויצע־פּרעזידענט; פאַנטש; פעליקס און סאַם הערשקאוויטש; האַיטמאַן מאַיער.

אונזער יערלעכער נאכט־באל

אויפּמני אין די פּרעכטיקע סאַלאַנעו פון פאַלע דאָרסעי

דער 9טער יערלעכער באל פון אונזער פאַרבאַנד, וועט פאַרקומען דעם 24טן דעצעמבער, אין דער נאכט פון רע־וועיאָ, ווידער אין די פּרעכ־טיקע סאַלאַנעו פון פאַלעי דאָרסעי.

רעזערווירט אייך די ראַטע פון 24טן דעצעמבער כדי צו קומען מיט אייערע פאַמיליעס און פריינט אויפן טראַדיציאָנעלן נאכט־באל פון די יידישע פראַנט־קעמפער.

פראטעסטן קעגן די באנער אפמאכן

נען דענאַטירט געוואָרן דורכן 8טן קאַנגרעס אלס נישט אַננעמבאַרע און וואָס טראָגן אין זיך שווערע קאַב־סעקווענצן. לאַדט איין די סעקציעס פון די געו. קריגס־געפאנגענע אַלץ צו טאָן כדי צו פאַרווערן די ראַט־פּאַציע פון דידאַזיקע אַפּמאַכן און אויפצוצווינגען אַ קאַנפערענץ פון די פיר גרויסמאַכטן וועלכע איז מסוגל צו דערמעגלעכן די פירדלעכע לעזונג פון פראַבלעמען וואָס עס ווונטשן זיך די אַלע וועלכע האָבן גאַרנישט פאַרגעסן פון די גרוילן פון דער צווייטער וועלט־מלחמה.

EN ONZE HEURES DE VOL
Paris-TelAviv
tous les Lundi et Jeudi par les Quadri-moteurs confortables (Skymasters) de
EL AL
LIGNES AERIENNES NATIONALES D'ISRAEL S.A.
TEL-AVIV PARIS NEW-YORK LONDRES ROME EURICH NAPLES
réservez vos places dans les Agences ou à nos Bureaux

לויט, אויסגערעכטענען און איבערפירן פון פראַווינק און אויסלאַנד קויף פון ערד און קאָוואַס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96
S.I.P.N., 14, Rue de Paradis, Paris

אַכטונג
דעם גרעסטן אויסוואל פון אַלע סאַרטן שטאַפן פאַרדעי וועט איר נעפֿינען אין נוסט־באַקאַנטן מעזאָן
J. GOLD
Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e) (Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65
אונזער ספּעציאַליטעט : גאַבאַרדין, סערוש טיפּ פעניע.

Ces meubles
Danik
פראַמיטירט פון אונזער גרויסן אויסוואל פון די שטעכטע געשטעלטע מעבל
11 rue Ferdinand-Duval - St. PAUL - TUR 81/3

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 7 (44) - NOVEMBRE-DECEMBRE 1953

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

Pourquoi les A.C.J. sont contre le réarmement de l'Allemagne

Par le Docteur DANOWSKI

PARMi les multiples problèmes qui se posent à notre Union, un des plus cruciaux, à l'heure actuelle, reste la question du réarmement allemand et de la ratification éventuelle des accords de Bonn et du Traité de Paris.

Pour nous, Anciens Combattants, et Engagés Volontaires Juifs, épris de liberté, qui avons volontairement, armes à la main, combattu le militarisme allemand, nous ne pouvons, nous ne devons pas rester indifférents devant ce grave danger.

Les Anciens Combattants Juifs, après avoir combattu l'ennemi dans les rangs de l'armée française, ne peuvent oublier les souffrances endurées pendant les sombres années d'occupation, non seulement en tant que militaires, mais aussi en tant que victimes des lois raciales. Nos camarades revenus après avoir passé 5 ans dans les camps de P. G., ainsi que les rescapés des camps de la mort lente ont à leur retour trouvé un foyer vide.

Après de telles atrocités, trouverait-on un seul Ancien Combattant qui verrait d'un bon oeil la renaissance de la Wehrmacht ? Et cela, quand nos plaies ne sont guère cicatrisées, nos larmes à peine séchées. Pouvons-nous, nous Anciens Combattants Juifs, rester impassibles devant cette éventualité d'un réarmement allemand ?

Le souvenir sacré, cependant, de nos camarades tombés au Champ d'Honneur ou dans les bagues nazis, nous dicte notre attitude : elle est celle que nos morts auraient adoptée : aucune arme à nos bourreaux.

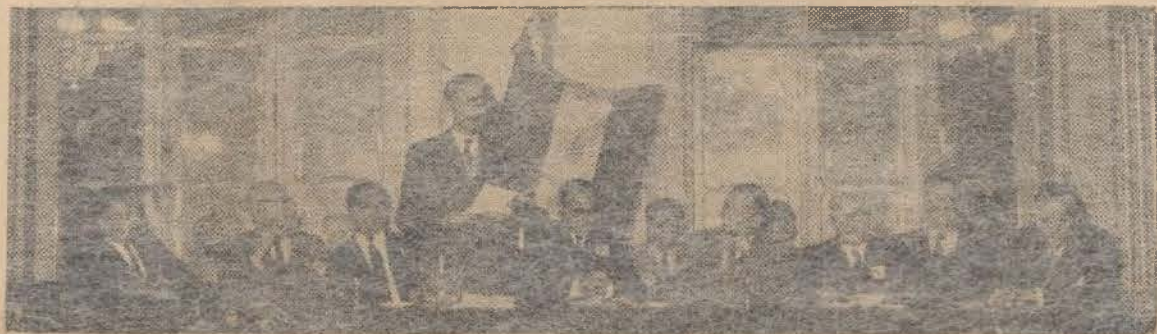
Notre Union fait sienne les résolutions maintes fois adoptées par l'U.F.A.C., la grande famille des Anciens Combattants Français dont elle fait partie. L'U.F.A.C. a proclamé : « Il est dans l'intérêt de la France, de la sécurité de l'Europe et de la Paix du monde, de s'opposer à tout réarmement allemand ».

Animée du même sentiment de Paix, notre Union est fière d'avoir été une des premières organisations Juives de France à organiser un grand meeting, le jeudi 8 octobre dernier, à l'Hôtel Moderne, auquel ont pris part des orateurs du monde combattant de toutes les tendances politiques. Tous furent unanimes à s'opposer dans leurs thèses à la ratification des accords de Bonn et du Traité de Paris. Les acclamations trépidantes de la salle comble prouvaient l'adhésion de tous sur ce problème.

Nous remercions Mme KAHN, de Versailles, d'avoir bien voulu nous adresser un don d'un ami anonyme de 5.000 frs, au profit de nos œuvres.

Le Comité Directeur.

Notre Union a prêté aussi son concours au grand meeting organisé à la Mutualité, le 16 novembre dernier, par le Comité Juif d'Action contre le réarmement allemand, où ont pris la parole des anciens ministres, des députés en exercice et des personnalités du



Le présidium, lors du meeting du 8 octobre, à l'Hôtel Moderne. De gauche à droite : André Tourné, Berovic, M. Robert Rémond, Isi Blum, Dr Danowski, Appel, M. Etienne Nouveau, G. Laroche, Dr Kaganoff

Judaïsme français, de différents horizons politiques. Tous clamaient avec nous, leur appréhension et leur opposition à la ratification des accords de Bonn et de Paris.

C'est dans ce sens que nous devons tendre tous nos efforts, afin d'apporter une pierre à l'édifice de la Paix qui nous est chère à tous, et à nous particulièrement, les Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs.

avec Orfus en tête, guidés par des ordres contraires aux intérêts des anciens combattants, tentèrent de porter atteinte à notre unité.

Si nos camarades ont tenu à montrer leur fidélité à leur organisation, c'est parce qu'ils se rendent compte de l'importante activité de celle-ci dans tous les domaines, et notamment dans la défense des

droits des anciens combattants et victimes de guerre, dans la lutte contre l'antisémitisme et dans l'action contre la renaissance de la Wehrmacht.

PAR
ISI BLUM

Le rapport moral a tracé un saisissant aperçu sur l'activité de l'Union au cours de l'année écoulée.

Des centaines d'interventions pour la carte du combattant, naturalisations, pé-

111 et la modification de l'art. 96 du Code de la Nationalité française.

Le rapport a consacré une importante place à l'action menée par les anciens combattants juifs contre le réarmement allemand, le problème essentiel de l'heure qui inquiète et préoccupe l'ensemble des Français.

Et enfin a été traité le problème de l'unité qui tient tant à cœur à tous ceux qui ont su la forger dans les heures tragiques et héroïques que les anciens combattants connurent pendant la période de 1939 à 1945.

C'est pourquoi l'ensemble des présents ont accueilli avec enthousiasme la proposition de nos camarades de Metz, d'organiser une conférence nationale de tous les groupements d'anciens combattants juifs de France, en vue de les réunifier.

Nos adhérents ont, à l'unanimité, exprimé leur confiance au Comité sortant et chargé le nouveau Comité directeur de réaliser les tâches mentionnées dans la résolution générale.

Remercions nos amis et camarades, M. Vanikoff et A. Braslavski, respectivement présidents de la Fédération des Associations des Anciens Combattants Juifs et de l'U. G.E.V.R.E., qui sont venus saluer l'assemblée au nom de leurs organisations.

Remercions également tous nos camarades, nombreux cette fois-ci, qui prirent part dans les débats, apportant des suggestions intéressantes et faisant appel à l'unité et à l'aide de tous afin que les résultats de notre travail soit encore plus fructueux.

Les centaines de combattants sont partis de l'Hôtel Moderne plus que jamais confiants dans leurs forces et décidés de rester unis pour mieux défendre leurs droits et la paix.

**31 UNIONS
DEPARTEMENTALES
DE L'U. F. A. C.**

**ont déjà pris position
contre les accords
de Bonn et de Paris**

Les Unions départementales suivantes de l'Union Française des Associations de Combattants (U. F. A. C.) : Charente, Finistère, Indre, Pyrénées-Orientales, Corrèze, Gard, Seine-et-Oise, Puy-de-Dôme, Côtes-du-Nord, Vaucluse, Somme, Alpes-Maritimes, Marne, Rhône, Maine-et-Loire, Bas-Rhin, Nord, Hérault, Lot-et-Garonne, Cher, Vienne, Indre-et-Loire, Basses-Pyrénées, Isère, Aude, Aube, Ile-et-Vilaïne, Corse, Lot, Ain et Côte-d'Or se sont prononcées contre les accords de Bonn et de Paris.

Venez tous, avec vos familles et amis

Le JEUDI 24 DÉCEMBRE 1953, de 22.

A NOTRE

9^e BAL ANNUEL

qui aura lieu

dans les SUPERBES SALONS DU PALAIS D'ORSAY (Métro : Solferino)

Vous passerez une nuit inoubliable

au RÉVEILLON des Anciens Combattants

DEUX ORCHESTRES

JAZZ - TANGO - TZIGANE

Nombreuses attractions - TOMBOLA - BUFFET

On peut dès à présent retenir les tables pour le souper

Résolution

Les Anciens Combattants Juifs, réunis en Assemblée Générale, le Jeudi 26 novembre 1953, Salle Moderne, expriment leur confiance et reconnaissance au Comité Directeur pour son infatigable activité pour la défense des intérêts des Anciens Combattants Juifs et des Victimes de guerre, conformément au programme adopté par la dernière Assemblée Générale et d'avoir avec succès défendu l'organisation contre les tentatives des diviseurs de porter atteinte à l'unité des Anciens Combattants Juifs.

Constatent avec satisfaction que grâce aux efforts permanents et à la campagne menée en commun avec l'U.G.E.V.R.E. et l'appui total de l'U.F.A.C., la menace contre les naturalisés a été endiguée et qu'une loi vient d'être votée réparant une injustice en faveur des veuves et ascendants d'Anciens Combattants déportés qui n'avaient pas droit à pension étant d'origine étrangère.

L'Assemblée Générale charge le nouveau Comité Directeur de poursuivre l'action pour l'abrogation de l'art. 111 et pour la modification de l'art. 96 du Code de la Nationalité afin d'empêcher que les naturalisés soient considérés comme Français de seconde zone et de tout mettre en œuvre pour que cesse la répression à l'encontre des immigrés Anciens Combattants et Résistants ;

L'Assemblée Générale s'engage à trouver les moyens matériels nécessaires pour renforcer l'activité sociale et charge le Comité de continuer à participer, comme par le passé, aux campagnes de solidarité en faveur de la population d'Israël.

En tant que citoyens et patriciens, en tant que Juifs qui ont particulièrement souffert du militarisme et du racisme allemands, les Anciens Combattants Juifs s'engagent à ne pas ménager leurs forces dans la lutte contre la ratification de l'Armée Européenne ;

L'Assemblée Générale approuve, sans réserve, la contribution active apportée par l'organisation à la création du Comité Juif d'Action contre le réarmement de l'Allemagne et mandate le Comité Directeur de continuer à prendre part aux initiatives et au travail de ce Comité ;

L'Assemblée Générale charge le Comité Directeur à rester vigilant devant la propagande antisémite et de poursuivre l'action contre cette néfaste excitation à la haine en commun avec la Fédération des Anciens Combattants Juifs ainsi qu'avec les organisations antiracistes ;

Traduisant la volonté des Anciens Combattants Juifs de rester unis, l'Assemblée Générale salue l'organisation des Anciens Combattants Juifs de Metz pour sa décision d'organiser une conférence nationale, groupant les représentants des organisations d'Anciens Combattants Juifs, dans le but de recréer l'unité des Anciens Combattants Juifs de France ;

Répond avec enthousiasme à cet appel et charge le Comité Directeur de tout mettre en œuvre pour que l'initiative de l'organisation des Combattants de Metz soit réalisée.

Vive l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs !

Vive la France !

Vive la Paix !

Le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. à Lens

Le samedi 28 et dimanche 29 novembre dernier s'est tenu à Lens le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E., le premier depuis le Congrès du mois de mars de cette année. Le Comité Directeur en choisissant Lens comme ville où devaient se dérouler les travaux du Conseil National a voulu souligner l'apport très important des anciens combattants immigrés de cette Région du Nord et du Pas de Calais dans la lutte contre l'envahisseur pour la défense du territoire dès le début de la guerre, ainsi que dans la lutte, après, pour la libération de la Patrie du joug de l'occupant nazi.

Les monuments aux morts et les cimetières de toute cette région très éprouvée par les deux guerres, où les noms étrangers sont très nombreux, sont une preuve ineffaçable des sacrifices consentis par les A. C. immigrés pour la défense du pays.

Le Comité Directeur voulait également mettre l'accent sur le travail constructif de l'immigration dans cette région minière et industrielle, qui continue à servir le pays et lui offre maintenant son labeur et sa sueur, après lui avoir offert sa vie et son sang.

Le Conseil National s'est déroulé dans une atmosphère très chaleureuse, malgré la froide réception des autorités civiles et militaires locales, que les délégués ont regretté, d'autant plus que les organisations locales des A. C. : U.F.A.C. et U.N.D.R.P. nous ont réservé un accueil très cordial et ont assisté à nos travaux et à notre banquet de clôture. Un vin d'honneur nous a été offert à la mairie de Lens, par Monsieur le Maire et la Municipalité.

Une discussion animée a suivi les rapports présentés par le secrétaire général : Minc : sur l'activité générale de l'U.G.E.V.R.E. durant ces 6 derniers mois, et Falinover : sur la défense de la Paix, ainsi que le rapport financier du trésorier Roupinian.

Les délégués ont apprécié l'ac-

tivité. Des avantages incontestables étaient obtenus pour les veuves de guerre étrangères, les anciens combattants étrangers par l'U.F.A.C., grâce aux interventions de l'U.G.E.V.R.E., qui au sein de cette grande famille des A. C. Français, développe une grande activité et jouit d'une considération méritée dans cette organisation.

L'U.G.E.V.R.E. s'est montrée aussi le défenseur infatigable des anciens combattants et résistants étrangers, qui sont victimes des poursuites arbitraires de l'administration. Des réalisations notables sont à souligner, telles : la fête champêtre de Noisy-le-Grand, l'action contre le réarmement allemand et les accords de Bonn et de Paris, ainsi que l'activité pour l'unité des A. C. d'origine étrangère. Tout cela était confirmé dans une résolution qui a exprimé les conclusions du Conseil National à sa clôture.

Cette résolution recommande encore aux Amicales et Sections Régionales d'intensifier les liaisons avec les organisations des A. C. Français et surtout avec les sections locales de l'U.F.A.C. dans une collaboration plus étroite et fraternelle. Elle attire l'attention des Amicales et Sections sur la nécessité de prendre un très grand soin du journal de l'U.G.E.V.R.E. « La Voix du Volontaire » et de veiller aux obligations financières des Amicales vis-à-vis de l'Union Fédérale.

La résolution confirme la position inébranlable de l'U.G.E.V.R.E. en accord avec celle, plusieurs fois exprimée de l'U.F.A.C., contre la reconstitution de la nouvelle Wehrmacht sous quelque forme que ce soit, contre les accords de Bonn et le Traité de Paris, pour une solution pacifique du problème allemand par une conférence des grandes puissances.

Elle s'élève contre les poursuites dont sont victimes des anciens combattants et résistants d'origine étrangère et demande l'arrêt de l'arbitraire administratif contre ceux qui, par les actes et par les sacrifices consentis ont donné des preuves d'un patriotisme incontestable.

Elle demande dans un additif, le retour de déportation de Kos-

tantinian, Mavian et Acevedo dans leurs foyers, auprès de leurs familles. Elle engage les Amicales et Sections à intensifier et à améliorer leur travail dans une collaboration étroite et fraternelle avec tous les A. C. Français, pour la défense des intérêts des Anciens Combattants, pour la défense de la sécurité de la Patrie et pour la défense de la Paix.

Le C. N. a exprimé sa reconnaissance à la section locale des Anciens Combattants Juifs, dont les dirigeants Max et Gymbalist se sont dépensés sans compter, ainsi que la section Polonaise, qui, avec une très nombreuse délégation a suivi les travaux du Conseil, et son dirigeant Zajac, d'avoir assuré par une parfaite organisation la bonne marche et le succès de ce Conseil National.

On ne peut passer sous silence, le très grand travail et le très grand souci du président de l'U.G.E.V.R.E., Braslavsky, qui par son activité et par son dévouement sans bornes, ainsi que par sa direction éclairée du Conseil, a grandement contribué à son succès.

L'U.G.E.V.R.E. lui doit beaucoup. Qu'il trouve ici les remerciements de l'Union des A. C. et Volontaires Juifs.

H. FALINOVER.

LE BAL

le plus populaire
le plus amusant

où se rencontreront tous les
combattants de la guerre
39-45 et de la Résistance

est

**Le Bal des Anciens
Combattants Juifs**

**ENEZ NOMBREUX
LE 24 DECEMBRE
AU PALAIS D'ORSAY
vous passerez
UN REVEILLON AGREABLE**

L'Importance de notre activité sociale

Calmement, dignement, sûre de sa force, de la fidélité de ses adhérents et de la sympathie de la communauté juive, notre Union poursuit son chemin, qu'elle s'était fixée il y a bientôt 10 ans.

Les calomnies, les mensonges, les attaques perfides pour essayer de détruire la solidité de notre organisation n'ont pas réussi, au grand désespoir des ennemis des anciens combattants juifs. Elle est encore sortie renforcée de ces épreuves, plus vivante que jamais depuis qu'elle existe.

Notre activité ne ralentit pas, mais bien au contraire, nos adhérents s'en sont rendus compte au cours de notre dernière assemblée générale. Ils ont pu juger et apprécier les efforts immenses qui ont été fournis dans tous les domaines les intéressant en tant qu'anciens combattants juifs et français.

Différentes branches de l'activité ou de la propagande sont bien connues par la voix de la presse ou de nos réunions, il serait superflu de s'y arrêter dans cet article.

Par contre il y en a d'autres moins connues qui ne sont pas moins importantes. Ce sont les activités concernant le travail social. La solidarité des anciens combattants n'est pas un vain mot. Il y a trop de détresse à soulager pour que nous puissions ralentir notre effort. De plus en plus la nécessité de venir en aide se fait sentir et nous oblige de mobiliser nos forces, chaque jour davantage, pour que les demandes de secours soient dans une large mesure satisfaites.

A part l'aide que nous accordons pour l'envoi de nos orphelins dans des colonies de vacances, une cinquantaine, au choix des parents bien entendu, il y a de nombreux camarades nécessi-

teux, dans une gêne momentanée, à aider. Il y a de nombreuses veuves de guerre et des enfants dans des situations matérielles frisant parfois la misère qu'il faut secourir. De nombreux malades et invalides dont les maigres pensions ne peuvent suffire à subvenir à leurs besoins qu'il

par CZARNY

faut aider. Chaque année le budget d'aide sociale augmente, mais malgré cela c'est encore insuffisant car les cas sont de plus en plus nombreux. Nos camarades de la commission sociale font des prodiges, se dépensent sans compter, se penchent minutieusement sur chaque cas pour donner le maximum de satisfaction, avec les

faibles moyens dont ils disposent. Nos malades sont visités, souvent avec un petit paquet de friandises, un billet. Nous leur apportons, dans la mesure de nos possibilités, une aide matérielle et un réconfort moral.

Pour subvenir à tous ces besoins grandissants chaque jour, nous organisons des manifestations comme notre tombola, qui a un grand succès, et maintenant nous avons notre bal annuel. J'attire l'attention de nos camarades sur l'importance du bal qui aura lieu cette année au Palais d'Orsay. Nous comptons beaucoup sur l'effort que tout le monde fera, pour sa plus grande réussite. En venant au bal, tout en vous amusant, vous contribuerez à aider la commission sociale dans son activité et à accomplir les tâches fixées par l'assemblée générale.

Meeting organisé par notre Union contre le réarmement de l'Allemagne

Notre Union a organisé, le 8 octobre dernier, un grand meeting contre la ratification des accords de Bonn et de Paris.

Plusieurs centaines de personnes remplissaient la grande salle de l'Hôtel Moderne et ont approuvé par leurs applaudissements, les orateurs qui démontrèrent le péril que courent la France et la paix au cas où les accords seraient ratifiés.

Ont pris la parole au cours de cette manifestation, présidée par notre président, le Dr Danowski : M^r Etienne Nou-

veau, président de l'U.F.A.C. ; M^r Robert Rémond, vice-président de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine ; M. André Tourné, grand mutilé de guerre, député des P.-O. ; Dr Kaganoff, au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres ; M. A. Braslavsky, président de l'U.G.E.V.R.E. et notre secrétaire général Isi Blum.

Le professeur Bernard Lavergne, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a envoyé un message.

LE 11 NOVEMBRE sous le signe de la lutte contre le réarmement de l'Allemagne

Cette année, les cérémonies commémoratives du 11 novembre ont connu une ampleur exceptionnelle dans tout le pays. De très nombreuses, parmi elles, se sont déroulées sous le signe de l'union entre toutes les organisations d'anciens combattants, contre les accords de Bonn et de Paris.

Aux Champs-Élysées, répondant à l'appel d'un groupe de personnalités du monde des anciens combattants, des délégations sont venues par centaines, pour déposer des fleurs et pour défilé devant la statue de Georges Clemenceau.

Vers les 16 heures est arrivé,

acclamé par la foule, le groupe des signataires de l'appel pour la manifestation, précédé d'une immense couronne barrée de cette inscription : « Les anciens combattants disent non aux accords de Bonn et de Paris ».

Une importante délégation de notre Union a participé à cette importante manifestation patriotique, conduite par nos camarades Herszkowicz, Mme Lilienstein, Haiman et Maier.

Notre camarade Appel, accompagné du camarade Grinberg, a déposé des fleurs au nom de la Fédération des A. C. Juifs.

Le nouveau Comité Directeur élu par l'Assemblée Générale du 26 Novembre 1953

ADLER, APELBAUM, APELOIG, APELKIR, APPEL, BELLER, BLUM, BRAUN, BURSZTYN, CZARNY, Dr DANOWSKI, EKMAN, FAILOVIC, FALINOVER, FRIMMERMAN, GARBARZ, M^r GRINSPAN, HAITMAN, HERSZKOWICZ F., HERSZKOWICZ S., KENIG, KLAJDER, KON, Mme LILIENTSTEIN, LEVINBAUM, LEWKOWICZ, MAIER, MILLER, MINC, MUNSTEIN, NAJMAN, PANUS Sigmund, PERSTUNSKI, PONS, Mme PFEFFER, Mme ROSEN, SADOWSKI, SALOMON, SER, SISTERMAN, STAMAN, SZRAGA, SZULC, WILDENBERG, WAJSBERT, WETSZTAIN, ZIMET.

La Commission de contrôle : RYCHTER, DORFMAN et GOLGEVIT.

Le Jury d'honneur : VILNER, A. GOLDMAN et SZUSKIN.

L'intervention de Rosenberg Président de la section de Nancy à notre Assemblée Générale

Au cours de notre Assemblée Générale, le 26 novembre dernier, notre camarade Rosenberg, président de notre section de Nancy, a pris la parole pour saluer l'Assemblée au nom des Anciens Combattants Juifs nancéens.

Il a souligné que toutes les tentatives faites par Orfus afin de diviser les Anciens Combattants de Nancy ont subi un échec et que les combattants, appartenant à toutes les couches sociales et à toutes les tendances politiques sont restés unis.

Rosenberg a ensuite rendu compte de l'action entreprise par son Comité, en collaboration avec les organisations juives et non

juives, contre le réarmement de l'Allemagne et il termine son allocution fortement applaudie, en ces termes :

« Camarades, nous devons rechercher à l'heure actuelle tous les moyens efficaces pour éviter à notre pays de nouvelles catastrophes et lutter dans l'union la plus étroite contre toutes les tentatives de faire revivre la Wehrmacht. »

Les deux valeureux combattants MAVIAN et CONSTANTINIAN doivent être rendus à leurs foyers

Deux hommes, héros du légendaire Manouchian-Boc-zov, sont actuellement l'objet d'une mesure d'expulsion par le Ministre de l'Intérieur et mis en résidence surveillée. Il s'agit de Mavian, arménien d'origine, en France depuis 30 ans. Marié, père de deux enfants français, il a été mobilisé en 1939 sous le drapeau français. Arrêté en février 1944, torturé rue des Saus-saies par la gestapo, il est déporté successivement à Auschwitz, Buchenwald, Flossen-burg.

Arrêté en janvier 1953, il est interrogé rue des Saus-saies par la D.S.T. le 31 juillet 1953, il est déporté à Ruine, dans le Cantal. Un mois après il reçoit en résidence surveillée, sa carte de déporté résistant, délivrée par le Ministère des Anciens Combattants.

La deuxième victime de l'arbitraire gouvernemental est Kostantinian, également arménien d'origine, depuis 28 ans en France. Mobilisé en 1939 au 12^e R.A.C., entré dans la résistance, il est arrêté le 13 mai 1942, torturé et envoyé au fort du Hâ, d'où il parvient à s'évader. Tuberculeux pulmonaire, mutilé à 100 % à la suite de cette détention.

En mai 1944, il dirige un groupe important du maquis, puis participe à la libération de Paris.

CHRONIQUE MEDICALE

LES PROBLÈMES DU CANCER

Il n'y a pas le moindre doute que le cancer est devenu l'ennemi n° 1 de l'humanité. Cette maladie avec la poliomyélite et certaines maladies du cœur est le fléau le plus redoutable de notre époque. Mais il ne faut pas oublier un point très important. Le cancer, en général (sauf exception), est quand même une maladie de l'âge avancé et si le nombre des cas de cancer a augmenté, c'est pour la simple raison que la durée moyenne de la vie de l'homme a augmenté. Cette moyenne est maintenant, selon le biologiste Jean Rosiand, de 65 ans. Il y a 20 à 25 ans elle a été

de 55 ans et moins. Les hommes vivent plus longtemps, il existe donc davantage de personnes âgées, on voit donc davantage de cancers.

Et le cancer chez les jeunes ? Il faut avouer que même chez les sujets jeunes ou ceux de l'âge moyen, le cancer est très fréquent. Il existe actuellement une véritable cancérophobie (crainte du cancer). Les malades s'observent, se font examiner plus souvent, ce qui permet de dépister un cancer au début, et alors on peut intervenir avec succès ; mais il existe d'autre part de vrais obsédés et démentés. A ces derniers il faut dire qu'on peut avoir confiance en la médecine moderne. Il souffre un vent de révolution dans la médecine, elle avance à pas de géant vers de nouvelles découvertes. Nous voulons simplement rappeler qu'il y a dix ans les maladies suivantes : tuberculose miliaire, dite galopante, méningite tuberculeuse, méningite épidémique, endocardite d'Asler (maladie infectieuse du cœur) ont été considérées comme cent pour cent mortelles. Grâce aux investigations de la médecine et en particulier grâce aux antibiotiques (pénicilline, streptomycine, etc...) ces maladies sont guérissables dans la plupart des cas. Ensuite toutes les blessures du ventre, les perforations d'ulcères d'estomac, d'appendices ont été considérées comme fatales ce qui n'est plus le cas. Même dans une maladie très grave telle que la poliomyélite, la médecine est en train d'essayer des remèdes efficaces.

Et le cancer ? Evidemment les difficultés sont ici plus grandes encore pour la simple raison que nous ne connaissons même pas l'origine de cette maladie. Quand nous étions étudiants en médecine, il y a 25 ans, on demandait aux examens de connaître par cœur 8 à 10 théories sur l'origine du cancer, dont la dernière a été une théorie japonaise d'un auteur portant un nom particulièrement compliqué. Plusieurs candidats en médecine avaient trouvé le moyen d'écrire ces théories sur les poignées de leur chemise ou directement sur leurs mains pour ne pas les oublier.

Dernièrement, deux théories ont particulièrement attiré l'attention. Un savant lyonnais a développé une théorie, d'ailleurs déjà connue avant lui, selon laquelle chaque cancer apparaît sur une vieille cicatrice, quelques soient les cau-

ses physiques, chimiques ou infectieuses qui l'aient engendrée. Pour arriver à la cancérisation (c'est-à-dire la production d'une tumeur maligne) des cicatrices, il faut plusieurs conditions dont les principales sont les suivantes : 1) que la formation de cette cicatrice soit lente, par exemple après une longue suppuration ; 2) le vieillissement de cette cicatrice ; 3) qu'enfin cette cicatrice ait été traumatisée secondairement.

La deuxième théorie consiste à chercher l'origine microbienne du cancer (virus). F. Bec (d'Avignon) cherche à combiner les 2 théories, c'est-à-dire selon l'auteur, dans une vieille cicatrice visible ou plutôt invisible (dans le cerveau ou un organe) par une infection latente (non déclarée) des microbes provoquent la production des cellules cancéreuses.

Qu'est-ce qu'on doit penser de ces 2 théories ? L'auteur lyonnais présente toute une série d'exemples à l'appui de sa théorie, mais faute de place nous ne pouvons pas les reproduire ici. Par contre, un autre auteur, également lyonnais, le Dr BORREY, a présenté les arguments suivants contre cette théorie : Pendant la guerre 1914-18, des milliers de combattants ont subi des blessures qui ont suppuré pendant très longtemps ; il existe donc de nombreuses vieilles cicatrices et aucun médecin n'a signalé un développement d'un cancer à leur niveau. Depuis 70 ans, tous les Français portent sur l'épaule les cicatrices de vaccinations qui ont suppuré, jamais un cancer n'y a été décelé. Vous voyez bien, la question n'est pas si facile à résoudre.

Par contre, à l'appui de la théorie microbienne du cancer, dans un récent congrès de microbiologie en Italie, le professeur WACKSMAN a expliqué qu'on est en train d'essayer un nouveau remède contre le cancer se basant sur l'origine microbienne de cette maladie. Cette déclaration faite par un savant tel que le professeur Wacksmann est très encourageante.

Dans un prochain article, nous voulons nous arrêter sur les possibilités existantes de traitement du cancer, les difficultés et les discussions à ce sujet.

Docteur BORUCHIN,

Lauréat de l'Académie de Médecine.

Notre section de Nancy d'adresse aux parlementaires de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Député,

Au nom des Anciens Combattants Juifs et victimes de la barbarie nazie, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le danger que constitue pour le peuple français, les conséquences du réarmement allemand et la ratification des traités de Bonn et de Paris. En tant que Français, nous avons été en moins d'un siècle, trois fois envahis, pillés. En tant que Juifs, 6 millions de nos coreligionnaires ont péri, torturés dans les conditions les plus tragiques. En tant qu'habitants de Lorraine, les traces des derniers méfaits nazis ne sont pas encore effacées.

Nous espérons que vous serez l'interprète au Parlement de nos inquiétudes et que vous voudrez bien de par votre position, éviter à notre pays les conséquences du renouveau belliste allemand.

Nous vous prions d'agréer...

REPONSES REÇUES de P.-O. Lapie

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 17-10 au sujet du réarmement allemand et la ratification des traités de Bonn et de Paris. Vous connaissez ma position d'après mon intervention au Congrès Socialiste du début de juillet, et mes articles dans la « Revue des Deux Mondes » du 1^{er} septembre, et la revue Socialiste du 1^{er} octobre. Je pense que la solution que je présente est de nature à vous donner satisfaction.

Veuillez agréer...

de Jean Crouzier

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 17-10, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je voterai contre la C. E.D. pour les raisons invoquées par le Comité de Défense de l'Unité de la France et de l'Union Française.

Veuillez agréer...

Le Comité Directeur adresse à notre camarade MANDELWAG ses meilleures félicitations à l'occasion de la naissance de sa petite-fille Evelyn-Brigitte.

Le Comité Directeur adresse ses meilleurs vœux au camarade SZWARCENBERG, à l'occasion du mariage de sa fille Irène.

La Médaille Commémorative Française de la guerre 1939-45

Nous tenons à la disposition de nos camarades, dont les noms suivent, le diplôme ainsi que la « Médaille commémorative française de la guerre 1939-45 ».

(Suite et fin de la liste parue dans notre dernier numéro.)

KANDED Moszek ; KALIN Abram ; KLEIN Martin ; KOUROPATWA Isaac ; KORMANN Chl ; KOTER Léon ; KOPELOFF Samuel ; KLOTZLER Philippe ; KLAJNBAUM Michel ; KASZEMACHER Hersz ; KIERSZ Elie ; KALMOVITCH Charles ; KRYNKER Joseph ; LITYNE Haim ; LEWKOWICZ Lazard ; LIESTWINSKY Nah-

man ; LEBENTAL Moszek ; LEVY Sylvain ; LEWIN Jacob ; LAPIDOUS Samuel ; LICHTENSTEIN Jacques ; LEWIN Abram ; LIBERMAN Max ; MAROSI Eugène ; MIEINICKI Mendel ; MUSTACHI David ; MOSZKOWICZ Chaskiel ; MURAVA Jacob ; MILECKI Moise ; MONK Isak ; MIROWICZ Mendel ; MOWOMIAT Benjamin ; NAPIRSTEK Salma ; NUDELMAN Mayer-Samuel ; NIEDRIG Moise ; ONISCHKO Samuel ; PAPIER Marcel ; PLAWNER Hermann ; PERELMUTER Smil ; PRUCZ Joachim ; RIDNIK Jean ; RIEGELHAUPT Maurice ; ROSENSTEIN Aurel ; RADZICJEWSKI Beer ; ROTSZYLD Abram ; RIESEN-

BERG Gerson ; ROZENBERG Nicola ; RAVOPORT Majse ; ROCHMAN Gerach ; SPIWACK Azael ; SALAMON Léon ; SCHER Majer ; SCHINAP Jozef ; SZEGER Abram Moszek ; SZKAROWSKI Iszapa ; SZTAINFELD Lejb ; SZAFARZ Chaim ; SUSTER Ienc ; SIERACZEK Jacob ; SZULMAN Szlama ; SITCOVSCHI Peisa ; SZPI-TALNIK Rubin ; STRACER Ferdinand ; BERKOWICZ Jacques ; BERNSTEIN Isidore ; FAJNZYLBER Samson ; FRYLING Mordcha ; KELMAN Jacques ; KORENBLUM Adam ; MARWIT Zaro-ch ; MOLCZADSKI Hirs ; NOWOMINSKI Elukin ; PECZYNA Simon ; ROSENBAUM Moszek ; ROZENBAUM Benjamin ; SMZULEWICZ Michel ; SWIECZARCYK David ; BLACHMAN Mordcha ; BLUMEN Maurice ; FLAK Gerson ; KAC Jacob ; KORN Chaim Mojae ; LANGMAN Abram ; MANN Jacob ; ROSENWEIG Abraham ; SCHUSS Joseph ; STETTNER ; NUDELMAN Mendel.

Les intéressés peuvent se présenter à notre siège, 18, rue des Messageries (Métro : Poissonnière), tous les jours, exceptés samedi et dimanche, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30.

Le 16 Novembre dernier à la Mutualité Grand Meeting d'Union contre la ratification de l'Armée Européenne

Le 16 novembre dernier, s'est déroulé au Palais de la Mutualité, un grand meeting de protestation contre la ratification des accords de Bonn et de Paris, organisé par

le Comité Juif d'Action contre le réarmement de l'Allemagne.

A ce meeting, présidé par M^r André Blumel, président du Comité, ont pris la parole : les députés André Denis, M.R.P. ; le gé-

néral Joinville, communiste ; Vincent Badie, radical ; René Capitain, R.P.F., ancien ministre de l'Education Nationale ; Mme Maxa Nordau ; Dr Danowski ; M^r Schlis-selman ; Dr Ginsbourg ; etc...



Une vue d'ensemble, lors du meeting du 16 novembre, au Palais de la Mutualité organisé par le Comité Juif d'Action contre le réarmement de l'Allemagne

CODE DES PENSIONS

Admission de certains Français et Etrangers victimes de circonstances particulières

Nous publions ci-après le texte de loi n° 53-659 du 1^{er} août 1953 (Journal Officiel du 2 août).

Article 1^{er} : Peuvent prétendre au bénéfice des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les personnes de nationalité étrangère et ceux des apatrides qui ne sont pas admis de plein droit au bénéfice de ces dispositions, lorsque, avant le fait dommageable invoqué comme origine d'indignité à pension, ils ont servi dans l'armée française, soit comme appelés, soit à titres d'engagés volontaires :

1° s'ils ont été victimes de faits survenus dans les circonstances prévues au titre III du livre II de la première partie du code, soit en France, soit au cours de leur déportation hors de France ;

2° s'ils sont atteints d'infirmités imputables à leur incorporation de force dans les armées de l'Axe. Leurs ayants cause français peuvent prétendre au même bénéfice.

Ces personnes sont déchues de ce bénéfice si elles cessent de résider sur le

territoire français ou dans les territoires d'Outre-Mer visés à l'article 137 L. du code ou si elles acquièrent sur leur demande une nationalité autre que leur nationalité d'origine ou la nationalité française.

Art. 2 : Les Français d'origine non-bénéficiaires des dispositions de l'ordonnance du 10 mars 1945 concernant les Alsaciens et Lorrains et leurs ayants cause, de même que les Français, par naturalisation et leurs ayants cause français, bénéficient des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre s'ils ont été atteints d'infirmités imputables à leur incorporation de force, dans les armées de l'Axe, postérieurement à leur naturalisation, à condition d'avoir satisfait à leurs obligations militaires en France.

Art. 3 : Les personnes qui, remplissant les conditions de résidence requises au dernier alinéa de l'article 1^{er}, ne peuvent bénéficier de la législation française applicable aux victimes de guerre parce qu'elles ont perdu leur nationalité d'origine pour des causes

indépendantes de leur volonté et qui n'ont pas acquis volontairement une nationalité autre que la nationalité française, peuvent prétendre, ainsi que leurs ayants cause :

— soit au rétablissement des pensions primitivement concédées et suspendues ;
— soit à l'attribution des pensions dont elles auraient bénéficié si elles avaient conservé la nationalité qu'elles possédaient au moment du fait dommageable.

La carte du Combattant

Voici la liste des camarades qui ont bien voulu nous annoncer qu'ils sont en possession de la carte du combattant :

Appel ; Brokman ; Bernat ; Cleitman ; Drogoziner ; Frajben ; Goldberg ; Herskowitz ; Karas ; Koper ; Jutman ; Miller ; Mine ; Najman ; Nudelman ; Orensztajn ; Opozinski ; Perstunski ; Pargamunt ; Rechenstein ; Rubin ; Sadowski ; Segal ; Ser ; Sznajder ; Szuskin ; Vajnapel ; Waldman ; Warzager ; Dr Weiner ; Zlotnik.

Formalités administratives simplifiées

Le « Journal Officiel » du 27 septembre a publié le décret destiné à simplifier les formalités administratives.

Ce décret a réduit le volume des pièces d'état civil délivrées par les mairies ou les greffes, en offrant aux usagers la faculté de présenter, suivant le cas, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance, qui leur seront aussitôt restitués.

Ainsi, les intéressés seront dispensés, sauf dans certains cas, de remettre aux administrations la plupart des pièces d'état civil qui leur étaient jusqu'à présent réclamées.

D'autre part, les certificats de vie, de célibat, de non-remariage, de non-séparation de corps, de non-divorce, de domicile ou de résidence seront remplacés soit par la présentation des pièces dont il vient d'être question, soit par une attestation sur l'honneur souscrite par l'administré, des sanctions sont prévues en cas de fausse déclaration, sans préjudice des poursuites encourues le cas échéant.

Toutes ces dispositions prendront effet le 15 novembre.

Mais, dès aujourd'hui, toutes les formalités de signatures sont supprimées.

L'U. F. A. C. s'est toujours élevée contre tout réarmement de l'Allemagne sous quelque forme que ce soit

déclare : Marcel ENGRAND

président de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de la Guerre

M. Marcel Engrand, président de l'U.F.A.C., a fait les déclarations suivantes à l'hebdomadaire « Tribune des Nations » :

A différentes reprises, lors des réunions de son Conseil d'administration et de son assemblée générale, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de la Guerre s'est prononcée contre le réarmement de l'Allemagne. Notamment, le 24 janvier 1953, son Conseil d'administration, par 85 voix et 2 abstentions, s'est élevé contre la ratification des accords de Bonn et du traité de Paris.

C'est en toute liberté et dans une complète indépendance d'esprit que les divers organismes de l'U.F.A.C. se sont prononcés. Cela, d'ailleurs, n'est pas nouveau : Ainsi le 8 juillet 1951, déjà, le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., qui groupe 51 associations nationales avait, par 81 voix et 5 abstentions, adopté l'ordre du jour dont j'extrait les passages suivants :

« ...s'élève contre le réarmement allemand sous quelque forme que ce soit et contre toute mesure tendant à restaurer le potentiel militaire de l'Allemagne, à supprimer le contrôle des Alliés, et susceptible de compromettre la sécurité de la France. »

Par ailleurs, les 3 et 4 novembre 1951, le même conseil, par 97 voix pour et une abstention, avait confirmé sa position antérieure en adoptant la résolution ci-après : « ...rappelle que l'U.F.A.C. s'est constamment élevée contre tout réarmement allemand sous quelque forme que ce soit et contre toute mesure tendant à restaurer le potentiel de l'Allemagne. »

Enfin, le 29 juin 1952, l'Assemblée générale, par 297 voix pour, 29 abstentions, et une seule voix contre : « invitait le gouvernement et le Parlement à s'opposer à toute forme de réarmement allemand dont la réalisation constituerait une menace nouvelle pour la sécurité de la France et du monde. »

Comme vous le voyez, c'est à diverses reprises, et sans controverse possible, que la position de l'U.F.A.C. s'est affirmée...

En ce qui concerne le traité de Communauté Européenne de Défense, je ne suis nullement gêné

pour répondre, puisque l'Assemblée générale du 28 juin 1953, il y a exactement cinq mois, donnait mandat à son bureau de mettre au point un texte reprenant la position antérieurement affirmée par l'U.F.A.C. en tenant compte, cette fois, des événements récents, à tel effet que, lors de sa séance du 6 octobre 1953, le Bureau adoptait une motion dont vous pouvez, si vous le voulez, publier ce qui se rapporte, précisément, à la C.E.D.

Vous y verrez que l'U.F.A.C. y prend position d'une façon formelle, puisqu'il y est souligné que « son hostilité résolue au réarmement de l'Allemagne, sous quelque forme que ce soit, est confirmée ; que « l'U.F.A.C. se refuse à souscrire à la liquidation de l'armée française qui, dûment reconstituée, doit demeurer le gage de l'indépendance et de la liberté de la France. »

Et que l'U.F.A.C. demande « que l'opinion française et le Parlement soient complètement éclairés sur les clauses des traités, accords et protocoles envisagés pour la constitution de la Communauté Européenne de Défense, de manière à ce que l'une et l'autre puissent se prononcer en toute connaissance de cause et prendre à bon escient leurs lourdes responsabilités. »

Dans la motion dont je viens de vous parler il était bien précisé qu'elle souhaitait ardemment l'aboutissement des pourparlers qui étaient alors engagés en vue de la réunion d'une conférence à quatre capable, précisément, de régler de façon pacifique le problème toujours pendante de l'Allemagne. Mais affirmant qu'elle restait indéfectiblement attachée à la paix et aux institutions internationales qui tendent à l'instaurer sous le double signe de la justice et de la liberté, elle mettait en garde les responsables de la politique française contre le danger que pourrait faire courir à l'Union française, en particulier, la ratification des textes qui réduiraient à néant les possibilités de défense de la patrie au moment même où on octroierait au peuple allemand l'égalité des droits, facilitant ainsi une politique de domination dont l'Allemagne a toujours été friande.

Personnellement, je vous dirai que je ne suis pas autrement ému par cette offensive des partisans du projet de la C.E.D.

Aussi bien, pour moi, — qui n'appartiens à aucun parti, n'ayant jamais entendu me lier de quelque façon que ce soit, — il ne me déplaît pas de me retrouver aujourd'hui, s'agissant de la défense de la France et de son armée, avec des hommes venus des horizons les plus divers, que ce soit MM. Edouard Herriot, Edouard Daladier, Pierre-Olivier Lapie, Max Lejeune, Robert Lacoste ou MM. Joseph Denais et André-Jean Godin, tandis que sont d'accord pour la même défense, les généraux de Gaulle, Weygand, de Monsabert et Revers. Sans parler de tant d'autres officiers supérieurs, dont il est peut-être préférable de taire les noms... Cette phrase sera ma conclusion.

La manifestation des A.C. à la salle Wagram

A l'appel de l'U.F.A.C., plusieurs milliers d'anciens combattants et victimes des deux guerres ont manifesté le 1^{er} décembre, à la salle Wagram, pour leurs revendications.

Entourant M. Engrand, président de l'U.F.A.C., de nombreux membres du Bureau National : Etienne Nouveau, Mame, Jourdan, Félix Brun, Volvey, Régner, Mme Vandesrassier, des représentants des diverses associations d'anciens combattants, de déportés, de prisonniers parmi lesquels : Auguste Touchard, Duchemin, de l'A.R.A.C., Engel, secrétaire général de la Fédération des prisonniers de guerre de la Seine, Maury, Blanche et Guilbert de la F.N.D.I.R.P., Mme Georgette Sansoy, de l'Amicale des veuves, orphelins et ascendants, etc., avaient pris place à la tribune de ce puissant meeting.

A côté d'eux, plusieurs parlementaires et élus, témoignaient par leur présence de l'intérêt porté à la cause des victimes de la guerre.

Ce fut tout d'abord aux orateurs de l'U.F.A.C. de s'indigner vigoureusement des coups perfides portés à leurs droits par le gouvernement.

Bassin, au nom des diverses associations de déportés, internés, P.G., résistants, dénonça ainsi le scandale du décret-loi du 9 août, reculant dans des pétales et de l'indemnisation pour pertes de biens, et celui du 4 septembre, conditions inadmissibles le règlement du portant foreclosure au 1^{er} janvier des droits des anciens déportés.

Mme Vandesrassier, au nom des veuves de guerre, protesta vigoureusement contre les dispositions contenues dans le projet gouvernemental de plan quadriennal pour les A.C. et victimes de guerre. « Le gouvernement viole lui-même sa propre loi en ne donnant pas aux veuves la moitié de la pension de l'invalidité à 100 %, comme le reconnaissent les lois de 1919 et 1928. » S'étonnant de la réponse que donnent certains sur le « manque de crédits », elle s'écria, très applaudie : « Dans le budget, on en trouve bien pour indemniser les collaborateurs et faire la guerre. »

C'est ce même argument que répétera Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., en conclusion d'un exposé

ramassant toutes les raisons du mécontentement des anciens combattants et victimes de guerre contre le plan quadriennal déposé le 6 novembre par le gouvernement : suppression de la retraite aux moins de 65 ans, violation du rapport constant entre les pensions d'invalides et le traitement des fonctionnaires, insuffisance des crédits (3 milliards et demi pour 1954, au lieu de 21 milliards), etc., etc.

Aussi quand il proposa un ordre du jour demandant à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République de défendre dans le débat budgétaire ouvert actuellement, les droits des A.C. et victimes de guerre, de rétablir celui qui ont été lésés, de voter un rapport constant entre les pensions et les traitements des fonctionnaires, est-ce à l'unanimité qu'il est ratifié.

Après lui, Daron, rapporteur du budget des A.C. à l'Assemblée, Chapalain, rapporteur de ce même budget au Conseil de la République, Gauguier, président de la Commission des pensions du Conseil de la République, Devemy, député M.R.P., dirent à la tribune, qu'ils ne sauraient accepter le plan quadriennal tel qu'il est proposé par le gouvernement.

Les députés André Tourné (communiste), Mme de Lipkowsky (R.P.F.) Begoin (radical) et Le Couturier (S.F.I.O.) ont souligné à leur tour leur opposition à ce plan.

Le Docteur WEINER à l'honneur

Notre camarade, le Dr Weiner, vient d'être récompensé par la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre de Belgique pour les éminents services rendus.

Voici le texte de la lettre qu'il a reçu de Bruxelles :

Cher Camarade, Notre attention ayant été attirée sur les éminents services que vous avez rendus à notre communauté, prisonnier de guerre au Stalag II, et désireux de reconnaître ceux-ci, notre Commission de Distinctions vous a décerné la Plaque d'Argent qui vous sera remise par l'entremise de M. HAMBUR-SIN.

Nous vous en félicitons très vivement et vous prions de croire, Cher Camarade, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président National : R. NACHEZ.

Pour vos cadeaux de Noël et du Nouvel An

Adressez-vous à

L'Etablissement DALMA

Vous y trouverez un grand choix d'articles de maroquinerie et de voyage

135, Boulevard de Sébastopol — PARIS

Une réduction de 10 % est accordée à tout porteur de cette annonce

EN ONZE HEURES DE VOL

Paris-Tel Aviv

EL AL

LIGNES AÉRIENNES NATIONALES D'ISRAËL S.A.

TEL-AVIV PARIS NEW-YORK LONDRES ROME ZÜRICH NAPLES

réservez vos places dans les Agences ou à nos Bureaux

N'attendez pas qu'on vienne vous réclamer un lot pour

LA TOMBOLA

organisée

au PALAIS D'ORSAY

au cours de notre bal

le 24 DECEMBRE prochain

Apportez-le vous-même

ou bien téléphonez-nous

à PRO. 44-69

et quelqu'un passera

le chercher

JACQUES BANATEANU

MARCEL MOURIER

MARBRERIE

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALÉSIA 20-16 - Nuit : MONTMARTRE 24-74

Entreprise générale de convois

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MAISON RECOMMANDÉE

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARCHIVES 23-10

Autobus : 66, 75

Réduction aux membres de l'Union

Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

LES MEUBLES DANIC

CREENT...

FABRIQUENT...

VENDENT...

Les meilleurs meubles

Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13

Maison de confiance

Le Gérant : G. LAROCHE

IMPRIMERIE S. I. P. N.

14 rue de Paradis - Paris.

אונזער וואך

אריינגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

יערן וועגן פון 10 ביז 12
פערמאנענט:

אין קאפ, 12, בולוואר דע
לא ווילעט (מערקע בעדווייל)
אין קאפ, 27, בולוואר דע
טאמפל (מערקע רעפובליק)

אונזער פארבאנד פראטעסטירט קעגן אריינגעגעבן געו. ווערמאכט-פאלדאטן אין וועלט-פארבאנד פון געו. קאמבאטאנטן

מיט און צאָרן, האלטנדיק, אז די
דאזיקע נישט דערלאזבארע האנד-
לונג איז א פארשווערונג פון היי-
ליקן אנדעם פון די אנגעליקע
קרבנות פון נאציזם.
דער „פארבאנד פון די יידישע
פראנט-קעמפער“ איז זיכער אויס-
געדריקט די געפילן, נישט נאר פון
זיינע מיטגלידער, נאר אויך פון די
מיליאנען קאמבאטאנטן אין פראנט-
לייך פארלויפנדיק, אז דער „א-
פאק“ וואָל נישט מער וועט אין אן
ארגאניזם, ווו עס באטויליקט זיך די,
וואָס האָבן געמאכט און געברענגט
אומשוילדיקע מענער, קינדער און
פרויען, און וואָס האָבן געשענעט
די מיליטערישע ווירדע און דעם
כבוד פון די געו. פראנט-קעמפער.

פארבאנד פון געוועזענע יידישע
פראנט-קעמפער (1945-1939)

די בורא פון „פארבאנד“
האט פונדערנעשיקט אין
דער פרעסע און צום „אפאק“
פאלגנדיקן קאמפניקאט:
דער פארבאנד פון די יידישע
פראנט-קעמפער דריקט אויס זיין
שארפטן פראטעסט קעגן דאָס
אויסגעבען אין דער „וועלט-פערד-
ראציע“ פון די געוועזענע קאמבא-
טאנטן, וועלכע האלט איצט אַפּ
איר פֿיסטע פלעגנאד-פארזאמלונג אין
האָט, דעם אזוי-גערופענעם „פאר-
באנד פון די געו. פראנט-קעמפער.
באנד דריטער קריג-באשעדיק-
טען, וואָס איז נישט עפעס אנדערש
ווי די ארגאניזאציעס פון די געווע-
זענע ווערמאכט-פאלדאטן און ס.ס.
די געוועזענע יידישע פראנט-קעמ-
פער און מלחמדיקרבנות, האָבן
אויפגענומען אַט די ידיעה מיט וויי-

די אלגעמיינע וואל-פארזאמלונג איז אדורך מיטן גרעסטן דערפאלג

פריי פערער, קריגס-אלמנה,
זאָנט אין אייניקע דירנדיקע ווער-
טער פארוואָס די יידישע קריגס-
אלמנות זענען טריי דעם פארבאנד
און פארלאנגען דאָס פארשטארקן
די איינהייט.
סאמועל הערשקאוויטש
מערסט וועגן „קאָוואַ“, וואָס דער
נאָך דער געלונגענער אינטער-
וועג פון שטאטמאן און דעם
אפעל וועגן האַיאָריקן באל, וואָס
עס מאכט פֿעליקס הערשקא-
וויטש, ווערן איינשטימיק אָפּגע-
שטימט די רעוואָלוציעס.
צום סוף ווערט אויסגעוויילט דער
נייער צענטראל-קאמיטעט.

סאלאמאן, דער קאמירער פון
„פארבאנד“ נים דאָן אַפּ דעם פֿי-
נאָנצ-באָריכט.
אפּעלאַיג באשטעטיקט אין
נאָמען פון דער קאָנטראָל-קאמי-
טע, אז די בוכפירונג איז אין
דער בעסטער אָרדענונג.
עס הייבט זיך אָן די דיסקוסיע.
גוטמאן, נישטאָ נאָך אזא גע-
וועלט, ווי אונדזער „פאר-
באנד“, וואָס וואָל פארנעמען אזא
בכבודיקן פלאץ אין געוועלט-פֿע-
לעכן לעבן.
„איך בין א ציוניסט — רופט
ער אויס — און האָב מער פאר-
דינסטן פארן ציוניזם, ווי אַרפּוס,
אָבער איך האלט, אז דאָס אַרץ
פון אלע געוועזענע יידישע קאמי-
טאטאנטן איז אין „פארבאנד“, ווין
ארויסטריט מאכט א שטארקן רושם
און ווערט לאנג אפּלאָדירט.
פריי-ליינשטיין רעדט
וועגן דער גרויסענדיקט צו פאר-
שטארקן די סאָציאלע אַרבעט און
וועגן דער גרויסער באדייטונג פון
סאָלידאריטעט לטובת די קראַנקע
פראנט-קעמפער און די קינדער פון
די געפאלענע.
מילער אפּעלירט צו אלע אַרץ
וועגנדיק, ווי וואָל נישט פארנאכ-
לעסיקן זייערע ביטעס אויף די
קאמבאטאנטן - קארמעס, פֿעקיל
אד"ג.

דעם 26-טן נאוועמבער איז אין
גרויסן זאָל פון „האַטעל מאָרעו“,
וואָס איז געווען איבערגעפולט
פֿאַרנעמען די יערלעכע אלגעמיי-
נע וואָל-פארזאמלונג פון אונדזער
פארבאנד. די פארזאמלונג איז
אדורך מיטן גרעסטן דערפאלג און
באשטעטיקט די צוגעבונדנקייט פון
דער יידישער קאמבאטאנט-מאַסע
צו זייער אָרגאניזאציע.

די טריבונע

ארום דעם פערזינדעט ד"ר דאָ-
נאווסקי, פארנעמען פלאץ אויף דער
טריבונע איין בלוס, גענעראל-
סעקרעטאַר, די וועג-פֿערזינדענע
אפּעל, קליידער און ג. קעניג, רא-
זענבערג, פֿערזינדעט פון דער סעק-
ציע אין נאָנסי. מ. וואַניקאוו, פֿרע-
זידענט פון דער פֿעדעראציע פון די
יידישע קאמבאטאנטן פון בירע
וועלט-מלחמות, בראַסלאַווסקי, פֿרע-
זידענט, און מיט, גענעראל-סעקרע-
טאַר פון „אוישעוור“, אדו. גרינ-
שפּאַן, קאפלאן, פון די יידישע פֿריי-
וועלעס פון 1914-18; סאלאמאן —
קאמירער, די פֿרויען זילעשטיין
און פֿעפער און די פֿאַלגענדע ביראָ-
מיטגלידער: שוסטער, טשאַרני,
פאָנש, פאלינאווער, האַיטמאַן,
פֿאַרבוש, קאָן, הערשקאוויטש, פֿע-
ליקס, מאַיער, הערשקאוויטש סאָס.

ד"ר דאנאווסקי עפנט די אָל-
געמיינע פארזאמלונג, אַנטווינדנדיק
אויף דער גרויסער ראָל, וואָס דער
פארבאנד שפילט, און אז די סוף
איז אַפּן פאר דער גרופע, וואָס
איז מיט אַ קנאפ יאָר צוריק אוועק.
דער פֿאַרזינדעט זאָנט דאָן: „אויב
ה' אַרפּוס געפינט זיך אויפן וואָל,
באקומט ער גלייך אַ וואָרט, כדי
אויפגעקלערן פאר דער קאמבא-
טאנטן-מיטגלידערשאפט די סיבות
פון זיין פארלאָזן דעם „פארבאנד“.

אָרפּוס האָט אָבער געהאַלטן,
ווייזט אויס פאר גלייכער נישט צו
קומען אויפגעקלערן זיין האַנדלונג
פאר דער קאמבאטאנטן-מאַסע...

בראסלאַווסקי באַגרייט די
אלגעמיינע פארזאמלונג אין נאָמען
פון „אוישעוור“, די איינציקע פֿע-
דעראציע, וועלכע רעפֿערענטירט
די קאמבאטאנטן פון אויסלענ-
דישן אַפּשטאַם.

ראָזענבערג, פֿרעזידענט פון
אונדזער סעקציע אין נאָנסי, וועל-
כער איז ספּעציעל געקומען אויס
דיקן די צוגעבונדנקייט פון די
קאמבאטאנטן פון נאָנסי צום
„פארבאנד“, נים איבער, אונדזער
שטאַרקע אפּלאָדיסטענטן, דעם
דורכפאל פון אַרפּוס, וועלכער האָט
געפֿרווט מיט אלע מיטלען, אָבער
אָן רעזולטאַטן, שפאלטן די סעקציע
אין נאָנסי.

מאָריס וואַניקאָוו ווייזט
אין נאָמען פון דער „פֿעדעראציע
פון די געוועזענע יידישע קאמבא-
טאנטן“ דער אַלגעמיינער פֿאר-
זאמלונג א פֿרוכטבארע אַרבעט.
ער שמעלט זיך אַפּ אויף דער גע-
פאר פון דער „אויפגעאישער אַר-
מיי“ און נים דערביי איבער, ווי
אזוי ער האָט אין נאָמען פון די
קאמבאטאנטן געבראכט צום אויס-
דרוק די דאָזיקע שטעלונג אין
„קריג“.

אדוואָקאַט גרינשפּאַן
וועלכער נעמט איבער דעם וויי-
טעריקן פֿאַרזיך פון אָוונט נים
איבער דאָס וואָרט צום ראפּאָרט
אונדזער גענעראל-סעקרעטאַר אייז
בלום. (מיר ברענגען גרעסערע
אויסצוגן אויף אַ צווייט אָרט).

דער ראפּאָרט פון אייז בלום

(גענעראל-סעקרעטאַר פונעם פארבאנד פון די געו. פראנט-קעמפער)

ווי האָבן פאקטיש געענטפערט די
יידישע פראנט-קעמפער אויף די
שפאלטונגס-פֿרויען?
אויף אונדזער יערלעכן באל אין
גרויסן זאָל פון מיטגלידער זענען
געקומען 8000 מאַן. צום ערשטן
מאָל האָבן מיר דערנענטערט אזא
גרויסע צאָל באזוכער.
אויף דער גרויסער אינפֿאַרמאַ-
ציע-פארזאמלונג, וואָס מיר האָבן
געמאכט אין דעמאָנאָן זאָל דעם
6-טן יאָנואַר, זענען געקומען 800
קאמבאטאנטן אויסדריקן וויער צו-
טרוי צו דער אָרגאניזאציע.
אויף דער טראַדיציאָנעלער צע-
רעמאָניע אין באָניע, בעת וועלכער
מיר האָבן האַיאָריק אַנטהילט דעם
געקומען זענען געקומען
טויזנטער מענטשן מער ווי אין די
פֿריערדיקע יאָרן.
אויף דער אָוונט, בעת וועלכער
עס איז אַדורכגעפֿירט געוואָרן די
ציאָונג פון דער טאָמבאָלאַ, אין
האַטעל מאָרעו, האָט געהאט א
קאָלאָמאַלן דערפאלג.

אמבולסטסן ברענגען צום אויס-
דרוק די צוגעבונדנקייט פון די
יידישע פראנט-קעמפער צו וויער
קאמבאטאנטן-פארבאנד, די סומעס,
וואָס זענען אַריינגעקומען פארן
לעצטן יאָר פאר מיטגלידער-אַפּפּאַל
און פאר דער טאָמבאָלאַ.
טראַצו דער שווערער עקאָנאָמי-
שער לאַגע איז פאר מיטגלידער-
אַפּפּאַל אַריינגעקומען 1.016.000
פראַנק.
פאר דער טאָמבאָלאַ איז אַריי-
געקומען 1.047.000 פֿר.
ערב דער אַלגעמיינער פארזאמ-
לונג זענען צוגעקומען נישט 50 מיט-
גלידער אין אונדזער פֿאַרבאָד.
צווישן זיי וועלכע זענען קיינ-
מאָל נישט געווען אַרגאניזירט, 22,
וואָס האָבן זיך צוריק מיט אייני-
קע יאָר איינגעשריבן און זינט
דעמאָלט נישט געצאָלט קיין מיט-
גלידער-אַפּפּאַל, און צום סוף, 8
חברים פון די, וואָס זענען אוועק
בעת אַרפּוס'ס דעוועראציע און וועל-
כע האָבן איינגעזען דעם פֿעלער,
וואָס זיי זענען באַגאנגען און זענען
צוריק געקומען צו וויער פארבאנד.
(לייען ווייטער זייט 2)

מאָניעס, ביים מאָנומענט, פֿאַרנעכט-
דיק און פֿאַרליקענענדיק די סכר-
דיקע פֿאַרליקענענען טרוי צו בלייבן
דער צוואַה פון אונדזערע געפאלענע
העלדן, פֿאַרשטנדיק די באשלוסן פון
אונדזער העכסטער אינסטאַנץ, די
אלגעמיינע-פארזאמלונג, האָט אַ גר-
עסע קאָמיטעט-מיטגלידער, מיט אַר-
פּוס'ס בראַש, האַנדלענדיק קעגן די
לעבנס-אינטערעסן פון די יידישע
פראנט-קעמפער, אַ קלאַפ געטאן מיט
דער טיר און דעווערירט אונדזער
פארבאנד, פֿרווונדיק שאפן אַן איי-
גענע „אָרגאניזאציע“.

דער ענטפער פון די יידישע פראנט-קעמפער

די דאָזיקע ניר-געשאפֿענע „אָרגאַ-
ניזאציע“ האָט אָנגעוואַנדן באַמט
דעמאָנאָרירנדיקע מעטאָדן, בכדי אַפּ
צושרעקן אונדזערע מיטגלידער,
נישט קענענדיק באַגרייפֿן, אז
זיי האָבן דאָ צו טאן מיט געוועזענע
פראנט-קעמפער, שטאַלעצ בירגער
און ווירדיקע יידן.
דער רעוועלטאַט איז דעריבער גע-
ווען אַ פֿאַרשטער.

מייערע חברים,
פונעם מיט אַ יאָר צוריק, דעם
19-טן נאוועמבער, אין זעלבן זאָל,
האָט איר איינשטימיק אויסגעוויילט
אַ צענטראל-קאָמיטעט און איינשט-
מיק אָנגענומען א רעוואָלוציע, וועל-
כע האָט אָנגעצייכנט די הויפט
פונקטן פאר אונדזער ווייטערדיקע
טעטיקייט.

איר האָט געשאנקען צומירן דער
נייער פֿאַרוואַלטונג פארן אויספֿירן
דעם אָנגעצייכנטן פֿאַרגראַם און
נעמלעך: פֿאַרמיידן די רעכט פון
די קאמבאטאנטן און קריגס-אלמ-
נות; פֿאַרשטארקן די סאָלידאריטעט
און סאָציאלע טעטיקייט; זיין וואָס
זאָס און רעאָנירן קעגן דער אַנטר-
טעטישער פֿאַרגאפֿאנדער, זיך באַ-
טויליקן ווי פֿירער אין די סאָלידאַ-
ריטעט-אַקציעס פאר ישראל, קאמפ
קעגן דער ווידער-באַוואָפֿענונג פון
דייטשלאַנד און אויפֿהאַלטן פאר
יעדן פֿרייז די איינהייט.
מיט אַ פֿאַר וואָכן שפּעטער,
טרעטנדיק מיט די פֿיס די מערערע
מאָל פֿייערלעך אָפּגעגעבענע שבו-
עות בעת אונדזערע אָנדענק-צערע-

קומט אלע מיט אייערע משפחות און פריינט
אויפן

9-טן יערלעכן נאכט-באל

פון די יידישע פראנט-קעמפער
וואס קומט פאר

אין דער נאכט פון רעוועיא

דאנערשטיק, דעם 24-טן דעצעמבער 1953
פון 10 אונט ביז 6 פרי

אין די פראנפולע זאלן פון פאלעי ד'ארסעי

צוויי אקעסערס (דזשא-מאנג-ציג'נער)
אטראקציעס :: טאמבאָלא :: בופעט

מען קען פון פארויס באשטעלן מישלעך פארן נאכט-עסן

דער צענטראל-קאמיטעט פון אונדזער
פארבאנד דריקט אויס זיינע טיפסטע
מיטגעלידן דעם

ח. קוואַנסקי און פריי

צום גרויסן צער וואָס האָט זיי געמאָרפן
צוליבן פֿאַרלוסט פון זייער טעכטערל.

דער ראפארט פון איזי בלום אויף דער אלגעמיינער בארואמלונג

(המשך פון זייט 1)
די יידישע קאמבאטאנטן ווען אין פארבאנד דעם אויפרייסן און אומערמלעכע פארטיקער פון זייערע אויסגעקעמפטע רעכט.

די טעטיקייט פון פארבאנד

אין משך פון פארבאנדענע יאָר האָט אונדזער פארבאנד פארנומען גאָר אַ וויכטיקן פּלאַן אינעם קאמפּעניע די געפארן וואָס האָבן גע- דראָט, און וואָס דראָנען נאָך וויי- טער די נאטוראליזירטע.

מיר האָבן געהאַלטן, אַז עס איז געווען נויטיק צו אַלאָרמירן די עפנטלעכע מיינונג אין לאַנד ווען אַט די געפארן און צו אַרגאניזירן דעם געהעריקן ווידערשטאנד. מיר האָבן דעריבער גענומען די איניציאטיוו צו שאפן אַ ברייטן פארטיקונגס-קאמפּעניע פון דער פראנצויזישער בירגערשאפט מיט אַדווע. עטלעכע נווואַ בראש.

מיר האָבן צוזאמען מיטן "אז- זשענער" וועקענע שטעלט דעם פרא- בלעם פארן קאנגרעס פון "אופאק", וועלכער האָט איינשטימיק גענומען אין שוין די נאטוראליזירטע גענו- פראַנט-קעמפער.

מיר זענען אויסגענומען געוואָרן אין פארקאמפּעניע דורכן דעפוטאט לאַקאָז, אין וועמענעס הענט עס גע- פונט זיך דער פראַיעקט פון ענ- דערן דעם אַרט. 111, זייענדיק בא- שטימט געוואָרן אלס ראפארטיר- געבער פון דאָזיקן געזעץ-פראַיעקט.

איר דערמאנט זיך אלע וועגן גרויסן פראַטעסט-מיינונג אין מי- טוואָלטע, פון 23-טן יאנואר, וואָס האָט פארלאנגט נישט צו דערלאָזן צו אַ דיסקרימינאציע צווישן די פראנצויזישע בירגער.

אַט די פארצווייגטע טעטיקייט און געאייניקטע אַקציע האָט שוין געבראכט די ערשטע פרוכטן. מיר האָבן דערגרייכט אַ פאָזי- טיוון רעזולטאט פאר אַ באדייטנ- דיקער צאָל אלמנות און יתומים און עלטערן פון דעפאָרטירטע קאמ- פאניע.

האַרציקסטע גליק-ווינטשן דעם פאר- וואַלטונגס-מיטגליד
ח. ווילדענבערג און פרוי
צו די תנאים פון זייער טעכטער טאָר מיט שמואל קאָמי.
דער צענטראַל-קאמפּעניע
פון פארבאנד פון די ייד. פראַנט-קעמפער.
אויף די תנאים איז געוואָלט געוואָרן 11.020 פראַ די קינדער פון די גע- פאלענע קאמבאטאנטן.

דער צענטראַל-קאמפּעניע
פון פארבאנד פון די ייד. פראַנט-קעמפער
דריקט אויס זייער טעכטער
אַ האַרציקן מול-טוב
ה' און פרוי ליליענשטיין
צו דער חתונה פון זייער זון
אַנרי מיט רעזשין סאַטעוויטש.

דער פארבאנד
פון די יידישע פראַנט-קעמפער
דריקט אויס זייער טעכטער גליק-ווינטשן
דעם לאַנג-יאָריקן מיטגליד
ח. סאַטעוויטש מאָריס
צו דער חתונה פון זיין טאכטער
רעזשין מיט אַנרי ליליענשטיין.

דער צענטראַל-קאמפּעניע
דריקט אויס זיין דאָנק דער פאמיליע
רייכמאן
וואָס האָט זיך באַשטימט מיט 8.000 פראַ.
פאר אונדזער סאַציאַלער טעטיקייט, אויף
דער חתונה פון זייער זון, און ווינטשט
דער גאַנצער פאמיליע פיל נחת.

Ces meubles
DANIC
פראַפּירט
פון אונדזער
גרויסן ווינטשן
פון די
שטובט
מעבל
11 rue Ferdinand-Duval - 11 PAUL - 11 RUE 815

באטאנטן, וועלכע האָבן ביז איצט נישט געקענט גענוסן פון קיין קריגס-פענסיע, אויב דער קרבן און זיי זענען געווען פון אויסלענדער שער אַפּשטאמונג.
אַ פריש געוועזן האָט — אַ דאָנק אונדזער אינטערווענצן, מיט דער הילף פון "אופאק" און "אזשענער" — איצט אנערקענט די רעכטן פאר אַט די קריגס-קרבנות.
אַ גרויסע צאָל גענו. קריגס-גע- פאנגענע האָבן דורך אונדזער פאר- באַנד אָנגעגעבן אויפן פעקלי, אַ טייל האָבן שוין באקומען אויס- געצאָלט די ערשטע קאָנטע פון 2800 פראַ.

הונדערטער אָינטערווענצן, גע- קרייגט מיט דערפאַלג, זענען גע- מאכט געוואָרן אין פארשידענע אַמטן, וועגן אינוואלידן-פענסיעס פאר קריגס-אלמנות, נאטוראליזא- ציעס, קריגס-אויסצייכענונגען און אַנד.

אויף יעדער שוועריקייט, וואָס אונדזערע חברים טרעפן זיך אין די אַפּיציעלע אַמטן, ווענדן זיי צו אונדז. זיי ווייסן, אַז זיי וועלן שטענדיק געפינען אַ וואַרעמע אויפנאמע, אַן עצה, אַן אינטער- ווענץ.

אויך די סאַציאַלע טעטיקייט פארנעמט אַן אָנגעווענעם אַרט אין דער אַקטיוויטעט פון אונדזער פאר- באַנד. מיט די באשיידענע סומעס, וואָס מיר דיפּאָזיטירן, אַדאָנק די אי- ניציאטיוון, וואָס מיר נעמען אונ- טער, ווי טאַמבאָלא, באַל און אַנד. האָבן צענדליקער קינדער פון אונדזערע געפאלענע באקומען אַ שטיצע, וואָס דערלויבט זיי אַרויס- צופאַרן אויף ווער-וואקאנטן.

קראנקע אַדער פארוואונדעטע, וועלכע זענען איינזאם, זענען בא- זוכט געוואָרן אין שפיטאַל דורך חברים פון פארבאנד.

מיר האָבן אויך אין די ראמען פון די באַשלוסן פון דער אלגע- מיינער פארזאמלונג אדורכגעפירט די זאמלונג פארן פראנצויזישן אַנ- דענק-וואָלד אין ישראל, שאַפנדיק 212,400 פראַנס.

וואָס שייך אונדזער אַנטייל אין קאמפּעניע אַנטיסעמיטיזם, לאָמיר דערמאנען אונדזער אַנטייל אין גא- ציאנאַלן טאָג קעגן אַנטיסעמיטיזם און ראסיזם, וואָס האָט געהאט אַ גרויסן דערפאַלג.

מיר האָבן זיך באַמיינליקט אין דער קאמפאניע פאר ראטעווען די קינדער פּינאַלי.

מיר האָבן גענומען אַן אַקטיוון אַנטייל אין דער אַקציע, וואָס איז געפירט געוואָרן פאר ראטעווען דאָס לעבן פון עטל און דזשוליוס ראָזענבערג.

די יידישע פראַנט-קעמפער זע- נען היינט ווייטער מיט אלע די, וואָס קעמפן פארן פארויכערן די עקזיסטענץ פון די צוויי יתומים און פאר רעהאביליטירן דעם כבוד פון די צוויי מאַרטירער. (אפּל.)

קאמפּעניע קעגן דער ווידערבאוואַפּענונג פון דייטשלאַנד

די ווייטערנעמען מערהייט פון פראנצויזישן פאָלק, אלע פאטרי- אַטן, די געוועזענע פראַנט-קעמפער, וועלכע גיבן זיך שוין היינט אַפּ אַ קלאָרן דין וחשבון וועגן די לוי- ערנדיקע געפארן, וועלכע זענען צו וואָס פאַר אַן אָפּגרינגעם עס ווילן זיי דערפירן די אָנהענגער פון דער דייטשער ווידערבאוואַפּענונג, זאמ- לען זיך, פארייניקט זיך, שאפנדיק איבערן לאַנד אַ מעכטיקע פאטריאָ- טישע באוועגונג, וועלכע שטעלט זיך אנטקעגן דער ראטאפיקאציע פון די באַנער און פארווער אַפּ מאכן.

אין דיראָזיקע היסטאָרישע טעג, וואָס עס מאכט אדורך דאָס פראנ- צויזישע פאָלק, זענען די יידישע גענו. קאמבאטאנטן, וועלכע האָבן

געקעמפט פאר פראנקרייך, שטאַלץ זיך צו געפינען אין געמיינזאמען קאמפּעניע פאר דער וועלכער זאך, ווי נעכטן אין די טראגישען.

די יידישע פראַנט-קעמפער האָבן באזונדערע סיבות צו זיין פון די בעסטע אינעם קאמפּעניע דער ווי- דערבאוואַפּענונג פון דייטשלאַנד, זיי האָבן נישט פארגעסן אין דער געלער לאַטע, אין די דראַנסים און פּיטיוועס, אין די קרעמאטאָריעס און די גאָר-קאמערן, זיי האָבן נישט פארגעסן אין זייערע מיליאָ- נען אויסגעראַטענע בירגער און שוועסטער.

זיי ווילן נישט, אַז דיראָזיקע גרוילן זאָלן זיך איבערחזרן. אַט פארוואָס אונדזער פארבאנד הויבט אויף מעכטיק זיין שטים אין אַלגעמיינעם כאָר, און שרייט אויס:

ניין, מיר ווילן נישט די דאטיפ- קאציע פון דער אייראָפּעאישער אַרמיי! (שטאַרקע אפּל.)

מיר האָבן אַקטיוו אָנטיילגענו- מען אין די דיסקוסיעס פון "אז- פאק" וועלכע האָבן דערפירט, אַז דער מעכטיקער פראנצויזישער קאמבאטאנטן-פארבאנד זאָל זיך ארויסוואַלן קעגן דער ווידערבאוואַ- פענונג פון דייטשלאַנד; מיר האָבן די ערשטע, נאָך די וואקאנטן דעם 8-טן אָקטאָבער, אַרגאניזירט אַ גרויסן מייטיגן קעגן דער אייראָ- פעאישער אַרמיי, מיט פראַמינענ- טע פראנצויזישע קאמבאטאנטן פערזענלעכקייטן פון אַלע דיכטונג- גען.

מיר האָבן אַקטיוו אָנטיילגענו- מען אין דער שאפונג פון "ידישן אַקציע-קאמפּעניע", וועמענעס פּער- זענעט עס איז אַנדערע בלומעל און וואָס האָט שוין, אין אַזא סדרער צייט דערקאָרט אַן אומגעווענער פאָפּולאַריטעט און אָנזען.

דער איינטיילעכער ריזן-מיטינג פון 16-טן נאָוועמבער אין מיטא- ליטע, ווו עס איז אויך געהערט געוואָרן די שטים פון אונדזער פארבאנד, האָט געהאט אַ קאָלאָ- סאַלן אפּפלאַנג אין דער עפנטלע- כער מיינונג.

אין דער פראָווינץ האָבן אונדזער רע סעקציעס, ווי אין נאַנסי, אין ליאָן, גענומען וויכטיקע איניציאַ- טיוון אינעם זעלבן גייסט.

מיר האָבן די אַקציע אונדזערע קעגן דער ווידערבאוואַפּענונג פון דייטשלאַנד נישט פארגעסן. מיר האָלטן דעם דאָזיקן קאמפּעניע פאר הילף און מיר וועלן אים פארענ- דיגן בלויז דאָן, ווען די רעוואַנ- שיסטישע פלענער וועלן צונויפ- ווערן און ווען עס וועט איינגע- שטעלט ווערן אַ דויערהאַפּטער שלום. (אפּל.)

די געשיכטע וועט נישט מוחל זיין די וואָס שטייען אַן אַ זייט אין אַזאַ היסטאָרישן מאָמענט, ווען עס גייט אינעם פארטיידיקן דעם שלום און אונדזער קיום. זי וועט אָבער שענקען אָנערקענונג די אַלע, וואָס האָבן צוגעלייגט אַ האַנט כדי צו ראטעווען די וועלט פון אומקום.

פאר דער פולשטענדיקער איינהייט פון די יידישע קאמבאטאנטן גענו.

עס איז דעריבער נאטורלעך, אַז אין אַט דער היינטיקער סיטואציע זאָלן די יידישע פראַנט-קעמפער האָבן פאר אַן אַמביציע צו פאר- שטארקן זייער אַרגאניזאציע.

עס זענען נאָך פאראן הונדער- טער יידישע פראַנט-קעמפער, וואָס געפינען זיך אויסערן פארבאנד, עס איז וויכטיק און עס איז מעגלעך, אַז זיי זאָלן זיך אָנשליסן אין אונ- דזערע רייען, עס איז שוין באמת די העכסטע צייט.

רעקרוטירן, רעקרוטירן, רעקרו- טירן דאָס דאָרף זיין איינע פון די הויפט-אויפגאבן פון אונדזער אַר- גאניזאציע אין משך פון נאָענט-

סטען יאָר ביז דער יוביליי-פיע- רונג פון 10 יאָר פארבאנד. אַ נישט-ווייניקער וויכטיקע אויפ- גאבע איז דאָס ענגערע צוזאמענ- ארבעטן מיט די קאמבאטאנטן אַרגא- נויזאציעס אין לאַנד. עס איז נוי- טיק, אַז דער קאמפּעניע פון אונ- דזערע מיטגלידער זאָל זיין אַ וואָס ענגערער מיט די פראנצויזישע פראַנט-קעמפער.

מיר האָבן באשלאָסן זיך אָנצו- שליסן אין "אופאק" פון סענער דעפארטאָמענט. מיר וועלן אויך זען, אַז די סעק- ציעס אויף די אַרגאניזאציע, דאָרט ווו עס איז נאָך מעגלעך, זאָלן מיטארבעטן מיט די אַרגא- דיסטאנקאמפּעניע פון די פראנ- צויזישע קאמבאטאנטן-ארגאניזא- ציעס.

פארן דערפאַלג פון באַל אין פאלע דאָרסע

איר דארפט אין דער ערשטער ריי אַלץ טאָן כדי דער 9-טער יער- לעכער באַל, וועלכער קומט פאַר אין פאלע דאָרסע, אין דער נאכט פון רעוועיאָן, דעם 24-טן דעצעמ- בער, זאָל האָבן אַ קאָלאָסאַלן דער- פאַלג.

איר דארפט שוין פון היינט אַן שאפן די געהעריקע שטימונג און אַטמאָספּער, מאכן אַ פראַפאגאַנדע צווישן איירערע קוברים און פריינט, קומען מאַסנעוויז אויפן יום טוב פון די יידישע פראַנט-קעמפער, וועלכער איז, פאר די לעצטע יאָרן, פארוואנדלט געוואָרן אינעם שענ- סטען און פאָפּולערסטן יום טוב פון אונדזער יידישן פאָרוי.

ווייטערדיקע אויפגאבן

אונדזער פארבאנד וועט אויך ווייטער וואָס שייך דער סאָלידארי- טעט צו ישראל, ווי ביז איצט, אָנטיילנעמען אין די סאָלידארי- טעט-אַקציעס.

עס איז זעלבסטפאַרשטענדלעך, אַז צוזאמען מיטן פארוועזן דאָס פארטיידיקן אונדזערע רעכטן, סיי אין דער פראנץ פון נאטוראלי- זאציעס, סיי אין די פראנץ פון דער קאמבאטאנטן-קאָרעס, "פעקלי", פענסיעס און אַנד. דאָרף דאָמינירן דער קאמפּעניע וויכטיקע איניציאַ- פענונג פון דייטשלאַנד, אַזוי לאנג ווי דיראָזיקע געפאר וועט נישט ענדגילטיק פארשווונדן.

כדי אַמבעסטן און אַמוורקאזאָ- סטען צו רעאַליזירן די אָנגעצייכנטע אויפגאבן, כדי אַמבעסטן צו פאר- טיידיקן זייערע אינטערעסן, פאר- שטייען די יידישע פראַנט-קעמפער, אַז די ברייטסטע אייניקייט איז אַן אַבסאָלוצע נויטווענדיקייט.

איינהייט!

זיי פארשטייען, אַז אינעם קאמפּעניע אַנטיסעמיטיזם למשל, וואָלט

געווען גלייכער, אָנשטאָט זיך קעגן זייטן צו באַקעמפן, זאָלן בעסער די געוועזענע פראַנט- קעמפער צוזאמענשטעלן זייערע כוחות און ענערגיע אויף צו דערלאנגען וויר- זאמע קלעפּ זייער געמיינזאמען שונא, די קסאוויע וואַלאַס און די "רעוואַרדל" מיט "אספּע" דע לאַ פראַנס.

די יידישע פראַנט-קעמפער וועלן קיינמאָל נישט קענען באַגריפן, אַז כדי צו באַערן דעם אָנדרעס פון אונדזערע געפאלענע העלדן פון דער לעצטער מלחמה, צופוסנס פון מאָר- נומענט ווו עס רוען זייער אייביקע רו, צוזאמען אויסגעמישט, קאָמיר- ניסטן, ציוניסטן, בונדיסטן, רעליג- יזע און פשוטע עמך-יידן, זיי וועלן קיינמאָל נישט באַגריפן, אַז דיראָ- זיקע טראַדיציאָנעלע אָנדרעס-דערער מאָניע זאָל נישט קענען זיין קיין גע- אַייניקטע.

די יידישע פראַנט-קעמפער ווייסן, אַז זייער צעשפּליטערונג קען ברענ- גען נוצן בלויז זייערע שונאים. אַט דערפאר טאָקע אין די איבער- ווייגנדיקע מערהייט פון אונדזערע מיטגלידער געבליבן געאייניקט אי- נעם פארבאנד. דערפאר טאָקע זענען די פראָווינץ-סעקציעס פון ליאָן, נאַנסי און לאַנס געבליבן אין אונ- דזער פארבאנד. (שטאַרקע אפּל.)

פונקט ווי אין די פינצטערע יאָרן פון דער אָקופאציע, ווען יעדער איי- נער פאטריאָט האָט געוואלט די אויס- געשטרעקטע האנט כדי זיך צו פאר- דיניקן, סיי דאָ אין פראנקרייך, סיי אין די לאַנדער, כדי ווירקזאמער צו דערלאנגען קלעפּ דעם געמיינזאמען שונא, אַזוי אויך היינט, פארייניקט זיך די, וואָס שטעלן העכער פון אַלץ די אינטערעסן פון פאָטערלאַנד און פונעם שלום.

רייך מיט דערפארונגען פון דער נאָענטער טראַדיציע פארנאנגעהייט ווילן די פאָלקס-מאסן נישט מער ווארטן אויף די פארשיקונגען און עקזעקוציעס כדי זיך צו פארייניקן. זיי ווילן נישט ווארטן, אַז די שטעט און דערפער זאָלן ליגן אין פויער און אין פלאַמען, אויף די פיי- ליאָנען אַטאָמיזירטע מענטשלעכע קערפערס, כדי זיך צו געבן בירגער- לעך די הענט.

זיי ווילן זיך פארייניקן כדי אויס- צומיידן נייע געשטאַפּאָס, געלע לאַ- טעס, קרעמאטאָריעס און נאָר אַוויונס.

דעם דאָזיקן דראַנג פאר אייני- קייט, נאָך באזונדערס אין די רייען פון די יידישע פראַנט-קעמפער, וועט קיין שום כח נישט מער קענען צע- שטערן.

זאָל לעבן די איינהייט פון די יידישע קאמבאטאנטן!

זאָל לעבן דער פארבאנד פון די יידישע פראַנט-קעמפער!

(לאַנגדויערנדיקע שטורמישע אפּפלאַדיסעמענטן).

די יידישע פראנט-קעמפער אין מעץ באשליסן צו בלייבן געאייניקט

מער צו פארטיידיקן זייערע געמיינ- זאמע אינטערעסן און צוזאמען, מיט אלע קריגס-קרבנות פון לאַנד, זיך צענגעשטעלן, איידער עס איז נאָך צו שפעט, קעגן ווידערגעבורט פון דער ווערמאכט.

אויז בלום און טשאַדני האָבן אונטערגעשטיצט די פארלאנגען פון די מערער קאמבאטאנטן, אַז די דאָרטיקע סעקציע זאָל נעמען די איניציאטיוו צונויפפירן אַ לאַנד- צוזאמענטרעף פון פאָרשטייער פון אלע אַרגאניזאציעס פון גענו. קאָמי- באטאנטן, מיטן ציל צוריקאוויפּצו- שטעלן די איינהייט פון די יידישע פראַנט-קעמפער.

טראַץ די באַמאנונגען פון דער דע- לעגאציע פון דער אַרפּוס-אָרגאניז- זאציע (פינה מאו, צווישן וועלכע איינער איז געקומען אַזש פון ראָאָן), וועלכע האָט אָנגעוואָרן אלע כוחות, כדי "אויפצולערן" די נויטווענדי- קייט, אַז די מערער סעקציע זאָל זיי אַפּצויעל נעבן דעם אָנשלוס, האָבן זיך די דאָרטיקע פראַנט-קעמ- פער נישט געלאָזט שפאלטן. זיי האָבן צום שלום פון דער אַלגעמיי- נער פארזאמלונג אָנגענומען אַן איינשטימיקן באשלוס צו בלייבן געאייניקט און אַלץ צו טאָן, אַז די יידישע פראַנט-קעמפער פון פראנץ- רייך זאָלן זיך פארייניקן.

לויט, אויסגערעכענט אין איבערפירן פון פראַווינץ און אויפלאַנד
קויף פון ערד און קאָוואַס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

אכטונג
דעם גרעסטן אויסוואל פון אלע סארטן שטאָפּן קאָרדע
וועט איר געפינען אי-גומבאקאנטן מעזאָן
J. GOLD
Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2e)
(Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65
אונדזער ספעציאַליטעט : גאַבאַרדיין, סערוש טיפּ פעניע.